



Le Dauphin

GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (QUÉBEC) INC.
CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY (QUEBEC) INC.



Mot du président sortant <i>Message from the outgoing president</i>	2-4
Mot du nouveau président <i>Message from the new president</i>	4-5
Message des invités d'honneur	6-12
Assemblée générale annuelle	13-29
Décès de monsieur Sylvio Lagacé	30
Nouvelles d'Hubert Desgagnés	32
Formation	34-36
Prévention	36
Nouvelles des unités	39-46
Recherche et sauvetage - baie de Fundy	47-51
Mot de la rédactrice en chef	51

Le magazine *Le Dauphin* est publié deux fois l'an, en juin et décembre, par la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc.

17, rue du Prince
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4J4

ÉDITEUR

Ted Savage
savaget@gcac.q.ca

RÉDACTRICE EN CHEF

Claudette Petitpas
petitpas@videotron.ca

MONTAGE INFOGRAPHIQUE

Éric Déry
eric@impemond.com

TRADUCTION

Cheryl Leyton
leyton@sympatico.ca

IMPRESSION

Émond & Pelletier inc.
www.impemond.com

Le Dauphin est imprimé sur du papier contenant plus de 30 % de fibres recyclées.

ARCHIVES

Tous les numéros du magazine *Le Dauphin* publiés depuis la fondation du périodique, en 1983, peuvent être consultés gratuitement sur les sites de Bibliothèque et Archives Canada (Division du dépôt légal) et de la Bibliothèque nationale du Québec.

Des copies papier des éditions les plus récentes peuvent également y être consultées.

DÉPÔT LÉGAL

ISSN 1923-3256 (imprimé)
et ISSN 1923-3264 (en ligne)

COURRIER DES LECTEURS

- À titre d'éditeur responsable
Le Dauphin accepte de recevoir et publier les lettres d'opinion abordant des questions pertinentes pour la GCAC(Q) et ses abonnés-membres.
- Les auteurs de ces lettres doivent fournir leurs coordonnées complètes et accepter d'être clairement identifiés lors de la publication de leur texte.
- L'éditeur se réserve le droit de limiter la longueur de ces textes ou d'en publier que des extraits. Aucune attaque ou accusation malveillante pouvant nuire à la réputation de quiconque ne sera acceptée.

En page couverture :

Œuvre de feu Sylvio Lagacé, membre honoraire de la GCAC qui illustre bien notre mission...

DERNIÈRE ALLOCUTION DE LÉOPOLD BÉCHETTE EN TANT QUE PRÉSIDENT DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (QUÉBEC)



Il me fait plaisir de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues dans ma ville, soit disant la plus belle ville au monde après la vôtre bien sûr, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale annuelle de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec), que j'ai l'honneur de présider pour une dernière fois.

Dans un premier temps, je veux souligner la présence de nos plus assidus et fidèles partenaires, qui année après année, nous font l'honneur d'être présents à notre assemblée générale.

De la Garde côtière canadienne, madame Sylvie Pelletier Directeur régional et monsieur Gino Beaudoin, Agent de formation et exercices GCC, messieurs Serge Gosselin et Robert Dorais, tous les deux du Service Hydrographique du Canada, ainsi que madame Barbara Côté, directrice principale chez la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Également, il me fait plaisir de vous présenter les membres de notre conseil d'administration. Notre secrétaire, Marc Lestage, Denis Labonté, trésorier, Louis Arsenaault, conseiller général, notre directeur général Louis Melançon et enfin nos directeurs de service Pierre Lefebvre à la formation, Lyne Soulard à la prévention et François Désy aux communications. Vous remarquez que trois administrateurs ne sont pas sur la tribune ce matin, mais je voudrais quand même souligner leur présence au sein du conseil, au cours de la dernière année, soit : Daniel Cooper, notre conseiller juridique, qui nous a malheureusement annoncé hier, sa décision de mettre fin à sa participation au sein de notre conseil, Michel Denis et Robert Desfonds, qui en conformité avec nos règlements administratifs, ont dû remettre leur démission de leur poste respectif de directeur du Service des opérations et directeur du Service des ressources humaines, après avoir déposé leur candidature pour briguer les suffrages de l'élection au poste de président.

« Mesdames, messieurs, votre conseil d'administration »

Voilà que se termine aujourd'hui la croisière que j'ai entreprise avec vous il y a maintenant quatre (4) ans, à titre de capitaine de notre navire. « La Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) » et parce que la fin d'un voyage est toujours un peu triste, c'est précisément à ce moment là qu'il faut se remémorer tout le plaisir que nous avons eu à le faire.

Somme toute, ce fût un voyage typique de toutes les longues croisières qui se déroulent sur les mers du globe; la majorité du temps, nous avons navigué en eaux calmes, à l'occasion, nous avons rencontré des vents et des courants contraires, nous avons connu des bourrasques et nous avons même traversé quelques tempêtes. Mais, en aucun temps, malgré vents et marées, nous avons été tentés de modifier de quelque façon que ce soit, le cap que nous nous étions fixé au départ et aujourd'hui, nous nous en félicitons puisque nous avons le sentiment d'avoir mené le navire à bon port.

À ce moment-ci, je ne vous cacherai pas que le cœur me serre un peu, mais je pars avec la satisfaction du devoir accompli, parce que chaque jour de mon mandat, je me suis appliqué à relever le défi que l'on m'avait donné. Chacune de mes décisions et de mes actions ont toujours été prises dans l'intérêt et seulement dans l'intérêt de l'organisation. Lorsque j'ai accepté le poste de président, je me suis fixé des objectifs bien précis pour chacun de mes deux (2) mandats et je suis heureux de constater que presque tous ont été atteints. Quelques-uns restant à être appliqués, soit le cours d'introduction à l'organisation et le projet de réflexion du statut des BSA privés. Toutefois, tout est déjà en marche et devrait se concrétiser dans les prochaines semaines ou prochains mois.

Le jour d'un départ, se veut quant à moi, le moment propice pour offrir des remerciements les plus sincères à toutes ces personnes qui t'ont fait confiance, qui t'ont épaulé, qui t'ont soutenu, qui t'ont offert leur aide et leur collaboration sans compter et qui ont surtout été loyales envers l'organisation et envers moi-même.

Je veux donc offrir mes plus sincères remerciements tout d'abord à madame Sylvie Pelletier de la Garde côtière canadienne, qui m'a offert un soutien et une collaboration sans compter, tout au cours de mon mandat. « Un gros Merci madame Pelletier ».

Merci à tous les membres passés et présents du Conseil d'administration avec qui j'ai eu le plaisir à travailler. Nous avons formé une bonne équipe de direction et si nous avons réussi à faire avancer

un tant soit peu l'organisation et atteindre les objectifs que nous nous étions fixés au départ, c'est parce que nous avons tous qu'un seul intérêt commun; celui de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec).

Un merci tout à fait particulier à Louis Melançon notre valeureux directeur général, qui m'a offert jour après jour, tout au long de mes quatre (4) ans au poste de président, une disponibilité digne d'un BSA corporatif, soit 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, une collaboration sans borne, une fidélité et une loyauté à nul autre pareille. Les nombreuses heures à travailler de près avec Louis, demeureront parmi les plus beaux souvenirs de mon passage à la présidence de la Garde côtière auxiliaire. Merci Louis pour tout et principalement pour l'amitié que nous avons su développer en cours de route.

Je ne suis pas du genre à donner des conseils, mais je vais me permettre aujourd'hui de vous émettre une opinion : Pour le plus grand bien de l'organisation, notre directeur général, ...ne le perdons pas !... »

En terminant, je tiens à remercier tous nos partenaires extérieurs, sans les nommer pour ne pas en oublier et un immense merci également à tous nos gestionnaires : Directeurs de zone, adjoints, commandants, conseillers et à ceux et celles parmi les membres de l'organisation, qui avez accepté d'embarquer avec nous dès le premier jour et de poursuivre notre voyage jusqu'au bout.

La meilleure des chances aux candidats qui se présentent pour l'obtention d'un poste au sein du Conseil d'administration et longue vie à notre organisation.

Léopold Béchette
Président

FAREWELL SPEECH OF OUTGOING PRESIDENT OF THE CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY (QUÉBEC) LÉOPOLD BÉCHETTE

It is with great pleasure that I most cordially welcome you to my city, the most beautiful city in the world—in my opinion, of course—and to the Annual General Meeting of the Canadian Coast Guard Auxiliary (Québec), over which I have the honour of presiding for one last time.

First, I would like to underscore the presence of our most assiduous and faithful partners, who year after year, honour us with their presence at our Annual General Meeting.

From the Canadian Coast Guard, Sylvie Pelletier, Regional Director, and Gino Beaudoin, Training and exercise Officer, Serge Gosselin and Robert Dorais, both from the Canadian Hydrographic Service, as well as Barbara Côté, senior director of the accounting firm Raymond Chabot Grant Thornton.

I am also pleased to the members of our Board of Directors. Our Secretary, Marc Lestage, our Treasurer, Denis Labonté; General Advisor Louis Arsenault; Director General Louis Melançon and, lastly, our service directors: Pierre Lefebvre at Training, Lyne Soulard at Prevention and François Déry at Communications. You will note that three members, who have sat on the Board this past year, are missing from the rostrum this morning. They are: Daniel Cooper, our Legal Advisor, who unfortunately told us yesterday that he would be stepping down from the Board; Michel Denis and Robert Desfonds, who, in compliance with our administrative bylaws, had to resign from their respective positions of Operations Director and Human Resources Director, after having submitted their candidacies to seek election for the office of the President. "Ladies and gentlemen, your Board of Directors"

Today, the cruise that I embarked on with you four years ago, as Master of our vessel, "The Canadian Coast Guard Auxiliary (Québec)" is drawing to an end. And, since the end of a voyage is inevitably tinged with sadness, it is precisely at this time that it is important to look back on all the pleasure that we have had making the voyage.

Ultimately, the voyage was typical of all long cruises that take place on the seas around the world. Most often, we sailed on calm waters. At times, we faced strong winds and opposing currents. We have weathered squalls and have even sailed through a few storms. But at no time, despite winds and tides, were we tempted to alter course from that established when we set sail. Today, we can congratulate ourselves as we have the sentiment of having brought the vessel to safe harbour.

At this moment, I will not try to hide that I'm a bit heavy-hearted, but I am leaving with the satisfaction of having done my duty, because each day of my mandate, I always endeavoured to take up the challenge given me. Every decision I made and every action

I took were always carried out in the interest and only in the interest of the Auxiliary. When I accepted the position of President, I established very specific objectives for both of my mandates and I am happy to note that almost all were attained. Some of the objectives remain to be applied, namely, the Introduction to the Organization course and the project to review the status of private AVs. Everything is already under way and should be realized in the coming weeks or months.

A day of departure is, for me, the appropriate time to offer my most sincere thanks to everyone who had confidence in me, who served with me, who supported me, who freely offered me their help and their cooperation and who above all were loyal to the organization and me.

I thus wish to offer my most sincere thanks, first to Sylvie Pelletier of the Canadian Coast Guard, who freely offered me support and collaboration throughout my mandate. "A huge thank-you, Madame Pelletier".

Thanks to all the Board members, past and present, with whom I had the pleasure of working. We formed a good management team and if we had even a small part in furthering the organization and attaining the objectives that we fixed at the outset, it is because

we all had a single common interest: that of the Canadian Coast Guard Auxiliary (Québec).

A special thank-you to Louis Melançon, our valiant Director General who, day after day and throughout my four years as President, offered me an availability comparable to that of a corporate AV, 7 days a week, 24 hours a day, unwavering collaboration and unparalleled loyalty. The many hours of working closely with Louis will remain among the best memories of my time as President of the Coast Guard Auxiliary. Thanks, Louis, for everything and above all for the friendship that we developed along the way.

I am not one to give advice, but I have to leave you with this one word of counsel: For the greatest good of the organization, let's not lose our Director General!..."

In closing, I wish to thank all our external partners. I'll not name you all, for I would hate to forget someone. And a huge thank-you to all our managers: Area directors, assistants, unit leaders, advisors and those among the members of the organization who agreed to embark with us on the first day and remain aboard to see our voyage to the end.

The best of luck to the candidates who are running for election for a position on the Board of Directors. Long life to our organization.

Léopold Béchette
Président

LES DEUX CANDIDATS QUI SOLLICITAIENT LE TITRE DE PRÉSIDENT DE LA GCAC (QUÉBEC)

Les deux candidats qui briguaient le poste de président, ont à tour de rôle prononcé une allocution.

Chacun a expliqué son point de vue au sujet de la Garde côtière auxiliaire canadienne et les moyens prévus pour diriger un tel poste.



Robert Desfonds, directeur du Service des ressources humaines.



Monsieur Michel Denis, auparavant directeur des opérations, a été élu au poste de président de la GCAC (Québec).

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE MONSIEUR MICHEL DENIS

Chers membres,

Ceci est mon premier message officiel à titre de nouveau président de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) et aujourd'hui cette tribune me permet de vous faire connaître le cap que l'organisation vient de barrer mais surtout de vous faire savoir haut et fort que nous vous avons bien compris.

Lors de ma campagne électorale j'ai eu le privilège d'échanger avec plusieurs d'entre vous, ces échanges constructifs qui visaient les communications et les formations, m'ont permis de mieux définir la direction que doit prendre la GCAC.

La question de la communication au sein de l'organisation est désormais au cœur des préoccupations des administrateurs. En effet, les conflits et le manque de dialogue peuvent amener l'organisation à des difficultés, voire à la crise.

Le Service des communications fut mandaté à définir une politique et des procédures afin de mieux communiquer entre nous.

Dans le but d'établir un bon échange entre nos membres mais aussi entre la direction et ses membres, le Service des communications s'intéressera aux différentes formes de communication afin que nous puissions bien les utiliser.

Le Service des ressources humaines a revu le code d'éthique afin d'y ajouter le conseil d'administration et l'obligation d'informer ses membres sur tous sujets d'actualités. C'est la raison pour laquelle le secrétaire publiera mensuellement une chronique intitulée : Saviez-vous que..

Le Service de la formation fut mandaté à développer un programme de formation moderne et gratifiant.

Nous devons sans cesse nous former, nous y croyons profondément et nos convictions sont fortes. L'importance de la qualité des formations que nous offrons est primordiale et il nous ait apparu évident que notre programme de formation Sauveteur 3 se devait d'être modernisé avec de meilleures formations, donc il fut décidé par le conseil d'administration d'insérer, pour les patrons d'embarcations corporatives, les volets suivants :

Certificats de compétence requis pour les petits bâtiments commerciaux :

- CFCPB – Certificat de formation de conducteur de petits bâtiments (SVOP en anglais)



Formation aux fonctions d'urgence en mer (FUM)

- FUM A3 – sécurité de base des petits bâtiments autres que les embarcations de plaisance.

Les membres qui compléteront avec succès le programme Sauveteur 3, recevront un brevet de conducteur de petits bâtiments comportant la mention : Capitaine pour petit bâtiment à passagers d'au plus 12 mètres, au plus 12 passagers, proximité du littoral classe 2 ou eaux abritées

En d'autres mots, l'atteinte de ce niveau pourrait donner l'occasion à certains d'entre vous d'obtenir un emploi rémunéré à l'extérieur de notre organisation. Nous sommes persuadés que ce changement important améliorera la fidélisation et la rétention de nos membres.

Je désire remercier tous ceux qui m'ont exprimé leurs opinions et je vous encourage à continuer de le faire, il est essentiel que vous partagiez avec nous vos besoins et vos préoccupations. Votre participation témoigne de votre intérêt et de votre engagement réel envers l'organisation.

En terminant j'aimerais vous rappeler que la pierre angulaire de l'organisation est son conseil d'administration. Le succès de l'organisation repose sur la bonne gouvernance de son conseil d'administration et l'écoute de ses membres.

Je suis fier et honoré d'avoir l'opportunité de contribuer à l'avancement de notre mission. Je suis passionné par cet engagement et ensemble, nous amènerons la GCAC vers de nouveaux sommets.

Merci de votre fidèle dévouement envers l'organisation et notre mission.

Michel Denis
Président



Le président sortant monsieur Léopold Béchette, remet les épaulettes au nouveau président monsieur Michel Denis.

MESSAGE FROM THE NEW PRESIDENT OF THE CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY MICHEL DENIS

Dear Members,

This is my first official message as the incoming President of the Canadian Coast Guard Auxiliary (Québec). Today, this platform provides me with the opportunity to inform you about the course plotted out by the organization but above all to make it very clear to you that we have listened to what you have to say and fully understand.

During my electoral campaign, I had the privilege of talking with a number of you. These constructive discussions concerning communications and training made it possible for me to better define the direction that the CCGA needs to take.

The matter of communication within the organization is now a central concern of administrators. Indeed, conflicts and lack of dialogue can lead to difficulties, or even a crisis, within an organization.

The Communications Service was mandated to define a policy and procedures for improving communication within the Auxiliary.

To establish good communication among our members but also between management and members, the Communications Service will address the different forms of communication so as to make optimal use of each.

The Human Resources Service reviewed the code of ethics in order to add the Board of Directors to it and the need to

inform the members of all current topics of interest. Consequently, every month, the Secretary will be publishing an article entitled: Saviez-vous que... (Did you know that...).

The Training Service was mandated to develop a modern, gratifying training program.

We firmly and strongly believe that training must be a constant for our members. The quality of the training that we offer is of utmost importance and it was clear to us that our Rescuer 3 training program needed to be updated with better instruction. The Board of Directors thus decided that the following components be added for corporate vessel coxswains:

Certificates of competency required for small commercial vessels:

- SVOP – Small Vessel Operator Proficiency certificate (CFCPB in French)

Marine Emergency Duties (MED) [FUM (fonctions d'urgence en mer)] training

- MED A3 – Small non-pleasure vessel basic safety

The members who successfully complete the Rescuer 3 program will receive a Small Vessel Operator certificate bearing the note: Master small craft of not more than 12 metres in overall length and carrying no more than 12 passengers, near coastal voyage, class 2 or sheltered waters

Attainment of this level could lead to an opportunity to obtain remunerated

employment outside our organization. We are convinced that this important change will enhance member retention and loyalty.

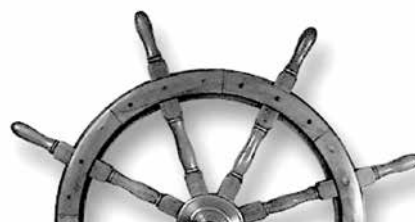
I wish to thank everyone who shared their opinions with me and I encourage you to continue to do so. We need to be kept abreast of your needs and concerns. Your participation is testimony to your interest in and your engagement with our organization.

In closing, I would like to remind you that the Board of Directors is the cornerstone of an organization. The success of the Auxiliary depends on good governance by its Board of Directors and on being attentive to what its members have to say.

I am proud and honoured to have the opportunity to help make this important work happen. I am passionate about this commitment and, together, we will raise the CCGA to new heights.

Thank you for your unwavering dedication toward the Auxiliary and its mission.

Michel Denis
President



ALLOCUTION DE MADAME SYLVIE PELLETIER DIRECTEUR RÉGIONAL, PROGRAMMES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE, PÊCHES ET OCÉANS CANADA



M. Léopold Béchette, Président sortant de la GCAC région du Québec, M. Michel Denis, nouveau président, Membres du conseil d'administration, Distingués invités, Mesdames, Messieurs les bénévoles,

Bonjour,

C'est toujours un immense plaisir de participer à votre assemblée générale annuelle.

Monsieur Mario Pelletier, commissaire adjoint de la Garde côtière canadienne, région du Centre et de l'Arctique ainsi que Peter Garapick, surintendant du Programme de Recherche et sauvetage, ne peuvent malheureusement être avec nous aujourd'hui et m'ont demandé de vous transmettre leurs sincères salutations et de vous souhaiter une excellente assemblée.

MISE À JOUR SUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Je profite de l'occasion pour vous fournir une mise à jour sur la Garde côtière canadienne.

Vous avez sans doute appris que le commissaire Marc Grégoire a pris sa retraite en décembre dernier et a été remplacé par Mme Jody Thomas. Mme Thomas a commencé sa carrière à la fonction publique fédérale en 1988 et s'est jointe à la Garde côtière canadienne en 2010 en tant que sous-commissaire des Opérations, poste qu'elle a occupé pendant quatre ans. À ce titre, elle a dirigé l'élaboration des cadres de politique opérationnels et stratégiques de la GCC, a surveillé leur mise en œuvre, et a assuré la direction stratégique de la prestation économique des programmes de la GCC.

Le 1^{er} janvier 2015, Mme Jody Thomas est officiellement devenue la première femme à être nommée commissaire de la Garde côtière canadienne.

CONSOLIDATION SCTM

L'année dernière je vous annonçais que nous procéderions à la consolidation du centre des Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) de Montréal avec celui de Québec suivant l'annonce du gouvernement fédéral faite en 2012 de passer de 21 à 12 centres. Cette consolidation a été réalisée avec succès le 31 mars 2014, ce qui a entraîné la fermeture du centre de Montréal.

La Garde côtière canadienne a achevé avec succès des essais rigoureux sur le système de radiodiffusion maritime continue, qui assure les transmissions par synthèse texte-voix sur la météo maritime aux navigateurs, et le système de contrôle de communication, et a confirmé que les systèmes sont entièrement fonctionnels et prêts à être installés afin de moderniser certains centres des Services de communication et de trafic maritimes.

Ainsi, d'ici la fin du printemps, nous procéderons à la modernisation et la consolidation du centre des SCTM de Rivière-au-Renard avec celui de Les Escoumins entraînant la fermeture définitive du centre SCTM de Rivière-au-Renard.

C'est une autre page d'histoire qui se tournera sur un centre qui existait depuis des décennies, mais il est important de mentionner que la qualité des services aux navigateurs ne sera pas affectée puisque les mêmes niveaux de service seront maintenus.

PLAN D'AFFAIRES 2015-2016

Dans votre plan d'affaires 2015-2016, vous comptez intensifier votre présence sur le territoire, accroître le nombre des embarcations privées et prioriser le recrutement ainsi que la formation des ressources.

Au-delà de ces priorités, qui soit dit en passant sont tout à fait pertinentes, je constate que votre organisation fait une bonne analyse de son environnement et de son organisation pour cibler les points à bonifier afin de mettre en place des stratégies visant à améliorer de façon continue vos services. Je salue cette excellente pratique de gestion.

ARRÊT DES SERVICES DANS LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Par ailleurs cette année, votre Conseil d'administration a dû mettre en œuvre une décision très difficile relative à l'unité 47 de la Rivière des Outaouais. Cette décision était en suspens depuis plusieurs années. En effet, cette unité a été informée qu'elle devait cesser ses activités afin de se conformer aux conditions de l'entente de contribution.

Je rappelle que les activités de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont financées par la Garde côtière canadienne par l'entremise d'une contribution qui constitue un paiement de transfert conditionnel.

La GCAC doit donc satisfaire à des conditions précises avant de pouvoir toucher la contribution. C'est pourquoi la GCAC soumet chaque année un plan d'affaires dans lequel elle expose ses priorités et les résultats attendus.

Parmi les dépenses qui ne sont pas admissibles à un remboursement à partir du budget de contribution, on retrouve les activités réalisées à l'intérieur de voies navigables dans lesquelles la Garde côtière canadienne n'offre pas de services de Recherche et sauvetage.

Il s'est avéré que le GCC ne fournit pas de service de recherche et sauvetage dans la rivière des Outaouais en amont de Carillon et c'est ce qui explique pourquoi le Conseil d'administration a dû prendre les actions nécessaires pour mettre fin à ce service.

Je suis très emphatique envers le Conseil d'administration, car je sais combien il est difficile de devoir prendre ce genre de décision. Il est important de mentionner que cette décision n'a rien à voir avec un quelconque manquement de l'unité 47, mais plutôt à des conditions visant à faire un usage conforme des ressources accordées à la GCAC.

Je tiens sincèrement à remercier les membres de cette unité pour leur contribution, leur engagement, leur dévouement et leur professionnalisme au cours des années et je comprends la déception qu'ils peuvent ressentir.

BILAN SAR 2014

En 2014, la Garde côtière canadienne a enregistré 1502 incidents SAR, ce qui représente une diminution de 7% par rapport à 2013. Quatre cent vingt-deux (422) vies ont été sauvées et malheureusement 8 vies ont été perdues constituant toutefois une diminution de 50% comparativement à 2013. De plus, 11 personnes ont disparu, soit une augmentation de 57% par rapport à 2013.

De votre côté, vous avez réalisé 478 missions SAR. Bravo!

MOT DE LA FIN

En terminant, je vous remercie sincèrement pour votre contribution continue à notre mission de sauvegarde de la vie humaine en mer. La Garde côtière canadienne en est extrêmement fière de pouvoir compter sur votre dévouement en consacrant bénévolement des milliers d'heures à la mission SAR.

Je vous souhaite une excellente journée et une bonne saison 2015.

Sylvie Pelletier

Directeur régional, Programmes de la GC, Pêches et Océans Canada.

SPEECH OF SYLVIE PELLETIER, REGIONAL DIRECTOR, CANADIAN COAST GUARD PROGRAMS, FISHERIES AND OCEANS CANADA

Léopold Béchette, Outgoing President of the CCGA, Québec Region
Michel Denis, Incoming President,
Members of the Board of Directors,
Distinguished guests,
Ladies, Gentlemen the volunteers,

Hello,

Taking part in your Annual General Meeting is always a tremendous pleasure. Mario Pelletier, Assistant Commissioner at the Canadian Coast Guard, Central and Arctic Region, and Peter Garapick, Superintendent - Search and Rescue Program, unfortunately were unable to be with us today and asked me to convey their sincerest regards and wishes for an excellent meeting.

UPDATE ON THE CANADIAN COAST GUARD

I would like to take this opportunity to provide you with an update on the Canadian Coast Guard.

As you probably know, Commissioner Marc Grégoire retired last December and was replaced by Jody Thomas. Ms. Thomas started her career in the federal public service in 1998 and joined the Canadian Coast Guard in 2010 as Assistant Commissioner of Operations, a position she held for four years. In that capacity, she oversaw the development of frameworks for CCG operational and strategic policies, supervised their implementation and assured the strategic direction of the economic delivery of the CCG programs.

On January 1, 2015, Jody Thomas officially became the first woman nominated commissioner of the Canadian Coast Guard.

MCTS CONSOLIDATIONS

Last year I announced that we were going ahead with the consolidation of the Montréal Marine Communications and Traffic Service (MCTS) centre with that of Québec City, following the federal government's 2012 announcement that the number of centres would go from 21 to 12. This consolidation was successfully completed on March 31, 2014, leading to the closure of the Montréal centre.

The Canadian Coast Guard has successfully conducted rigorous tests of the new continuous marine broadcast (which assures the transmissions by text to voice synthesis of marine weather to mariners) and the communication control system, and confirmed that the systems are fully operational and ready to be installed as part of the modernization of certain Marine Communication and Traffic Service centres.

Between now and the spring, we will be proceeding with the modernization and consolidation of MCTS Rivière-au-Renard with MCTS Les Escoumins, leading to the definitive closing of MCTS Rivière-au-Renard.

Another page in the history of the centre - one that has been operating for decades - will be turned, but it is important to mention that the quality of services to mariners will not be affected since the same service levels will be maintained.

2015-2016 BUSINESS PLAN

In your 2015-2016 Business Plan, you indicate that you hope to increase your presence in your region, increase the number of private vessels and prioritize recruitment as well as the training of resources.

Beyond these priorities which, I may note, are all very pertinent, I can see that your organization has made a good analysis of its environment and its organization to target the points to improve in order to implement strategies aimed at continuously improving your services. My commendations on this excellent management practice.

TERMINATION OF SERVICES IN THE OTTAWA RIVER

Moreover, this year, your Board of Directors had to follow through on a very difficult decision concerning Unit 45 - Ottawa River. This decision has been pending for the past several years. Indeed, Unit 45 had been informed that it was to cease its activities in order to comply with the conditions of the Contribution Agreement. You will recall that the activities of the Canadian Coast Guard Auxiliary are financed by the Canadian Coast Guard, through a contribution in the form of a conditional transfer payment.

The CCGA must thus satisfy specific conditions before being able to access the contribution... This is why, each year, the CCGA submits a business plan in which it outlines its priorities and expected results.

The expenditures that are ineligible for reimbursement from the contribution budget include activities conducted on waterways where the Canadian Coast Guard does not offer SAR services.

As it turns out, the CCG does not provide SAR services in the Ottawa River upriver from Carillon and this is why the Board of Directors had to take the necessary actions to terminate the Auxiliary service.

I am very empathetic toward the Board of Directors, because I know how difficult it is to have to make this type of decision.

It is important to mention that this decision has nothing to do with any failure on the part of Unit 47, but rather conditions for the compliant use of the resources granted to the CCGA.

I would like to sincerely thank the unit members for their contribution, their commitment, their dedication and their professionalism over the course of the years and I understand the disappointment that they may feel.

SAR 2014 BILAN

In 2014, the Canadian Coast Guard recorded 1502 SAR incidents, which represents a 7% decrease compared to 2013.

Four hundred twenty-two (422) lives were saved; unfortunately, 8 lives were lost, representing a 50% decrease over 2013. In addition, 11 people disappeared, an increase of 57% compared to 2013.

Your Auxiliary conducted 478 SAR missions. Bravo!

CLOSING WORD

*In closing, I sincerely thank you for your ongoing contribution to our mission of **safety of human life at sea.*

The Canadian Coast Guard is extremely proud to be able to count on your dedication, evidenced by the thousands of volunteer hours you consecrate to SAR missions.

My wishes for an excellent day and great 2015 season.

Sylvie Pelletier

Regional Director, CG Programs, Fisheries and Oceans Canada.

PRIX DE DISTINCTION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE DÉCERNÉ À MONSIEUR LÉOPOLD BÉCHETTE

La Garde côtière canadienne, de la région du Centre et de l'Arctique, est fière de souligner la contribution de M. Léopold Béchette à titre de président de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc.

Depuis son arrivée en 1999 comme membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. (GCAC(Q)), M. Béchette a gravi presque tous les échelons, soit à titre de conseiller en prévention, adjoint à la formation du public, adjoint à la prévention et, comme membre du conseil d'administration à titre de directeur de la prévention, secrétaire, secrétaire-trésorier et depuis 2011, président de la GCAC(Q).

Dans tous les postes qu'il a occupés, M. Béchette n'a jamais dévié de ces principes de rigueur, d'intégrité et de vision pour l'organisation. C'est justement comme visionnaire qu'il aura laissé sa marque. Au cours des dernières années, il a assumé le leadership de nombreux dossiers délicats devant mener à la modernisation des règles de gouvernance et ce, tout en respectant les actifs du passé.

Citons entre autres sa contribution comme membre du conseil d'administration lors de l'élaboration de la politique de gouvernance, qui devait mener sous sa présidence à la refonte complète des règlements administratifs.

Les membres peuvent maintenant compter sur des règles claires en termes de démocratie interne et de reddition de compte.

C'est aussi sous son leadership qu'ont été rédigées de nombreuses politiques internes servant à encadrer les décisions du conseil d'administration.

Soulignons à ce propos l'importante politique de gestion interne, la politique de gestion des unités et de la maintenance des embarcations ainsi que la mise à jour du Guide de référence des commandants d'unité.

À titre de secrétaire-trésorier, il a laissé en héritage des outils de gestion et de transparence au niveau de la comptabilité de l'organisation. Autant les vérificateurs externes que nous, la Garde côtière canadienne, peuvent se fier aux données financières et aux contrôles administratifs établis par la GCAC(Q).

La crédibilité financière d'une organisation repose sur ces mécanismes de contrôles internes et nous saluons le travail de M. Béchette pour cette rigueur.

Ainsi, M. Béchette a fait preuve d'un dévouement exceptionnel dans le cadre de son travail bénévole, tout en ayant maintenu un haut niveau d'engagement vis-à-vis sa propre organisation ainsi qu'envers la mission de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne.

Le secteur Saint-Laurent de la région du Centre et de l'Arctique a été privilégié de pouvoir compter sur les services d'une personne aussi engagée et tient à souligner ses réalisations exceptionnelles par la remise de cette reconnaissance, un Inukshuk, à M. Léopold Béchette.



Mme Sylvie Pelletier et Léopold Béchette.

CANADIAN COAST GUARD DISTINCTION AWARD PRESENTED TO LÉOPOLD BÉCHETTE

The Canadian Coast Guard, Central and Arctic Region, is proud to recognize Léopold Béchette's contribution as President of the Canadian Coast Guard Auxiliary (Québec) Inc.

Since becoming a member of the Canadian Coast Guard Auxiliary (Québec) Inc. (CCGA(Q)) in 1999, Mr. Béchette has been involved in almost all levels of the organization, as Prevention Advisor, Public Training Assistant, Prevention Assistant and, as member of the Board of Directors, as Prevention Director, Secretary, Secretary-Treasurer and as President of the CCGA(Q) since 2011.

In every position that he has held, Mr. Béchette never deviated from his principles of rigour, integrity and vision for the organization. Indeed, it is as a visionary that he will have left his mark. Over the past few years, he has assumed leadership of a number of sensitive files aimed at modernizing the rules of governance, while respecting the assets ^{**}of the past.

For example, his contribution as member of the Board of Directors during the drafting of the governance policy that was to lead, under his stewardship, to the complete consolidation of the administrative bylaws.

Members can now count on clear rules in terms of accountability and internal democracy.

Numerous internal policies were also drafted under his leadership...policies that guide the decisions of the Board of Directors.

Of note, among the policies developed, is the important internal management policy, as well as the unit management and vessel maintenance policy and the updating of the Reference Guide for Unit Leaders.

As Secretary-Treasurer, he left a legacy of management tools and tools for transparency as regards the organization's accounting. For both the external auditors

and us, the Canadian Coast Guard can rely on the financial data and administrative controls established by the CCGA(Q).

An organization's financial credibility is founded on its internal control mechanisms. We wish to commend Mr. Béchette for his work, which established rigorous control mechanisms.

Mr. Béchette's level of dedication with respect to his volunteer work has been exceptional, having maintained a high level of involvement in the Auxiliary as well as toward the Canadian Coast Guard's SAR mission.

The CCG Central and Arctic Region's St. Lawrence sector was privileged to have been able to count on the services of such a committed individual and would like to underscore his exceptional accomplishments by presenting Léopold Béchette with the gift of an Inukshuk.

PRIX DE RECONNAISSANCE DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Le Prix de reconnaissance de la Garde côtière canadienne (GCC) a pour but de souligner les actes héroïques ou les efforts accomplis par un bénévole ou un groupe de bénévoles qui ont contribué à l'amélioration des services de recherche et sauvetage ainsi qu'à la sauvegarde la vie humaine sur les plans d'eau de la région.

Les critères utilisés pour prendre en considération les candidatures sont les suivants :

- Le sauvetage des personnes en détresse;
- La disponibilité des membres d'une unité pour les missions de recherche et le sauvetage;
- Le travail communautaire des membres d'une unité et l'entraide entre les unités pour l'amélioration de la capacité d'intervention.

Cette année, nous avons déterminé que quelques unités se sont démarquées du lot par leur disponibilité et leur participation à un nombre important d'incidents.

Ainsi, le comité a évalué trois candidatures:

- L'unité 03 de Repentigny, zone 04 avec l'Auxiliaire 1253;
- L'unité 25 de Sept-Îles, zone 01 avec l'Auxiliaire 1278; et
- L'unité 14 de Rimouski, zone 02.

L'unité de Repentigny (AUX-1253), commandé par Michel Deschênes, fait partie des candidats retenus en raison du nombre de missions effectuées en 2014, soit 78 selon nos données et un excellent temps de réponse de 10 minutes en moyenne.

L'unité de Sept-Îles (AUX-1278), dont le commandant est Richard Lévesque, a quant à elle participé à 2 missions ayant une classification finale M1 et présente un temps moyen de réponse de 15 minutes.

L'unité de Rimouski, commandée par M. Ted Savage fait partie des candidats retenus pour son excellente disponibilité, un suivi post-incident remarquable et son implication régionale.

LE PRIX DE RECONNAISSANCE DE LA GCC EST DÉCERNÉ À :

L'UNITÉ 25 DE SEPT-ÎLES, ZONE 01 AVEC L'AUXILIAIRE 1278;

Une de ces missions a été une recherche en mer au large de Port-Cartier pour un homme à la mer qui a chuté du pont d'un bateau de pêche en pleine nuit.

Cet incident a d'ailleurs fait l'objet d'une revue de cas au dernier Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec tenu à Rimouski.

Même si les recherches se sont malheureusement avérées infructueuses plusieurs unités dont AUX-1278 y ont participé pendant plusieurs heures.

En ce qui concerne l'AUX-1278, ces recherches se sont effectuées sur une période continue de 12 heures. Au moment de l'incident, les conditions météo étaient plutôt défavorables pour une embarcation comme l'AUX-1278 avec des vents de l'est de 20 à 30 nœuds et des vagues de 3 à 4 mètres ce qui rend cette intervention digne de mention.

Félicitations à l'unité 25 ainsi qu'à Richard Lévesque commandant de l'unité 25 et Ghislain Demontigny, membre de l'unité 25 Sept-Îles.

CANADIAN COAST GUARD AWARD OF RECOGNITION

The Canadian Coast Guard (CCG) Award of Recognition was instituted to honour heroism or exceptional work carried out by a volunteer or group of volunteers in helping improve SAR services and services for saving lives on the waters of the region.

The criteria used for taking nominations into consideration are:

- The rescue of persons in distress;
- The availability of unit members for SAR missions;
- The community work carried out by unit members and mutual assistance among units in enhancing intervention capacity.

This year, some units clearly set themselves apart through their degree of availability and their participation in a significant number of cases.

The Committee evaluated three nominations:

- Unit 03 - Repentigny, Area 04 - Auxiliary 1253;
- Unit 25 - Sept-Îles, Area 01 - Auxiliary 1278; and
- Unit 14 - Rimouski, Area 02.

Unit 03 - Repentigny (AUX-1253), led by Michel Deschênes, was retained because of the number of missions carried out in 2014 which, according to our records, was 78 and because of its excellent average response time of 10 minutes.

Unit 25 - Sept-Îles (AUX-1278), whose Unit Leader is Richard Lévesque, took part in two missions having a final classification of M1. The unit's average response time was 15 minutes.

Unit 14 - Rimouski, led by Ted Savage, was retained because of its excellent degree of availability, remarkable post-incident follow-up and regional involvement.

THE RECIPIENT OF THE 2014 CCG AWARD OF RECOGNITION IS:



Richard Lévesque reçoit un baromètre de madame Sylvie Pelletier.

UNIT 25 - SEPT-ÎLES, AREA 01 WITH AUXILIARY 1278

One of the missions it was tasked to involved a search off of Port-Cartier for a man who fell overboard from a fishing boat in the middle of the night.

A case review of this incident was conducted at the last Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec held in Rimouski.

Though the searches unfortunately proved to be unsuccessful, a number of units, including AUX-1278, took part in them for several hours.

AUX-1278 searched for the POB for over 12 continuous hours. The unit is highly commended for having conducted the search in weather conditions that were less than ideal for a vessel like AUX-1278, with easterly winds at 20 to 30 knots and 3-4 metre waves.

Congratulations to Unit 25 and to Richard Lévesque, Leader of Unit 25, and to Ghislain Demontigny, member of Unit 25.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA MONSIEUR SERGE GOSSELIN, À L'OCCASION DE L'AGA DE LA GCAC À QUÉBEC LE 21 MARS 2015

Monsieur le président, membres du conseil administratif, distingués invités et collaborateurs, chers membres, mesdames, messieurs. Merci de m'offrir l'occasion de m'adresser à vous.

La Garde côtière auxiliaire canadienne de la région du Québec et le Service hydrographique du Canada de la région ont tissé des liens importants au fil des ans. Nos missions respectives tout en étant différentes sont complémentaires. La région a su être innovante grâce à nos affinités et une collaboration ouverte et efficace.

Le programme de visite de courtoisie pour les cartes marines et les publications nautiques développé en collaboration

avec vous et des représentants des Escadrilles canadiennes de plaisance du Québec en 2011 constitue un exemple enviable et envié de collaboration, convoité à l'échelle nationale.

En complémentarité au programme existant de visite de courtoisie pour les équipements de sécurité, il permet de sensibiliser les plaisanciers en leur fournissant de l'information sur la mise à jour des cartes ainsi que sur les services d'information sur les niveaux d'eau tout en recueillant en retour de l'information grâce au formulaire.

Cette information permet de mieux connaître et de cibler les habitudes des plaisanciers sur nos plans d'eau et



Serge Gosselin, directeur du Service hydrographique du Canada.

d'ajuster nos actions voire nos produits pour répondre aux besoins de navigation. L'an dernier, c'est plus de 925 formulaires qui ont été remplis par les différents participants au programme. De ces 925, vous avez contribué à en remplir près

de 500. MERCI à chacun de vous qui avez pris la peine de vous impliquer, et ce, bénévolement à cette cause. Grâce à vous, plusieurs plaisanciers ont été rejoints afin de les sensibiliser à tout le moins à l'importance d'avoir des cartes marines à bord et de les utiliser. Nous savons également que le succès d'une telle participation est grandement encouragé par votre Directrice du Service de la Prévention, madame Lyne Soulard que je remercie chaleureusement au nom du SHC.

Comme mentionné précédemment, pour remercier les participants, nous avons remis divers items selon le nombre de formulaires remplis (épinglettes du SHC, casquettes et porte-documents). Nous sommes heureux de vous annoncer que nous renouvellerons nos objets promotionnels cette année, un gage

de notre reconnaissance pour votre participation précieuse et reconnue.

Avec vos efforts, nous pouvons dresser un portrait des plaisanciers rencontrés. Voici ce qu'on a pu constater:

- 37% des plaisanciers rencontrés se promènent sans carte marine ;
- suivi de près par 36% qui eux ont des cartes papier du SHC à bord. Nous pourrions se lancer le défi de voir ce nombre augmenter dans le futur ;
- 15% utilisaient des cartes électroniques du SHC.

Selon les données des formulaires recueillis, on observe que le nombre d'utilisateurs de cartes papier (489) est plus grand que ceux qui n'utilisent que des cartes électroniques (297).

Malgré ces observations, nous allons continuer de développer des moyens innovateurs pour transmettre l'information essentielle à la sécurité de la navigation. Les services Web déployés en sont un exemple.

En terminant, je tiens à vous souligner notre entière reconnaissance pour votre rôle et vous assure le soutien du Service hydrographique du Canada à continuer l'excellente collaboration que nous avons avec vous. Je vous souhaite une très bonne et belle saison 2015.

Serge Gosselin

Directeur du Service hydrographique du Canada - Pêches et Océans Canada.

SPEECH OF SERGE GOSSELIN, DIRECTOR OF THE CANADIAN HYDROGRAPHIC SERVICE DURING THE AGM OF THE CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY HELD IN QUEBEC CITY ON MARCH 21, 2015

Mr. President, members of the Board of Directors, distinguished guests and collaborators, dear members, ladies and gentlemen, Thank you for this opportunity to speak to you.

The Canadian Coast Guard Auxiliary - Québec Region and the region's Canadian Hydrographic Service have formed strong ties over the years. While being different, our respective missions are complementary. The region's innovativeness can be attributed to our affinities and open and effective collaboration.

The courtesy check program for nautical charts and boating publications developed in collaboration with you and representatives of the Canadian Power and Sail Squadrons of Québec in 2011 is an enviable example of collaboration envied across the nation.

In conjunction with the existing courtesy check program for safety equipment, the nautical chart verification affords an opportunity to educate recreational boaters by providing them with information on chart updates and on the information services available with respect to water levels, all the while gathering information in return, through completion of the form.

The information collected on the form enables us to develop a better understanding and targeting of boaters' habits and practices and to realign our actions and products to meet boating requirements.

Last year, over 925 forms were filled out by the different program participants, close to 500 of which the Auxiliary had helped complete. I wish to extend a huge THANK YOU to everyone who has offered their volunteer time to become involved in this cause. With your help, a number of recreational boaters were educated, at the very least, on the importance of having nautical charts on board and using them. We also know that such participation is largely encouraged by your Prevention Service Director, Lyne

Soulard, whom I warmly thank on behalf of the CHS.

As mentioned earlier, to thank participants, we have presented them with different items according to the number of forms completed (CHS pins, caps and portfolios). We are pleased to announce that we will be renewing our promotional items this year as a means of recognizing your precious and appreciated participation.

With your help, we can develop a profile of the boaters with whom we have met. This is what we have been able to determine:

- 37% of the boaters met do not refer to nautical charts when boating;
- followed closely by 36% who have paper CHS charts on board. We could strive to see an increase in this number in the future;
- 15% use electronic CHS charts.

According to the information gathered from the forms, the number of users of paper charts (489) is greater than those who use only electronic charts (297).

Despite these observations, the CHS will continue to develop innovative means of transmitting information essential to boating safety. The web services that have been set up are an example of this.

In closing, I would like to underscore that we fully recognize the role you are playing and assure you of the support of the Canadian Hydrographic Service in continuing our fine collaborative relations. My wishes for an excellent 2015 season.

Serge Gosselin

Director of Canadian Hydrographic Service Fisheries and Oceans Canada.

ROBERT DORAIS, AGENT INSTRUCTIONS NAUTIQUES ET LIAISON AVEC LA CLIENTÈLE NOUS INFORME

Suite à l'Assemblée générale annuelle, Robert Dorais a jugé bon d'informer les membres de la GCAC au sujet des cartes marines.

SUIS-JE OBLIGÉ D'AVOIR DES CARTES MARINES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA À BORD?

Le Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995) de la Loi sur la marine marchande du Canada et de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, rend obligatoire la présence à bord des navires des cartes marines et autres publications nautiques, leur mise à jour et leur utilisation.

Une exemption s'applique aux navires de moins de 100 tonnes sous certaines conditions.

Extrait du règlement : « ... si la sécurité et l'efficacité de la navigation n'est pas compromise compte tenu du fait que la personne chargée de la navigation connaît suffisamment, dans la zone où le navire est appelé à naviguer :

- a) l'emplacement et les caractéristiques des éléments cartographiés suivants :
 - (i) les routes de navigation,
 - (ii) les feux de navigation, les bouées et les repères,
 - (iii) les dangers pour la navigation;
- b) les conditions de navigation prédominantes »

Les cartes marines papier du SHC répondent aux dispositions du Règlement. Les cartes marines matricielles du SHC ne répondent aux dispositions que dans la mesure où des cartes papier sont présentes à bord.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE LES PRODUITS DU SHC ET CEUX D'UN REVENDEUR À VALEUR AJOUTÉE (RVA)?

Les produits à valeur ajoutée sont créés dans le cadre d'une licence obtenue auprès du SHC, mais leur utilisation pour la navigation n'est pas « autorisée » par le SHC. Ces cartes ne répondent pas aux dispositions du Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995).

Les produits à valeur ajoutée peuvent être considérés comme une aide à la navigation, ce qui veut dire que les cartes officielles du SHC doivent être présentes à bord, utilisées et mises à jour. Les produits officiels diffusés par le SHC sont régulièrement mis à jour à l'aide des Avis aux navigateurs.

Pour connaître les fabricants licenciés par le SHC, consultez la rubrique Produits officiels et fabricants licenciés du SHC sur le site Web du SHC <http://www.cartes.gc.ca/copyright-droitdauteur/manu-fabri-fra.asp>.

Pour plus d'information, voir le Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995). <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-95-149/page-1.html>

Robert Dorais
Service Hydrographique du Canada.

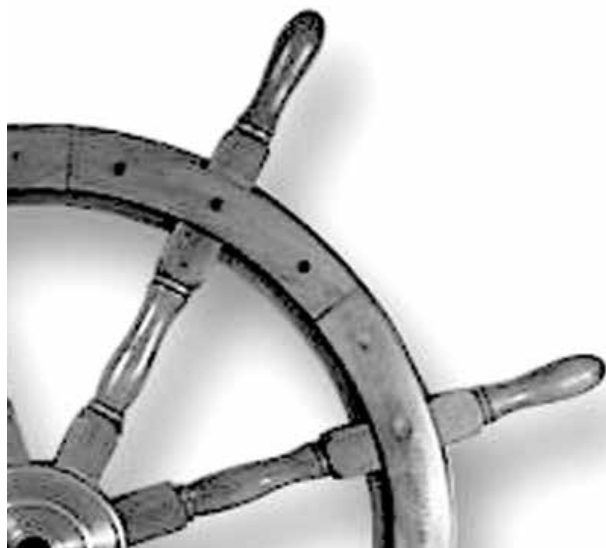


M. Serge Gosselin, directeur régional du Service hydrographique du Canada, a remis à M. Léopold Béchette, président sortant de la GCAC-Québec, un cadre représentant la carte commémorative des voyages de Champlain en signe d'appréciation pour l'excellente collaboration au programme de visite de courtoisie de cartes marines.

Serge Gosselin, Regional Director of Canadian Hydrographic services, presented Léopold Béchette, outgoing President of the CCGA-Québec, with a framed commemorative reproduction of the chart tracing Champlain's voyages as a mark of appreciation for Léopold's excellent collaboration with the nautical chart courtesy check program.

LES MEMBRES DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE SUIVANTS ONT REÇU DES CERTIFICATS DE MÉRITE DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

- Claude Duchesne, zone 01
- Robert Leblanc, zone 02
- Normand Bédard, zone 03
- Marc Lacouture, zone 04 (gagnant du Trophée du Président)
- Jean-Pierre Desautels, zone 05



LORS DE L'AGA, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL LOUIS MELANÇON A REMIS, AU NOM DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE, DES CASQUETTES AUX COMMANDANTS D'UNITÉ, AUX DIRECTEURS ET AUX ADJOINTS.

Texte Louis Melançon, photo Nadine Émond.



Lors de l'AGA, Louis Melançon explique aux membres présents la signification de ces casquettes.

CASQUETTE DE COMMANDANT D'UNITÉ

Vous vous rappellerez que l'année dernière nous avons remis à l'intention de tous les membres une casquette identifiée au nom de l'organisation plus l'inscription de l'unité d'appartenance de chacun.

Cette reconnaissance voulait avant tout renforcer le sentiment d'appartenance de nos membres envers leur unité. Nous avons reçu des dizaines de remerciements de la part de nos membres pour ce geste de la direction, qui fut donc fort apprécié.

Cette année, nous avons pensé à tous ceux et celles qui dirigent une unité, c'est-à-dire aux commandantes et commandants d'unité. Nous savons tous qu'être une commandante ou un commandant d'unité est une fonction fort importante au sein de notre organisation. Il nous apparaissait donc utile et important de reconnaître leur travail, et qu'une marque distinctive souligne la présence d'une commandante ou d'un commandant d'unité lors des activités auxquelles elles ou ils participent.

Nous sommes donc heureux de vous présenter la nouvelle casquette de commandant d'unité qui pourra dorénavant être portée. Celle-ci se distingue entre autre par une rangée de feuilles d'érable et il s'agit d'une casquette de fonction qui sera spécifiquement rattachée à la fonction proprement dite. C'est donc à dire que seule la commandante ou le commandant en fonction pourra porter cette casquette.

Advenant qu'une commandante ou un commandant ne soit plus la personne élue et en fonction, et surtout par respect pour la nouvelle personne arrivée, vous ne pourrez plus à ce moment-là porter votre casquette. Par contre, vous pourrez toutefois la garder comme souvenir.



Les commandantes et commandants d'unité sont fiers de porter les nouvelles casquettes.

CASQUETTE DE DIRECTEUR



Pascal Miron, directeur de la zone 05, Robert (Bob) Leblanc, directeur de la zone 02, Lyne Soulard, directrice du Service de la prévention, Denis Labonté, secrétaire, Mario Caron, directeur de la zone 04, Robert Bouchard, qui était à cette date directeur de la zone 03.

Maintenant, si nous avons des commandantes et des commandants qui s'impliquent énormément dans l'organisation et que dire de ceux et celles qui acceptent des postes de directeurs. Les directeurs autant de zone que des services ont de lourdes tâches sur les épaules. Il nous apparaît donc évident qu'elles et eux aussi devraient pouvoir porter une casquette distinctive identifiant leur fonction au sein de l'organisation.

Tout comme pour les commandantes et commandants, ils pourront porter cette casquette à feuilles d'érable aussi longtemps qu'ils seront en fonction.

La casquette se distingue de celle des commandantes et des commandants par le nombre de feuilles d'érable sur le devant de celle-ci. Bien sûr, par la suite, la casquette demeurera pour eux, un souvenir à conserver précieusement.

CASQUETTE D'ADJOINT

Il y a également un autre groupe de personnes chez-nous qui s'impliquent dans chacune de leur zone respective. Il s'agit des adjointes et adjoints de service, c'est-à-dire, formation, prévention, communication et ressources humaines.

Ces postes sont des postes nominatifs votés à chaque année par le conseil d'administration qui se réunit, comme à tous les ans, le lendemain de l'AGA. Les directeurs de service recevront donc, les cinq casquettes officielles des adjointes et adjoints qu'ils pourront remettre à leurs adjointes ou adjoints respectifs à la première occasion.



Le président sortant, Léopold Béchette et le nouveau président Michel Denis portent très bien leur nouvelle casquette.

CONCOURS DE L'UNITÉ DE L'ANNÉE 2015

Le Comité de nomination et reconnaissances présidé par Louis Arsenault a reçu cinq (5) candidatures pour le titre de l'unité de l'année 2015. Voici les finalistes avec un court résumé de leurs réalisations.

UNITÉ 49, BATISCAN

L'unité 49 (Batiscan) a eu des difficultés opérationnelles dues principalement au niveau d'eau beaucoup plus élevé que la normale, ce qui a eu comme effet de retarder de deux à trois semaines les mises à l'eau des quais de toutes les marinas du secteur. Le niveau des eaux de la rivière Batiscan a atteint 6 pieds et plus alors que son niveau normal se situe entre 3 et 4 pieds en juin. L'installation des ancrages était problématique et même le stationnement de la marina était inondé. Les installations ont été disponibles la dernière semaine de juin seulement. En plus, les deux moteurs de l'Auxiliaire 1288, après quelques 5000 heures d'usage, ont rendu l'âme. Le 1288 a donc été hors-service pendant plusieurs semaines, mais heureusement les BSA privés de l'unité ont pris la relève. Malgré tout, les 8 membres de l'unité, dirigés par le commandant Pierre Plante ont accompli un travail remarquable. Les membres ont participé à des formations en radio VHF et sauveteurs en mer, et en plus, ont participé au Salon chasse-pêche et camping de Trois-Rivières et au salon de Québec. Les trois BSA ont couvert les activités du Classique international de canots.

UNITÉ 43, LAC ST-LOUIS EST

L'unité 43 (Lac St-Louis Est) compte 26 membres, dont 8 sont qualifiés comme patrons d'embarcation et 7 comme conseillers en prévention. Ils ont un BSA corporatif, l'Auxiliaire 1245, doté de nouveaux moteurs, un système électrique amélioré et de nouvelles toiles de protection. L'unité fonctionne en vertu d'un programme de disponibilité 24/7 depuis deux ans. En 2014, l'unité a porté secours à six personnes en situation de danger et sauvé 2 personnes d'une noyade imminente. En coopération avec Dairy Queen, un programme « Ticket-a-kid » a été mis en place pour récompenser les enfants qui portent leur veste de flottaison. Pour mieux comprendre le trafic maritime qui traverse son secteur d'opération, l'unité a organisé une visite du Centre de contrôle de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Des négociations ont été initiées avec la Ville de Lachine en vue d'un partenariat. La santé financière de l'unité est saine grâce à une gestion rigoureuse et de généreux donateurs.

UNITÉ 04, QUÉBEC

L'unité 04 (Québec) créée il y a plus de 30 ans est une des plus anciennes de la GCAC(Q). Son secteur d'opérations se situe à l'ombre de la base de la GCC où une grande partie de sa flotte est concentrée et où elle peut intervenir tout au long de l'année. L'unité ne peut donc pas espérer intervenir dans de nombreuses missions. L'équipe locale s'est ainsi trouvée décimée lorsque son seul BSA n'a pas été mis à l'eau il y a deux ans. En 2012, le nouveau commandant Claude Fortin a relevé le défi de remettre l'unité à flot. Une équipe de 21 membres a été formée et trois BSA sont désormais à la disposition de l'unité. Tous les membres susceptibles de se trouver à bord d'un BSA ont complété le programme Sauveteur 1 et obtenu la certification requise en premiers soins. Une équipe complète de conseillers en prévention a été mise sur pied et ils ont assuré une présence au Salon du bateau du Québec et participé à trois blitz de vérifications dans

les marinas de la région. De plus, le nouveau commandant a négocié l'accès à six rampes de mise à l'eau pour ses BSA sur une remorque. L'unité 04 revient de loin et a le mérite d'avoir su renaître et se hisser parmi les meilleures.



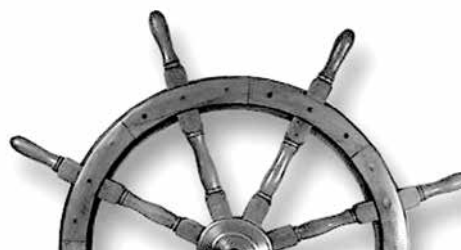
Louis Arsenault, président du Comité de nomination et reconnaissances.

UNITÉ 03 REPENTIGNY

L'unité 03 (Repentigny) est sous le commandement de Michel Deschênes. Cette unité, qui compte 22 membres et un BSA corporatif, a été très active au cours de l'année 2014. Les membres ont démontré une disponibilité et une efficacité remarquable en réalisant 75 missions en un temps moyen de réponse exceptionnel de 9.6 minutes. Certaines de ces missions ont été effectuées dans des conditions très difficiles et ont permis de sauver des vies et empêcher des pertes matérielles importantes. Les membres se sont également impliqués dans d'autres activités telles que le Salon Nautique de Montréal, un blitz de vérifications de courtoisie à la Marina Brousseau, les feux d'artifice de Montréal et un exercice de simulation avec les pompiers de Montréal. Certains membres ont participé à des centaines de missions dont deux qui ont atteint le cap des 200 missions.

UNITÉ 14, RIMOUSKI

Cette unité est dirigée par Ted Savage et compte 20 membres, un BSA corporatif et deux BSA privés. L'année 2014 a été particulièrement animée pour l'unité en termes de missions, formations, prévention et événements spéciaux. En tout, les membres ont consacré 405 heures bénévoles à diverses activités. Ils participent nombreux à Expo-Nature, avec Bobbie, qui a lieu chaque année vers la fin d'avril et qui attire des milliers de visiteurs de la Gaspésie, du Bas St-Laurent et du Nouveau-Brunswick. Les membres de l'unité profitent d'un protocole avantageux avec la Ville de Rimouski pour effectuer des exercices SAR en mer avec le BSA de la ville sans frais pour la GCAC(Q). En 2014, l'unité a négocié une entente avec la Marina de Rimouski pour la location d'un petit centre d'opération équipé de radio VHF, cartes de navigation et ordinateur. En avril 2014, la Réserve Navale (NCSM) D'IBERVILLE a conduit, à Rimouski, un exercice d'aide à l'autorité civile qui impliquait les militaires de trois unités de réserves navales de la région Est, d'une unité de plongeurs militaires (région Est), de participants de la GCAC(Q) ainsi que des pompiers volontaires de Mont-Joli. La présence d'une unité de la GCAC a permis d'augmenter le réalisme de l'exercice. En collaboration avec l'Université du Québec de Rimouski (UQAR) et l'Institut des sciences de la mer (ISMER) l'unité collabore à un projet de positionnement et de récupération de petites bouées scientifiques en mer dotées de GPS qui permettent à l'unité de raffiner ses techniques de recherche en mer.



L'UNITÉ 04 – QUÉBEC A ÉTÉ CHOISIE L'UNITÉ DE L'ANNÉE



Claude Fortin agissait comme maître de cérémonie lors de l'Assemblée générale annuelle. Il a souhaité la bienvenue aux personnes présentes dans la belle Ville de Québec.

Commandant de l'unité 04 – Québec, Claude Fortin était très heureux de remporter le titre de l'unité de l'année. Les membres de son unité sont tous d'accord, car tous ont mis des efforts pour remettre l'unité 04 – Québec à flots. Félicitations à Claude Fortin et son équipe.

SAUVETEURS DE QUÉBEC À L'HONNEUR

Voici un article qui a paru dans le Journal de Québec en mars dernier.

Les bénévoles de l'unité de la Ville de Québec de la Garde côtière auxiliaire canadienne, section Québec, ont reçu le titre d'«Unité de l'année» lors de l'Assemblée générale annuelle de cette organisation tenue récemment à Québec.

Les bénévoles de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont plus de 600 bénévoles du Québec, toujours prêts à intervenir lors d'opérations de recherche et sauvetage sur l'eau, à la demande de la Garde côtière canadienne.

On les retrouve dans plus de 50 marinas disséminées le long du Saint-Laurent depuis l'Ontario jusqu'à la Gaspésie et sur la Côte-Nord, sans oublier le Saguenay. www.gcac-q.ca.



Sur la photo, le commandant de l'unité 04 de Québec, Claude Fortin, reçoit les félicitations du président de l'organisation Léopold Béchette, lors du Salon du bateau de Québec.

VOICI POURQUOI L'UNITÉ 04 (QUÉBEC) A REÇU LE TITRE DE L'UNITÉ DE L'ANNÉE 2014

Texte Marc Lestage.



- La Garde côtière auxiliaire canadienne doit pouvoir compter sur des bénévoles bien formés et disponibles afin de satisfaire sa mission.
- L'Unité 04 de Québec créée il y a plus de 30 ans est une des plus anciennes à avoir été formée afin de prêter main forte à la GCC lors d'opérations de recherches et sauvetage.
- La Garde côtière canadienne concentre l'essentiel de sa flotte et de son effectif dans la région de Québec. C'est également une base où la GCC peut compter sur une équipe permanente tout au long des mois d'été afin d'intervenir en cas d'urgence.
- Les bénévoles de l'Unité 04 de Québec ne peuvent donc pas espérer intervenir dans de nombreuses missions. Cette réalité a fait en sorte que l'équipe locale s'est trouvée décimée lorsque le seul BSA toujours actif n'a pas été mis à l'eau, il y a deux ans.
- Cet abandon de nos services sur l'eau coïncidait avec l'obligation pour l'organisation de suspendre ses activités de prévention faute de budget et démobilisation.
- La survie de l'Unité était alors remise en question.

RETROUSSER NOS MANCHES

- C'est à l'automne de 2012 que le nouveau commandant Claude Fortin a relevé le défi de remettre l'unité à flots.
- Deux ans plus tard, on peut prétendre sans gêne que l'Unité 04 de Québec constitue un modèle pour toutes les sections locales de notre organisation.
- Une équipe d'une douzaine de membres a été formée.
- Trois BSA sont désormais à disposition et chacun dispose d'une équipe de bénévoles ayant complété les formations requises.
- Tous les membres de notre unité susceptibles de se retrouver à bord d'une embarcation ont complété le programme Sauveteur1 et obtenu la certification requise en matière de premiers soins.
- Cette préparation a permis aux BSA de l'unité d'intervenir efficacement lors des journées de formation sur l'eau du personnel saisonnier de la régulière, d'assurer des patrouilles de sécurité lors des feux d'artifice et d'accompagner et encadrer les jeunes marins participant au programme de course en Yole, dans la région de Québec.
- En augmentant la visibilité de son unité, le commandant Claude Fortin a été en mesure de négocier et obtenir l'accès à six rampes de mise à l'eau dans la région immédiate de Québec. Une initiative intéressante puisque deux des trois BSA de notre unité sont sur remorque. La disponibilité de plusieurs sites de mise à l'eau nous assure de pouvoir déployer ces embarcations plus rapidement et avec plus d'efficacité, dans tous les cas.



Les membres de l'unité 04 présents lors de l'AGA sont fiers de porter la veste identifiée Unité de l'année.

- Une équipe complète de conseillers en prévention a été mise sur pied.
- L'unité a été très présente lors des Salons du bateau de Québec l'an dernier et sa présence est aussi assurée pour cette année.
- Au cours de la dernière saison, les conseillers de l'Unité 04 ont participé en grand nombre à trois blitz de vérifications de courtoisie dans les marinas du Parc nautique Lévy, au Yacht Club de Québec à Sillery et à la Marina du Vieux-Port de Québec.
- Bien sûr il y a plusieurs unités dans notre organisation qui comptent au moins 12 bénévoles formés et en mesure d'intervenir sur l'eau ainsi qu'une équipe de conseillers. La situation de l'Unité 04 de Québec est différente toutefois parce l'on peut dire que cette unité revient de loin et a dû multiplier les efforts afin de rejoindre le peloton de tête de nos unités les plus efficaces et performantes.

De façon plus positive les membres du Comité de nomination et reconnaissances sont invités à conclure que « l'unité 04 est celle qui a fait le plus de progrès au cours des deux dernières saisons ».

Marc Lestage

Membre de l'Unité 04.

REMISE DU CADEAU OFFERT PAR LA GCAC



Michel Denis, président remet le cadeau de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) au président sortant Léopold Béchette. Il s'agit d'une balise de secours personnelle « RescueMe » ainsi qu'un appareil « Cobra JumpPack, servant à charger plusieurs appareils électroniques tels qu'ordinateurs, téléphones cellulaires, iPad et autres, ainsi que des batteries marines et automobiles.

GAGNANTS DU CONOURS DE PHOTOS

Une dizaine de nos membres ont répondu à l'invitation qui leur était faite de participer à un concours de photos sous le thème de « La photo de l'été ».

Le premier prix a été remis à Lucie Lessard adjointe en formation de la zone 01 et Réjean Lefrançois commandant de l'unité 56- St-Lambert s'est mérité le deuxième prix.



COMITÉ DE NOMINATION ET RECONNAISSANCES

Texte Louis Arsenault

Les membres suivants ont reçu une plaque pour souligner leur implication bénévole exemplaire en 2014.

CES PLAQUES SONT DESTINÉES À :

- Michel Martin, membre de l'unité 43 – zone 05
- Robert Fleury, commandant de l'unité 43 – zone 05
- Jean-Pierre Desautels, adjoint en prévention- unité 43 – zone 05
- Richard Lévesque, commandant de l'unité 25 – Sept-Îles – zone 01
- Ghislain Demontigny, membre de l'unité 25 – Sept-Îles – zone 01
- Patrick Gagné, adjoint en formation, unité 04 – zone 03

DES CERTIFICATS ET CADEAUX ONT ÉTÉ REMIS À :

- Éric Gagné, commandant de l'unité 26, Cap-à-l'Aigle - zone 03
- Guy Jean, équipier de relève, unité 14 Rimouski
- Denis Labonté, trésorier, unité 16, Vallée du Richelieu - zone 04

- Ted Savage, directeur des communications, unité 14 Rimouski - zone 02
- Lucie Plante, commandante de l'unité 06 – Port de Montréal – zone 04
- Marc Lestage, secrétaire, unité 04 – zone 03
- Réjean Lefrançois, commandant de l'unité 56- St-Lambert – zone 04
- Serge Jacques, adjoint en formation, unité 20 – Lac Des-Deux Montagnes - zone 05
- Lucie Lessard, adjointe en formation, unité 25- Sept-Îles - zone 01
- Anita Pedneault, adjointe Ressources humaines – unité 15 – Isle-aux-Coudres - zone 03
- Alain Beaulieu, membre de l'unité 03 - Repentigny - zone 04



UNE LETTRE SIGNÉE PAR LE PRÉSIDENT A ETÉ ENVOYÉE AUX PERSONNES SUIVANTES :

MICHEL COUTU : membre de l'unité 16 Vallée du Richelieu

Durant la saison 2014, vous vous êtes impliqué bénévolement de façon exemplaire. À titre de conseiller en prévention, vous avez participé à une journée de blitz de vérifications de courtoisie à la Marina St-Mathias, effectué 24 vérifications de courtoisie et rempli 21 formulaires de cartes marines. De plus, vous avez fait preuve d'un très grand professionnalisme dans vos relations avec les plaisanciers et le public.

RÉJEAN HÉBERT : membre de l'unité 16 Vallée du Richelieu

En 2014, vous avez consacré 104,9 heures de bénévolat dans diverses activités de l'unité 16. En plus de suivre le programme de formation pour devenir instructeur de l'organisation, vous avez participé à un cours du Sauveteur 1, suivi 2 autres formations et effectué des heures de maintenance sur l'Auxiliaire 1235. En prévention, vous avez effectué 14 vérifications de courtoisie et rempli 13 formulaires de cartes marines en plus de participer à 4 journées d'activités de prévention et deux blitz de vérifications de courtoisie à la Marina St-Mathias et un blitz de vérifications de courtoisie à la Marina de Chambly. En recherche et sauvetage, vous avez participé à 3 missions et effectué 34,5 heures de patrouille.

NATHALIE RICHARD : membre de l'unité 03 Repentigny

Membre depuis 2011, vous avez déjà plus de 100 missions et 430 heures d'activités diverses à votre crédit. Votre implication bénévole exemplaire inclut également des travaux organisationnels et de correspondance, de même que l'assistance au commandant pour la gestion de l'unité. Vous partagez votre savoir-faire avec les nouveaux membres et votre délicatesse à leur endroit en préparant des collations lors de réunions et de corvées contribue à la motivation de tous les membres.

MÉLANIE LEATHEAD : membre de l'unité 03 Repentigny

En tant que nouvelle recrue de l'unité 03, votre implication bénévole exemplaire dans diverses activités est une inspiration pour vos collègues. Vous avez participé à 27 missions, 18 patrouilles et autres activités, incluant des formations, corvées et entretien de l'Auxiliaire 1253 pour un total de plus de 14 heures de bénévolat. De plus, en tant que nouvelle opératrice de Bobbie, vous avez fait preuve d'un engouement contagieux auprès des enfants et du public.

MARC LACOUTURE : membre de l'unité 22 Sorel-Tracy

Vous faites preuve d'une disponibilité exemplaire tout au long de la saison. En tant que patron d'embarcation, vous êtes toujours prêt pour des missions et connaissez mieux que quiconque le plan d'eau de votre région. De plus, vous faites en sorte que votre bateau soit à l'eau très tôt le printemps et disponible jusqu'à tard l'automne. Au cours de la dernière saison, vous avez effectué le nombre impressionnant de 53 vérifications de courtoisie et ainsi remporté le Trophée du Président.

CLAUDE DUCHESNE : membre de l'unité 01 Chicoutimi

Au cours de la dernière saison de navigation, vous vous êtes impliqué de façon exemplaire en prévention dans une région où le trafic de plaisance est relativement limité. Malgré tout, avec la collaboration d'un des membres de votre unité, vous avez effectué une vingtaine de vérifications de courtoisie ce qui est remarquable dans le contexte.

JEAN-PAUL DUCHESNE : membre de l'unité 01 Chicoutimi

Au cours de la dernière saison de navigation, vous vous êtes impliqué de façon exemplaire en prévention dans une région où le trafic de plaisance est relativement limité. Malgré tout, avec

la collaboration d'un des membres de votre unité, vous avez effectué une vingtaine de vérifications de courtoisie ce qui est remarquable dans le contexte.

PIERRE GUILMAIN : membre de l'unité 06 Port de Montréal

Au fil des années et, en particulier en 2014, vous avez su mettre vos connaissances et votre expérience au service de votre unité en apportant une aide précieuse à votre commandant pour le recrutement de nouveaux membres. De plus, vous avez été présent aux diverses formations de votre unité et avez participé à 10 missions SAR et aux PSN liés aux feux d'artifices de Loto Québec.

MICHEL DESCHÊNES : membre de l'unité 03 Repentigny

Votre implication bénévole en tant que commandant de votre unité, patron d'embarcation, conseiller en prévention et membre de l'équipe d'urgence et délégué GISAR est exemplaire. Vous avez recruté de nouveaux membres, participé à 47 missions, 15 patrouilles, pris soin de l'Auxiliaire 1253 que vous abritez dans votre propre garage et consacré plus de 167 heures bénévoles à la gestion et la bonne marche de votre unité.

DES LETTRES DE RECONNAISSANCE ONT ÉTÉ ENVOYÉES PAR LOUIS ARSENAULT, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE NOMINATION ET RECONNAISSANCES AUX MEMBRES SUIVANTS :

- Robert Chouinard, unité 56 – zone 04
- Pierre Plante, unité 49 – zone 03
- Jacques Couture, unité 16 – zone 04
- Pierre Bourque, unité 16 – zone 04
- Mario Caron, unité 03 – zone 04
- Chantal D'Allaire, unité 09 – zone 05
- Richard Labranche, unité 09 – zone 05

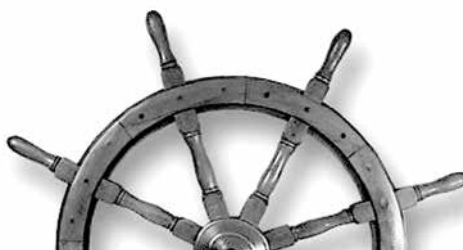
Le président du Comité de nomination et de reconnaissances Louis Arsenault, au nom des membres du comité, félicite ces membres pour leur généreuse contribution en tant que membres de la GCAC, et il les encourage à continuer de s'impliquer bénévolement comme membre et ainsi contribuer à atteindre des objectifs et aussi au succès de notre organisation.

Les membres du Comité de nomination et de reconnaissances sont : André Maltais, zone 01, Louis Arsenault, président, zone 02, Anita Pedneault, zone 03, Sébastien Gagné, zone 04, Gilbert Léger, zone 05.

L'ACCUEIL

Encore une fois cette année, mesdames Sylvie Breault, Francine Guillot et Pierrette Roger ont fourni un service rapide et courtois à l'accueil.

Nous espérons revoir cette équipe chevronnée lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de 2016.



TOMBOLA

Cette année la tombola a rapporté le montant le plus élevé à date soit : 649\$. Les cadeaux étaient moins nombreux mais ils étaient de très bonne qualité.

Comme d'habitude, Lynda Lapointe et Gilles Larocque ont fait un travail remarquable.

Il faut noter que c'est Gilles Larocque, qui faisait partie de l'unité 47 Outaouais, maintenant fermée, qui a eu l'idée d'instaurer une tombola lors de l'Assemblée générale annuelle de 2010, qui se tenait à l'Auberge des Seigneurs à St-Hyacinthe. La personne responsable était Louise Laramée, commandante de l'unité 22 –Sorel-Tracy. Depuis ce temps la tombola se répète à chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle.

Nous espérons fortement revoir ces deux personnes expérimentées lors de l'AGA de mars 2016.

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

- Bertrand Arsenault
- Boathouse
- Café sur Mer – Madame Janis Gillan, Métis-sur Mer
- Garde côtière canadienne
- Global Marine
- Groupe Océan
- Jardins de Métis – Reford Gardens, Grand-Métis (M. Alexander Reford)
- Les magasins Latulippe
- Louis Arsenault
- Pierre Harvey
- Services Hydrographique du Canada



BANQUET – REMISE DE RECONNAISSANCES – SOIRÉE DANSANTE ALLOCUTION DE RÉJEAN LEFRANÇOIS, MAÎTRE DE CÉRÉMONIE LORS DU BANQUET DE L'AGA 2015

Bonsoir à tous, je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à la soirée banquet de l'AGA 2015.

Événement important, s'il en est un, puisqu'il permet à la grande famille que nous sommes de se retrouver, d'échanger et de souligner le travail de certains d'entre nous qui se sont démarqués tout au cours de la saison 2014.

Comme dans toutes les familles et plus spécialement les grandes familles, il est inévitable de connaître des dissensions, divergences d'opinion, confrontations créant parfois un climat de turbulence et d'insatisfaction. C'est pourquoi que c'est toujours un plaisir et un réconfort de se retrouver à l'AGA annuelle et de se voir rassemblés à nouveau.

Je suis convaincu que s'il y avait plus de communications entre nous, certains faits ou décisions qui nous opposent nous apparaîtraient plus acceptables et plus compréhensibles et certains malentendus seraient dissipés.

Je voudrais souligner le courage de nos deux candidats qui ont brigué les suffrages au poste de la présidence. Je me suis toujours dit qu'il fallait aimer le trouble pour vouloir accéder au poste de président, non pas que notre organisme soit nécessairement propice aux conflits, mais dû à la complexité, aux exigences et l'immense tâche que représente un tel mandat et qu'il fallait être fait fort pour y parvenir! Mais voilà cette force, c'est la passion qui les anime et le désir de servir l'organisation et de la porter toujours plus haut et plus loin.

Je veux remercier ici celui qui a incarné cette force et cette passion et qui a contribué largement à maintenir notre organisme dans les plus hauts standards dans l'exercice de ses deux mandats. UN GRAND COUP DE CHAPEAU À MONSIEUR LÉOPOLD BÉCHETTE.

FÉLICITATIONS À NOTRE NOUVEAU
PRÉSIDENT FRAÎCHEMENT ÉLU,
MONSIEUR MICHEL DENIS...
MONSIEUR LE PRÉSIDENT...
BON MANDAT.



Ce même défi s'applique également au directeur général, aux conseillers, directeurs de service, adjoints, directeurs de zone et commandants d'unité à qui je donne un grand coup de chapeau pour leur magnifique travail.

Permettez-moi de souligner au passage le travail extraordinaire de ceux qui ne sont pas sur le terrain avec nous mais qui sont indispensables. J'ai nommé, madame Claudette Petitpas, rédactrice, journal Le Dauphin, Nancy Dufault, Service aux membres (SAM) et Jocelyn Coulterman, officier d'opérations.

Nous avons tendance à oublier, en tout cas on en parle moins, ceux qui sont à la base de notre organisation : Il n'y a pas d'armée sans militaires, de service de police sans policiers, de service d'incendie sans pompiers, tout comme il n'y a pas de Garde côtière sans garde-côtes.

C'est VOUS, chacun et chacune d'entre vous qui allez au front, qui êtes aux premières lignes, que l'on réveille à minuit, 1-2-3-4 heures du matin pour porter assistance à des plaisanciers en difficulté et souvent en danger, à vos risques et périls, dans des conditions difficiles et même dangereuses, contre vents et marées. Dans mon métier, on dit que le salaire de l'artiste, ce sont les applaudissements du public. C'est faux... nous sommes payés. Par contre, ce qui est vrai, c'est que votre unique salaire à vous, c'est votre propre satisfaction d'une mission accomplie. Bien sûr, sauver des vies c'est gratifiant! Beaucoup d'entre vous l'avez vécu.

Moi-même, j'ai été appelé en 2001 sur une mission où nous avons sauvé deux vies in extremis dont un jeune homme qui s'était précipité en bas du pont Jacques-Cartier. C'est là qu'on réalise toute la portée de notre geste et que notre implication au sein de notre organisme prend tout son sens.

Bien sûr, vous n'êtes pas toujours confrontés à des missions aussi extrêmes, mais chaque intervention où vous portez assistance à des plaisanciers est tout aussi gratifiante car sans elle, une situation au départ banale pourrait devenir dangereuse et en ce sens vous pourriez également avoir contribué à sauver des vies.

Si vous faites tout cela, c'est parce que vous êtes des gens de cœur et de passion et, pour citer un de mes collègues, vous avez la GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE tatouée sur le cœur!

Je suis particulièrement heureux de faire partie de la Garde côtière auxiliaire parce que ça me permet de travailler avec des gens comme vous et vous m'inspirez, comme je suis certain que vous en inspirez beaucoup d'autres !

Pour ce que vous êtes, pour ce que vous faites, vous méritez d'être hommés chacun et chacune d'entre vous. Je vous propose un beau moment, levez-vous tous, payez-vous un standing ovation, tournez-vous vers votre collègue, de gauche, de droite ou devant et rendez-vous hommage mutuellement en vous applaudissant chaleureusement.

Longue vie à la Garde côtière auxiliaire canadienne, en souhaitant qu'elle demeure forte et unie. Bonne soirée à tous.

Réjean Lefrançois

Commandant de l'unité 56 – St-Lambert.

n.d.l.r. : Merci monsieur Lefrançois pour cet bel hommage fait aux membres de la GCAC. Pour les nouveaux membres arrivés, tout comme pour les anciens, votre texte nous fera réfléchir !

PRÉSENTATION DE LA MÉDAILLE DE SERVICE EXEMPLAIRE À LÉOPOLD BÉCHETTE

La médaille de service exemplaire est présentée en vertu du programme national de reconnaissance au mérite de la Garde côtière auxiliaire canadienne. Cette médaille a été créée pour souligner les réalisations de membres qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la Garde côtière auxiliaire canadienne et ce, sur une période de temps prolongée.

Le récipiendaire de cette importante distinction fait partie de la GCAC(Q) depuis 1999 et a gravi de nombreux échelons de l'organisation incluant conseiller en prévention, adjoint à la formation du public, adjoint à la prévention, directeur de la prévention, secrétaire-trésorier et président.

C'est sous son leadership qu'ont été rédigées de nombreuses politiques internes servant à encadrer les décisions du conseil d'administration. On n'a qu'à penser à l'importante politique de gestion interne, à la politique de gestion des unités, la maintenance des embarcations de même que les mises à jour de nos règlements généraux et notre Guide de référence des commandants d'unité.

Il laisse en héritage à ses successeurs des outils d'administration, de gestion et d'opérations modernes et bien adaptés aux besoins de l'organisation. Notre région a été privilégiée de pouvoir compter sur les services d'une personne aussi dévouée et disponible pour occuper des fonctions aussi exigeantes et essentielles au développement de notre organisation.



Le conseiller général de la GCAC(Q) Louis Arsenault, à droite, présente à Léopold Béchette, président sortant de la GCAC(Q) la médaille de service exemplaire de la GCAC.

PRÉVENTION - REMISE DU TROPHÉE DU PRÉSIDENT



Le Trophée du Président a été ressorti cette année et c'est monsieur Marc Lacouture de l'unité 22 –Sorel-Tracy, qui a remporté le Trophée du Président. Il faut noter que Marc Lacouture avait à son actif 53 inspections de courtoisie. Bravo Marc ! De gauche à droite : Louise Laramée, commandante de l'unité 22 - Sorel-Tracy, Michel Denis, président, Marc Lacouture, membre de l'unité 22 et Lyne Soulard, directrice du Service de la prévention.

HOMMAGE À LOUIS ARSENAULT



Pour cette dernière sortie officielle de ma part, je voudrais rendre hommage à un membre qui depuis de nombreuses années se donne corps et âme pour l'organisation sans compter ni son temps, ni ses efforts :

À un membre qui au cours des dernières années, a cumulé non pas un, non pas deux, mais bien trois postes de gestion à la fois.

À un membre qui par sa sagesse et ses très bons conseils, m'a beaucoup aidé lors de mon passage à la présidence de l'organisation.

À un membre devant qui je me sentais à l'occasion mal à l'aise de lui demander quelque chose de plus, parce qu'il me répondait toujours «oui» et ajoutait « mon président, un bon soldat ne dit jamais non ».

Pour toutes ces raisons et pour l'ensemble de son œuvre, j'invite notre nouveau président Michel Denis à venir me rejoindre ici à l'avant pour présenter à ce membre, à titre de remerciements et de reconnaissances, une plaque/foyer, au centre de laquelle nous retrouvons un petit foyer fonctionnant à l'éthanol et sur laquelle nous pouvons lire ceci :

Louis Arsenault

Notre profonde gratitude pour votre implication bénévole au sein de notre organisation depuis 1996.

C'est un privilège de pouvoir vous compter dans nos rangs et bénéficier de votre dévouement, votre générosité et votre expérience.

Merci pour tout le temps consacré et nous espérons pouvoir vous compter parmi nous, pour de nombreuses années.

Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec)

Il faut aussi ajouter que Louis Arsenault est membre de la GCAC depuis 19 ans.

Il a assuré la présidence de l'organisation après le départ de Robert Petitpas et a siégé au cours des huit dernières années à titre conseiller général.

L'organisation a frappé trois (3) médailles et Louis Arsenault les a toutes méritées : Gestionnaire exceptionnel, Mérite exceptionnel et Bravoure lors d'opérations de sauvetage.

Louis est reconnu surtout pour sa modestie. Président du Comité de nomination et reconnaissances, il a toujours été au premier plan pour distribuer les récompenses et les décorations alors que tous ses pairs sont unanimes à déclarer qu'il est le plus méritants parmi eux.

NOMINATIONS

Les membres du conseil d'administration sont heureux de vous annoncer les nominations suivantes :

MONSIEUR TED SAVAGE

Ted Savage, de Métis-sur-Mer, est notre nouveau Directeur des communications. Il succède à François Dézy qui a quitté ses fonctions en mars dernier.

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la GCAC(Q) tenue à Québec le 21 mars 2015, Ted Savage a été nommé directeur des communications. A ce titre, il devient responsable des activités des communications internes et externes de l'organisme pour l'ensemble du Québec. Il sera secondé dans ses fonctions par un adjoint dans chacune des cinq zones de la région Québec et par l'éditrice en chef du Dauphin.

Pompier volontaire, premier répondant, technicien de La Boussole, groupe de recherche et sauvetage en forêt de la Métis, Ted Savage est président de Précision Timing International Inc. et consultant dans le domaine de l'intégration des technologies de l'électronique et dans la production de diffusion directe d'événements sportives.

Ex-compétiteur international et entraîneur de ski Alpin, directeur technique de TAG Heuer-Timing (Suisse) pour les compétitions Formule 1 et la Coupe du Monde de Ski Alpin, et consultant en technologie de sport du Comité Olympique International. Il est spécialiste en sécurité du sport pour Alpine Canada Alpin, consultant en sécurité pour la fédération nationale de ski, délégué technique d'Alpine Canada Alpin. Avant sa nomination comme directeur des communications, Ted occupait le poste de commandant de l'unité 14, Rimouski.

Louis Arsenault

Adjoint au Service des communications pour la zone 02.

MONSIEUR ANDRÉ AUDET

Monsieur André Audet se joint au conseil d'administration et devient Directeur des opérations de la Garde côtière auxiliaire canadienne, section Québec.

Monsieur Audet nouvellement retraité de la Garde côtière canadienne saura sûrement nous faire profiter de sa longue expérience dans la mise en place, la coordination et la supervision des opérations de recherche et sauvetage dont il avait la responsabilité à titre de surintendant de la région du Québec pour la GCC.

Cette nomination a pris effet le 31 mars 2015.

Nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues à André au sein de la direction de la GCAC(Q) et tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

Michel Denis
Président



MONSIEUR BENOÎT LOSIER

Lors de la réunion 9 mai dernier, Ted Savage, nouveau directeur du Service des communications nous a annoncé la nomination de Benoît Losier au titre adjoint aux communications dans la zone 04.

Membre de l'unité 56 – St-Lambert depuis le 26 novembre 2014, Benoît agit comme équipier sur l'Auxiliaire 1258.

Depuis 2009 à aujourd'hui, Benoît Losier a comme travail celui de concepteur-rédacteur. Auparavant, de 2007 à 2009, il a travaillé comme chargé de compte et rédaction. À ses débuts soit de 1999 à 2007, il a été moniteur de planche à voile.

Nous sommes persuadés que monsieur Benoît Losier pourra s'acquitter de son poste d'adjoint de la zone 04 sans aucun problème.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER VOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015



Assis : Léopold Béchette, conseiller général, Michel Denis, président, Louis Melançon, directeur général. Debout : André Audet, directeur des opérations, Lyne Soulard, directrice du Service de la prévention, Pierre Lefebvre, directeur du Service de la formation, Marc Lestage, secrétaire, Denis Labonté, trésorier et Ted Savage, directeur du Service des communications.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - LOUIS MELANÇON

LE DÉBUT DE SAISON

En cette période de l'année, il y a toujours une certaine fébrilité à Sorel avec le lancement de la nouvelle saison SAR. Notre officier des opérations et maintenance est fortement sollicité pour les inspections de bateaux. L'arrivée prévue de deux nouvelles embarcations corporatives au sein de la flotte qui sont en préparation, donnera sans doute plus de flexibilité au service des opérations afin de couvrir adéquatement notre territoire. Nous remercions tous ceux et celles qui nous aident dans la planification équitable des mises à l'eau.

LE COMITÉ DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le comité des événements spéciaux supervisera de nouveau cet été la Formation Interzone qui est prévue pour le 15 août 2015 à Québec. Fort de l'expérience vécue l'année dernière, des correctifs organisationnels ont été apportés afin de mieux planifier l'événement. Au cours des prochaines semaines, les commandants seront invités à proposer des participants pour l'occasion. Il est déjà prévu que nous pourrions compter de nouveau sur la présence et collaboration de la Garde côtière canadienne. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!

En ce qui concerne la prochaine AGA, il est déjà prévu que celle-ci aura lieu dans la zone 04 au mois de mars 2016. Un comité organisateur local sera mis sur pied avec l'aide du directeur de zone afin de rendre cet événement annuel unique....comme à chaque année!

CALENDRIER GISAR

Certains d'entre vous ont sans doute vu apparaître au cours des dernières semaines un nouvel onglet actif dans Gisar, c'est le calendrier des principaux événements organisés autant par l'organisation que par les services.

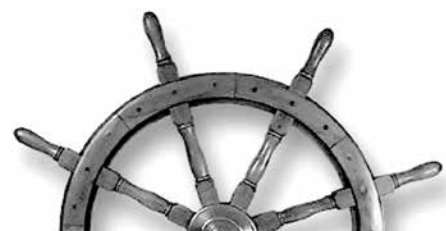
Celui-ci servira avant tout à informer les membres sur ce qui se passe chez nous mais il servira également aux organisateurs d'activités à mieux planifier leurs activités. Tous les services qui organisent des activités pourront consulter le calendrier et ainsi éviter que deux événements ne viennent en conflit avec une autre activité préalablement organisée et qui toucherait les mêmes personnes ou qui requerraient les mêmes équipements dans une autre unité.

C'est donc un outil de plus qui sera fort utile....en autant que chacun n'oublie pas de la mettre à jour!!!

En terminant, au nom de mes deux collègues Nancy et Jocelyn ainsi que moi-même, nous vous souhaitons une excellente saison estivale. Nous serons toujours heureux de collaborer avec vous et vous diriger vers les bonnes ressources.

Bonne saison!

Louis Melançon
Directeur général.



MESSAGE FROM THE DIRECTOR GENERAL - LOUIS MELANÇON

THE START OF THE SEASON

The start of the new SAR season always brings with it a certain excitement in the air in Sorel. Our Operations and Maintenance Officer is frequently called on for vessel inspections. The anticipated addition to the fleet of two new corporate vessels that are being prepared will assuredly afford the Operations Service greater flexibility for adequately covering our territory. Our thanks to everyone who is helping us with drawing up a schedule for lowering vessels into the water that is fair to everyone.

THE SPECIAL EVENTS COMMITTEE

This summer, the Special Events Committee will again supervise the Inter-Area Training event which, this year, is planned for August 15, 2015 in Québec City. Benefitting from last year's experience, we finetuned certain organizational aspects in order to better plan the event. During the coming weeks, Unit Leaders will be invited to propose participants for the event. The Canadian Coast Guard has assured us of its presence and collaboration this year, once again making it a must-attend event!

As regards the next AGM, it is already scheduled to be held in Area 04 in March 2016. The Area Director will help in setting up a local organizing committee in order to make this annual event unique...as it is every year!

GISAR (SMS) CALENDAR

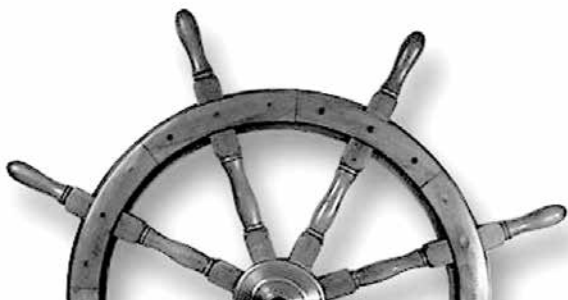
In the past few weeks, some of you may have noticed that there is a new active tab in GISAR/SMS. It is the calendar of the main events organized by both the Auxiliary itself and its services.

The calendar will be useful for letting members know what is happening here. It will also help services in better planning their activities. All the services that organize activities will be able to consult the calendar and thereby avoid scheduling an event on a date that would conflict with one that has already been organized and that would involve the same persons or require the same equipment in another unit. It is thus an additional planning tool that will be very useful...as long as one doesn't forget to update it!

In closing, on behalf of my two colleagues, Jocelyn and Nancy, as well as myself, we wish you an excellent summer season. We are always happy to collaborate with you and direct you to the proper resources.

Have a great summer!

Louis Melançon
Director General



DENIS LABONTÉ, NOTRE TRÉSORIER NOUS INFORME



Lors de la l'Assemblée générale annuelle Denis Labonté a présenté son rapport sur les états financiers et madame Barbara Côté, directrice principale chez la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a fait la lecture et explique le rapport de l'auditeur indépendant.

NOUVEAUX TARIFS DE REMBOURSEMENT (EN VIGUEUR À COMPTER DU 14 AVRIL 2015)

S.V.P. prendre note des taux approuvés pour le remboursement des repas, l'indemnité de faux frais et l'utilisation autorisée d'un véhicule particulier au cours d'un déplacement en service commandé.

REPAS :

Déjeuner	16,00 \$
Dîner	16,60 \$
Souper	42,80 \$

Total quotidien : 75,40 \$

INDEMNITÉ POUR FAUX FRAIS : 17,30 \$

**UTILISATION D'UN VÉHICULE PRIVÉ
LORS D'UN DÉPLACEMENT AUTORISÉ :**

0,49 \$ DU KILOMÈTRE

NOUVEAUX TAUX DE REMBOURSEMENT SAR
(En vigueur à compter du 1er avril 2015)

S.V.P. prendre note des nouveaux tarifs approuvés pour l'utilisation des embarcations auxiliaires lors des activités SAR.

**11,07 \$ DE L'HEURE PAR MÈTRE DE LONGUEUR
DE L'EMBARCATION UTILISÉE**

OU

82,09 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « A »

131,81 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « B »

184,06 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « C »

106,97 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « D »

160,59 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « E »

**184,06 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie
« Arctique »**

(Note : Le taux maximum remboursé, sera celui de la classe « C »)

Denis Labonté
Trésorier

MONSIEUR LOUIS ARSENAULT NOUS INVITE À UNE RÉFLEXION SUR L'UTILISATION DES BSA PRIVÉS

Texte et photo par Louis Arsenault, adjoint aux communications, zone 02.



Le nombre des BSA privés de la GCAC(Q) a diminué sensiblement depuis quelques années. En effet, la région Québec en a déjà compté plus de 150. En 2006, ce nombre avait diminué à 138 et en 2014,

nous en comptons 70. Depuis la création de la GCAC, la ressource SAR de base est le BSA privé et notre président Léopold Béchette s'était donné comme objectif de réaliser avant la fin de son mandat de comprendre et de régler la situation du BSA privé de l'organisation.

Par ailleurs, l'organisation peut compter sur une quinzaine de BSA corporatifs là où les besoins l'exigent. Mais il ne faut pas considérer les BSA corporatifs comme des concurrents des BSA privés mais plutôt comme des effectifs complémentaires. En effet, il y a un besoin évident pour les deux et, dans certains secteurs de la région Québec, l'un ou l'autre peut être la seule solution logique à nos besoins en équipements SAR.

Le directeur général Louis Melançon a été chargé de préparer un document



Sur la photo, de gauche à droite : Assis; Léopold Béchette, Louis Melançon. Première rangée; François Dion, Claude Fortin; Michel Denis, Louise Laramée, Gérald Bourdages, Robert (Bob) Leblanc.

Deuxième rangée; Claude Duchesne, Mario Caron, Sharon Chartrand, Robert Bouchard, Pascal Miron, Marc Lacouture, Jocelyn Coulterman, officier d'opérations. Absent de la photo; Louis Arsenault, le photographe.

de discussion et il a animé une journée de réflexion sur le sujet à Québec le 7 mars 2015 avec un groupe de membres comprenant des directeurs de zone, commandants d'unité et propriétaires de BSA privés provenant des cinq zones du Québec.

Les participants se sont dits très satisfaits de la rencontre qui a permis de faire le point sur la situation des BSA privés et d'en évaluer les forces et faiblesses. Ils ont formulé de nombreuses observations sur l'importance du rôle de ces ressources

essentielles pour la GCAC(Q). Selon les participants, il est très important de donner suite à cette première rencontre sur le sujet.

Louis Arsenault

Adjoint aux communications, zone 02

DIRECTIVES SUR LE PORT DE L'UNIFORME

Texte Michel Denis, président

NOTRE CODE D'ÉTHIQUE

L'éthique constitue l'ensemble des principes moraux et sociaux qui sont à la base du comportement de chaque membre de la corporation. Notre engagement prévoit que tous nos membres doivent maintenir des normes professionnelles des plus élevées. Promouvoir le dévouement et la fierté des membres envers l'organisation relève aussi de notre mission.

LES DEVOIRS DE NOS MEMBRES

Le port de l'uniforme est facultatif. Cependant, si on le porte, il faut obligatoirement le porter selon les directives du guide officiel de la corporation.

RESPONSABILITÉS

Les directives sur le port de l'uniforme sont émises sous l'autorité du chef de la direction et président national de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC).

TENUE ET APPARENCE

Des normes élevées de tenue, de comportement et d'hygiène sont universellement reconnues comme symbolisant une organisation professionnelle, bien formée et disciplinée. L'uniforme est un symbole de l'engagement, de l'identité et de l'appartenance.

Couplé avec l'apparence générale, l'uniforme est une expression visuelle puissante de la fierté des membres, et il est le principal moyen par lequel l'image publique de la Garde côtière auxiliaire canadienne est véhiculée.

SUJETS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les articles d'habillement de la GCAC ne doivent pas être altérés ou modifiés, sauf pour obtenir l'ajustement requis. Les vêtements civils peuvent être portés par les membres qui sont en fonction de la façon prescrite par le président national.

Les membres qui portent des vêtements civils en service ou en public doivent présenter un aspect propre et soigné. Les pièces de vêtement civil qui sont visibles ne doivent pas être portées avec l'uniforme, sauf dans les cas expressément autorisés. À l'inverse, les éléments de l'uniforme ne doivent pas être portés avec la tenue civile.

Les directives du port de l'uniforme doivent être interprétées comme suit : si un article n'est pas inclus, alors il n'est pas autorisé.

QUAND PORTER VOTRE UNIFORME ?

Il est approprié d'utiliser l'uniforme de la GCAC lorsque vous êtes en devoir ou lors d'une activité autorisée. Cela inclut les présentations publiques, les activités de formation et toute autre occasion qui permet d'améliorer l'image de la GCAC.

Cela peut aussi inclure des visites officielles, des réunions avec les représentants du gouvernement ou les représentants locaux de services communautaires.

Lors de réunions avec les militaires, la GRC ou d'autres organismes gouvernementaux impliqués dans la sécurité publique et la protection civile.

Lors de réunions avec la police locale, les services d'incendie et les autres services d'urgence. Lors d'entrevues avec les médias. Lors de réunions avec la Garde côtière canadienne.

NOUVELLES DE MONSIEUR MARC LESTAGE, SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



SAVIEZ-VOUS QUE... UNE NOUVELLE CHRONIQUE!

Chers membres, voici la première chronique intitulée **Saviez-vous que...** à l'aide de cette chronique nous partagerons mensuellement nos règlements, nos politiques, nos procédures, les projets, les propositions, les faits d'actualités et véhiculerons nos valeurs.

Cette chronique permettra une meilleure compréhension de l'organisation, évitera plusieurs conflits et des pertes de temps inutiles dans la prise de décision.

Elle répondra aux aspirations des membres qui souhaitent comprendre le sens de ce qu'ils font et leur permettra d'optimiser leurs relations professionnelles. Les membres sont les promoteurs de l'image de l'organisation, ils doivent pouvoir transmettre l'information et pour ce faire, ils doivent en être informés clairement.

Le secrétaire de l'organisation, Marc Lestage sera responsable de cette chronique et je vous invite à lui transmettre vos idées et propositions.

Michel Denis
Président

QUAND NE PAS PORTER VOTRE UNIFORME ?

Le port de l'uniforme de GCAC est interdit dans les lieux publics de réputation douteuse.

Lors de la participation à des activités politiques, un emploi privé ou des intérêts commerciaux. Il porterait à discréditer la Garde côtière canadienne, la GCAC ou le Gouvernement du Canada.

Ne mélangez pas l'uniforme avec des vêtements civils.

La Garde côtière auxiliaire canadienne est associée à la sécurité publique. Par conséquent, l'uniforme de GCAC ne doit pas être porté lorsqu'il y a consommation de boissons alcoolisées lors d'événements publics.

Les exceptions à cette règle incluent les réceptions officielles, dîners et fonctions officielles auxquelles les membres de la GCAC participent à titre officiel et les événements privés dans des lieux fermés.

Le respect de cette directive permettra de contribuer à rehausser le prestige de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Michel Denis
Président GCAC(Q) inc

SAVIEZ-VOUS QUE...

LES POLITIQUES SONT IMPORTANTES À PLUSIEURS ÉGARDS

- Elles communiquent les valeurs et les attentes concernant la façon de faire les choses dans votre organisation.
- Elles permettent à l'organisation de respecter la législation et assurent une protection contre les plaintes du personnel.
- Elles précisent et mettent en œuvre les bonnes pratiques qui conviennent à l'organisation.
- Elles soutiennent le traitement uniforme du personnel, l'équité et la transparence.
- Elles aident la direction à prendre des décisions cohérentes, uniformes et prévisibles.
- Elles protègent les personnes et l'organisation des pressions dues à l'opportunisme.

BIEN FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE « POLITIQUES » ET « PROCÉDURES »

Une politique est un énoncé formel de principes ou de règles que doivent respecter les membres d'une organisation. Chaque politique concerne un aspect important de la mission ou des opérations d'une organisation.

Une procédure indique aux membres d'une organisation comment mettre en œuvre une politique. Une politique définit l'ensemble des principes généraux, tandis qu'une procédure indique comment mettre en œuvre ces principes.

Les politiques sont rédigées sous la forme d'énoncés ou de règles, et les procédures sous la forme d'instructions à suivre selon un ordre logique et des étapes déterminées.

Marc Lestage
Secrétaire

RAPPEL TRÈS IMPORTANT AU SUJET DES ACTIVITÉS INTERDITES

Texte Marc Lestage

Suite à la tournée automnale de certains membres de la direction aux réunions annuelles des zones et de services, il nous semble pertinent de publier le rappel suivant, tel que clairement stipulé dans l'entente de contribution, signée avec la Garde côtière canadienne, à savoir que :

- Il est formellement interdit aux membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne de mener des activités de plongée, ce qui comprend notamment la plongée de sauvetage, la plongée de récupération et la plongée d'enquête;
- Il est formellement interdit aux membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne d'utiliser ou de lancer des fusées chargées lors de démonstrations ou autres activités du genre comportant des fusées pyrotechniques de détresse;
- Il est formellement interdit aux membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne de se faire hisser à l'élingue à bord d'un hélicoptère, durant des exercices de formation ou autres.

La Garde côtière auxiliaire canadienne doit veiller à ce que tous ses membres soient informés par écrit des activités interdites mentionnées dans le présent rappel et à ce que tout membre qui participe à l'une de ces activités le fait à ses risques et périls et ne se conforme pas aux modalités de l'entente de contribution. Par conséquent, il ne sera pas protégé par les garanties du Programme national d'assurances de la GCAC.

Marc Lestage
Secrétaire

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COMMUNICATIONS

Le Service des communications GCAC(Q) s'est engagé dans un processus de révision des politiques, protocoles, et directives concernant les communications internes (entre nos membres, officiers, employés etc.) et externes (partenaires, médias, fournisseurs, et autres). Nous voulons supporter et promouvoir les excellents efforts de nos unités et zones dans leurs communications et faciliter les bonnes habitudes modernes en communication de nos membres dans les services à la population.

Le défi est vaste et va toucher plusieurs sujets; courriels officiels GCAC, communiqués de presse, l'utilisation de notre Logo GCAC et/ou les titres des postes, les limites de représentation ou utilisation des titres ou images de la GCAC dans les communications d'un membre dans le contexte privé, l'importance du jugement, prudence, et respect professionnel au niveau de diffusion d'un message en cc, les outils GISAR disponibles comme ressources, la diffusion des images et textes sur les plateformes du web externes, et autres sujets et défis relatifs aux communications modernes.

Nous vous invitons comme membre GCAC(Q) à participer à ce programme d'amélioration et de clarification de notre service et des outils de communication. Notre priorité immédiate sera de mieux préciser nos protocoles de courriels électroniques internes et externes. Nous ciblons le développement des outils et directives précises mais flexibles, qui assurent le bon cheminement des sujets en respectant non-seulement l'organigramme de notre organisation mais aussi d'assurer la protection de nos priorités de transparence, responsabilité, et protection des informations confidentielles des missions et réunions.

Notre président a formé un groupe de travail pour accomplir ces tâches dans les plus brefs délais possibles. Nous vous invitons donc à nous contacter directement avec vos suggestions et idées pendant la période de développement. Vous trouverez nos coordonnées ci-dessous. Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

GROUPE DE TRAVAIL - PROJET COMMUNICATIONS INTERNES/EXTERNES GCAC(Q)

- Ted Savage (02-14-2053), Directeur des Communications GCAC(Q) tsavage@precisiontiming.com
- Marc Drouin (05-43-2157) drouin.ma@videotron.ca
- Michel Martin (05-43-2393) mmartin76@videotron.ca

« SAP », « LES 5 BONS », ET « 1-10-1 » EN COMMUNICATION GCAC

Texte Ted Savage, directeur du Service des communications.

Comme membres de la GCAC et avec votre formation comme professionnels SAR et en Premiers Soins, vous êtes sûrement au courant des protocoles et concepts suivants :

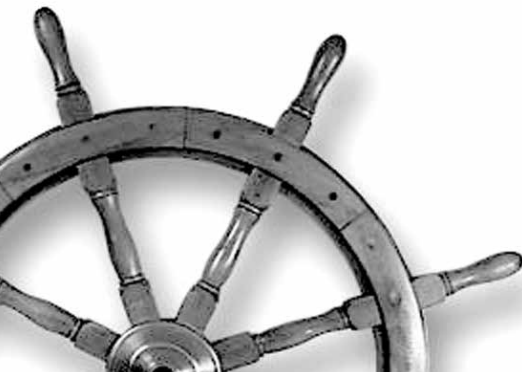
SAP – Stopper, Analyser, Planifier, le protocole SAR de sécurité lors de nos missions SAR

Les 5 Bons – Utiliser en considération de l'administration des médicaments en premiers soins.

« 1-10-10 » – Le concept appliqué pour la survie en eau froide.

Dans nos communications internes et externes de la GCAC, l'image de notre organisation, et bien sûr votre bon nom comme auteur, est toujours en jeu. Nous acceptons que tout ce que nous envoyons par courriel, texte et par écrit est un record permanent et pourrait être révisé et utilisé par les autres plus tard ou autrement que prévu.

Comme dans une situation SAR, les protocoles SAP, les 5 Bons, et 1-10-1 sont aussi pertinents que pour le succès de nos communications GCAC, avec quelques ajustements. Ceci s'applique aux courriels, mémos, réunions, paroles, sites web et autres mécanismes et devrait être considéré comme primordial au développement des bonnes habitudes en communication.



Nous constatons dans quelques cas que le nom, l'image, le titre, la marque, la mission, et autres éléments qui appartiennent seulement à la GCAC sont parfois mélangés avec des communications personnelles ou commerciales ou utilisés autrement que dans une manière acceptable. Il faut aussi être clair et efficace dans nos communications et être certain que le respect est un élément fondamental en tout temps.

SAP

STOPPER

- Réviser la situation qui a déclenché le besoin de communication.
- Est-ce que le message est nécessaire?
- Relire votre message, relire encore.

ANALYSER (appliquer les « 5 Bons », un concept souvent utilisé en Premiers Soins)

- Bonne personne? (et en Cc)
- Bonne adresse?
- Bon message?
- Bon moment?
- Bonnes intentions? (jamais de Cci)

PLANIFIER

- Quel est le but de votre message/communication?
- Qu'est-ce que vous voulez comme retombée ou résultat de cette communication?
- Est-ce que c'est purement un message CGAC et avez-vous utilisé l'image, la marque, votre titre, ou autre élément de la GCAC dans le message UNIQUEMENT pour les messages destinés à la GCAC ?

Si votre SAP en Communication est effectué AVANT d'envoyer votre message, nous sommes surtout plus assurés de la qualité et de la clarté de nos communications. Ceci protège l'image de notre organisation et évite la confusion entre les sujets purement GCAC et nos vies personnelles et/ou professionnelles.

Dès que vous avez terminé votre SAP, maintenant avant de presser « ENTER », vous devez considérer le protocole « 1-10-1 »

- « 1 » Vous n'avez qu'une seule chance de réviser votre message avant qu'il soit envoyé et c'est maintenant.
- « 10 » S'il y a une erreur ou un problème avec le contenu, le style, les destinataires, ou les intentions de votre communication,

vous êtes certain de déclencher au minimum un facteur de 10 fois le niveau de travail et des retombées afin de corriger vos remarques ultérieurement.

- « 1 » Vous êtes le seul qui êtes responsable pour ce message et nous sommes tous affectés au nom de la GCAC de ce que vous partagez avec nous comme une équipe.

En terminant, voici les 10 Règles des bonnes habitudes à adopter en Communication CGAC:

SAP – COM, AVANT D'ENVOYER

- Appliquer les « 5 Bons de Communication » dans la partie « A » Analyse de SAP
- Qui est en Cc et pourquoi? Cci - JAMAIS
- Appliquer le protocole « 1-10-1 » en Communication.
- Utilisation de toute marque, image, titre ou autre élément qui appartient à la GCAC est strictement réservée pour les communications reliées aux affaires GCAC
- Respect pour l'organisation
- Efficacité du message
- Professionnalisme du message
- Clarté du message
- Révision de la stratégie de votre part si les objectifs de votre message original ne sont pas obtenus. (Ne serait-il pas mieux de parler à la personne?)

Notre organisation est basée sur le respect et le professionnalisme entre nous et nos partenaires. Une prudence et un professionnalisme (comme dans le SAP –SAR) en tout temps peuvent rendre le processus plus agréable et efficace pour tous. Quelques fois, prendre l'option de parler au début avec les collègues, peut éviter des problèmes.

Merci de votre implication et votre dévouement à la GCAC. Vous pouvez me rejoindre directement en tout temps ou par l'entremise de nos Adjoints en communication, si vous avez besoin de nos services lors de vos activités ou si vous avez des suggestions ou commentaires.

Ted Savage

Directeur du Service des communications.
Unité 14 – Zone 02

"SAP", "THE FIVE RIGHTS", AND "1-10-1 PRINCIPLE" IN COMMUNICATIONS

Ted SAVAGE, Director CCGA(Q) Communications

As a GCAC member trained in SAR techniques and First Aid, you are all familiar with the following helpful protocols and concepts:

"SAP" – "Stop, Analyze, Plan" – The First Rule in SAR protocols

"The Five Rights" – Applied when administering medications to patients
"1-10-1" – The Hypothermia Survival Principle

In our internal and external communications for the CCGA the image of

our organization as well as your good name as author/sender of the message is always in play. We also accept that in this day and age everything written and sent electronically can be used by anyone at any time in ways we may have not intended.

In our SAR work the SAP Protocols, The Five Rights, and the 1-10-1 Principle help us succeed under pressure. In the same way we can assure the success of our CCGA communications and messages by applying adapted versions of these

important concepts and protocols to our eMail, internal memos, meeting documents, oral presentations, web sites, etc., as they apply to the CCGA. As in the SAR world, these acronyms should be considered as indispensable tools to develop best practices and good habits in our communications.

We see some examples where our name, images, branding, mission details and other sensitive elements of the CCGA are at times mixed in with personal and/or commercial messages. Messages may

also be issued in an unacceptable fashion that we wish to avoid. In remaining clear and precise, respect for all members and for those we discuss or communicate with must remain at the top of the list in our correspondence.

"SAP"

STOP

- Who needs to receive the message and why?
- Is the message necessary?
- Review what you have written and then, review it again.

"SAP" ANALYSE (Apply the Five Rights)

- Right Person(s)? (Who is in Cc?)
- Right Address?
- Right Message?
- Right Time?
- Right Intentions (A Bcc Blind-Copy should never be required)

"SAP" PLAN

- What is the objective of your message?
- What do you expect to achieve from this communication?
- Is this fully and only a CCGA-related message? If not, please never use the CCGA brand, name, a CCGA signature title or other element owned or authorized by the CCGA in personal or commercial messages.

If you apply Communications-SAP before you send your message, as it is in SAR you can be assured of a better outcome and increased clarity. This short period of SAP-

type reflection and verification in advance protects your organization and yourself as well as avoiding confusion between messages relating to the CCGA and those which may be private or professional in nature.

Further, please apply the "1-10-1" Principle before sending:

- "1" - You have only one chance to review your message before it is sent and becomes indelible
- "10" - If there is a content problem or error in style, intent, addressee, respect or clarity, know that the mistakes will take at least ten-times the effort to correct after the fact.
- "1" - As the author or forwarder you alone are responsible for the message you send however any repercussions or unexpected results may affect all of us as CCGA members.

In closing, here are our suggested 10 rules of Best Practices to apply in CCGA communications:

- Use the "SAP" of Communications
- Use "The Five Rights" as part of the "A" in SAP
- Who is copied in Cc and why? Never Blind-Copy a message, there should never be a reason to Bcc if your intentions are correct.
- Apply the "1-10-1" Principle
- Limit use of the CCGA Brand, Image, Logos, Titles, or other elements owned by the CCGA for communications connected only to CCGA matters and concerns.

- Apply a profound respect for the CCGA and your colleagues and demand the same in return
- Assure the effectiveness and efficiency of the message
- Inject professionalism in the message
- Aim for clarity in the message
- Review the strategy of your communications if the original objectives of your message are not met.

Our great organization is based on the respect and professionalism we share as partners. Care must be applied in all our communications (such as the SAP in SAR) so that the process is an efficient and pleasant one for all. Never underestimate the power of just picking up the phone and making a quick call instead.

Thank you for your involvement and dedication to the CCGA. You can reach me or any of our able Assistant-Directors in Communications in your Zone at any time if our help can be of service to your work. Your suggestions and comments are always very welcome and valued.

Ted Savage

Director CCGA (Q) Communications
Unit 14 -Zone 02

SERVICE DES COMMUNICATIONS - PRÉSENTATION DE TED SAVAGE, NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

En guise de présentation, j'aimerais partager avec vous ma première expérience à titre de membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne survenue il y a peu de temps.

Vous qui avez choisi la GCAC comme engagement dans le bénévolat doivent le faire pour des raisons valables. Être bénévole n'empêche pas d'être professionnel. Chacun à de la valeur; chacun peut faire une différence.

Une des attributions du directeur des communications est de transmettre cette attitude dans le respect de tous les membres de l'organisation. Partager notre expérience est un moyen de nous rapprocher même si nous sommes des étrangers. La façon de communiquer notre expérience commune peut avoir un effet positif et il est donc important de le faire d'une façon correcte.

Durant ma deuxième année comme membre, notre commandant d'unité a encouragé un petit groupe de nos membres à s'inscrire à une formation régionale organisée par une autre unité. Après un agréable voyage matinal de trois heures sous le soleil printanier,

nous avons appris à nous mieux connaître tout en faisant bateaux, évidemment, avant d'arriver à notre marina d'accueil. La journée s'annonçait glorieuse, ensoleillée, avec un vent léger. Puis, dans le port et sur le quai, c'est la rencontre de nombreux autres membres venus de partout dans la zone. Il y avait aussi un navire important de la Garde côtière canadienne amarré au quai que nous pouvions admirer.

Au cours de la matinée, des exercices de recherche et sauvetage (SAR) sur l'eau se sont déroulés alors que chaque équipe, tour à tour, recevait des messages de détresse, effectuait un plan de recherche sur carte, préparait le matériel, établissait les priorités et partageait les tâches, définissait le secteur de recherche, puis remontait à bord un mannequin de poids normal, apportant les soins urgents, évacuant les blessés et effectuait le remorquage de l'embarcation en détresse.



Entre les simulations des exercices SAR, les organisateurs de l'évènement avaient établi d'autres sites pour utilisation de pompes à incendie, lancer de lignes d'attrape, travail sur les cartes de navigation, communications VHF et autres exercices associés. Chaque équipe y participait et les juges assuraient le suivi. J'ai le sentiment que les tests incluait jusqu'à ne pas tomber à l'eau.

Un excellent gouter a été servi sur place. Avec la continuation des divers exercices, nos confiances et amitiés ont continué d'évoluer. L'emphase était sur l'utilisation des habiletés de chacun plutôt que simplement suivre les ordres. Nous avons créé une bonne impression sur le site qui nous a valu une invitation à visiter le navire de la GCC amarré au quai et l'opportunité d'échanger avec l'équipage, se faire de nouveaux amis et apprendre d'avantage sur la façon de travailler ensemble efficacement.

Au coucher du soleil, nous nous sommes retrouvés au bord de la mer pour partager un BBQ et souper au crabe. Le jour suivant a été consacré à une révision générale et l'examen du cours Sauveteur 1, une autre expérience mettant l'emphase sur le succès individuel à travers l'effort d'équipe.

De façon générale, ce fut une expérience spectaculaire. A titre de nouveau membre, j'ai été traité comme un partenaire de plein droit avec la pleine possibilité de participer. J'ai compris l'excellente ouverture de cette organisation et de ses membres aux différents niveaux d'autorité. J'ai été témoin de l'excellent leadership et sens de l'organisation de notre hôte, le directeur de la zone, et autres contributeurs. J'ai beaucoup appris, conscient que mes efforts et mon temps avaient été appréciés et heureux d'avoir connu des collègues accueillants, passionnés, experts, qui ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes.

Cette expérience a depuis été renouvelée à quelques reprises lors d'autres activités de la GCAC en travaillant avec nos anciens et actuels présidents, d'autres membres du conseil d'administration, dirigeants des zones et unités, constituant ainsi une histoire à succès continu. Plusieurs de ces personnes que je ne connaissais pas du tout ou très peu sont devenues des collègues et amis très précieux. Plusieurs ont démontré leur expertise et fiabilité en tant que membre d'équipe SAR dans des conditions de mer souvent difficiles comme sur terre et je sais que je peux compter sur eux sans hésitation.

Tout ceci m'a convaincu que notre organisation, même si elle est perfectible, mérite bien nos efforts. Vous, membres, méritez bien le support et les outils nécessaires pour livrer à nouveau de nombreuses journées comme celles que j'ai vécues à mon arrivée à la GCAC.

Merci pour l'opportunité que vous m'offrez de servir comme directeur.

N'hésitez pas à me contacter directement ou par l'intermédiaire des adjoints de vos zones respectives si je peux vous être utile à vous ou pour votre unité. Agréer l'expression de mon appréciation que vous méritez bien pour votre excellent travail.

Ted Savage

Directeur du Service des communications.

BUY WAY OF AN INTRODUCTION

By way of an introduction to most of you I'd like to share a story about a first experience in the GCAC organization (not that long ago...)

All of you who have chosen the GCAC to contribute to as volunteers must do so for reasons that make sense. As volunteers it does not mean we are not professionals. Everyone makes a difference, everyone has value.

Communicating that feeling and preserving the respect for all in the GCAC what the Director of communications can do. We share a common experience and that is what binds us even if we are strangers. How we communicate with each other has an impact on that common experience and so it is valuable and important that it be done well.

In my second year as a new member my unit Commander encouraged a small group of us to attend a regional SAR-training exercise hosted by a Unit other than ours. We had a nice early-morning road-trip of 3 hours in the spring sunshine, got to know each other better as we talked (about boats of course) and eventually arrived at our host's marina. It was going

to be a glorious sunny day, a light breeze, activity in the port and at the quay, many new people to meet as GCAC members from throughout the zone gathered. There was even a rather large and impressive Coast Guard vessel docked at the pier for us to admire.

All was prepared by our host and the training session started with a briefing and then an exercise on planning (SAP...!) with charts, radio protocols, pre-launch inspections and checks, all manner of directive and equipment covered. We split into teams of 4-6 and elected to work with colleagues we had never met before, piling our talents (or in my case a lack thereof...) into the various SAR tasks presented. Our instructors were great.

The morning continued with SAR simulations on the water as each team took turns receiving a distress message, translating to the chart, plotting a course, assembling the team and equipment, working to locate the incident, executing a proper approach, prioritizing tasks (SAP again...!), recuperating a full-weight Rescue Randy, treating victims, evacuating the injured, and effecting a proper tow and recovery.

When not executing the SAR simulation our organizers had set up various stations with pumps, throw-lines, medical simulations, chart work, VHF radio tests, and other SAR problems. Each team rotated through and judges made the challenges come to life. I am sure not falling into the water was part of the tests.

An excellent lunch was provided and as the exercises continued as our confidence and our relationships grew. The emphasis was on using everyone's abilities, not just following one person's orders. We had made such an impression at the marina that in the afternoon we were invited aboard the CCG vessel tied up at the pier for a tour with the crew and lingered on the bridge again making new friends and learning more about how we all work together.

The evening was a seaside crab and BBQ dinner where everyone gathered in the late evening sunset.

The next day was devoted to the Sauveteur 1 preparation and Exam, again with a course and class experience that emphasized the success of individuals through team efforts.

Overall, it was nothing short of a spectacular experience. As a new member I was treated as an equal and given every opportunity to participate. I learned of the excellence and openness of this organization and its people at many levels of authority. I witnessed excellent leadership and organization by our host (the Zone Director) and other contributors. I came away from it having learned a great deal, feeling valued for my efforts and my time and having met many passionate, expert, and welcoming peers who did their very best.

This has been repeated many times since in other GCAC activities and in getting to work with our past and current President, other Council Members and other GCAC leaders in Zones and Units it is a continuing success story. Many of these people I did not know well or at all have become very valuable friends and colleagues. Many have proven themselves to be steady and expert SAR team members in difficult sea conditions (and ashore) that I rely on without question.

It convinced me that, even if far from perfect, our organization is and remains worth our efforts.

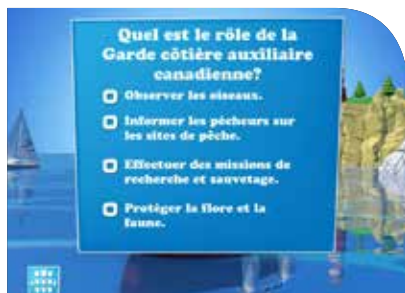
All of you deserve the support and tools necessary to succeed and to deliver many more days like I experienced in my opening moments in the GCAC.

Thank you for this opportunity to serve in this position as a Director.

Please reach me at any time through our Assistant Directors in each zone or directly if I can be of service to you or your Unit and accept the thanks you all deserve for the excellent and valuable work you do.

Ted Savage

Director Communications.



La plupart des missions de Bobbie consistent à aller recueillir des baigneurs imprudents. Au fur et à mesure des missions, la tâche se complique. Plusieurs alertes sont parfois lancées en même temps et il faut établir des priorités. Il arrive aussi que des embarcations de plaisance jouent les trouble-fêtes ou que des hauts-fonds se trouvent sur la route de Bobbie.

RAPPORT DE FRANÇOIS DÉSY EN DATE DU 22 MARS 2015



Un plan d'action ambitieux a été adopté en début d'année. De ce plan, de belles réalisations ont vu le jour. Notamment, le concours de photos qui en était à sa toute première édition et qui sera de retour cette année. La revue, le Dauphin a été publiée fidèlement avec certaines nouveautés. L'équipe des communications avec la rédactrice, madame Claudette Petitpas, poursuivra le but fixé d'ajouter de l'information pertinente à la navigation et au sauvetage.

L'application Bobbie sur iPad est très appréciée. L'ensemble des membres est invité à en parler. Un dépliant pourrait être produit pour fin de diffusion dans les salons et autres activités.

Deux adjoints ont quitté le service pour des raisons justifiées. Ces postes seront à combler dans les prochains mois.

Notez que le directeur élu du Service des communications lors de l'AGA est Ted Savage de l'unité 14 de la zone 02.

L'équipe saura pour 2015 suivre les événements et supporter les directeurs de zone et les commandants d'unité dans leurs communications.

Bonne saison et surtout beaucoup de plaisir.

François Désy

Directeur du Service des communications sortant.

BOBBIE CONTINUE DE SE FAIRE DES AMIS !

Texte Marc Lestage, secrétaire.

Bobbie, la populaire mascotte de la Garde côtière auxiliaire canadienne continue de se faire de nouveaux amis grâce à l'application iPad disponible depuis plusieurs mois déjà.

Il est possible pour les utilisateurs de l'application de réaliser de nombreuses « missions » tout à fait gratuitement. Le site offre en effet plusieurs exercices gratuits forts amusants dès l'inscription des utilisateurs.

Il suffit de déboursier quelques dollars afin d'avoir accès à un plus grand champ de recherche et à des exercices beaucoup

plus difficiles. Pas moins de 42 exercices différents sont déjà offerts.

Des questions sont posées entre les jeux afin de permettre aux utilisateurs de découvrir la GCAC et se familiariser avec le travail des bénévoles qui se consacrent à la recherche et au sauvetage.

On se souvient que l'application sera éventuellement aussi disponible en format Android pour les utilisateurs d'autres modèles de tablettes.



Sur la page d'ouverture, les utilisateurs découvrent un « Bobbie le garde-côte » très enjoué dans un décor typique.



Il est possible d'avoir accès à de nombreuses zones de recherche (Baie James, Fleuve St-Laurent et Détroit d'Hudson).

UN PIONNIER NOUS A QUITTÉ : DÉCÈS DE MONSIEUR SYLVIO LAGACÉ

Texte Louis Arsenault



Un pionnier nous a quittés. L'unité 02, Rivière-du-Loup, perd un de ses fondateurs et la GCAC(Q) pleure un de ses vaillants artisans. Sylvio Lagacé est décédé le 23

avril 2015 à l'âge de 87 ans et 2 mois. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 2 mai à Rivière-du-Loup en présence des membres de sa famille et de nombreux collègues et amis.

Son numéro de membre, 02-02-0018, nous rappelle qu'il a été un des premiers bénévoles de notre organisation au Québec. Les membres présents à l'AGA du 15 mars 2014 se rappelleront de son intervention par laquelle il avait rappelé son parcours en tant que membre de notre organisation et les changements survenus depuis sa fondation en 1979. Entre autres postes, Sylvio a été notre directeur de la formation de 1991 à 1997. Il a été également un des membres fondateurs de l'escadron Rivière-du-Loup des Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP).

Un artiste dans l'âme, il avait le don d'illustrer et nombreux sont ses œuvres qui ont paru dans notre revue Le Dauphin. Peintre, dessinateur et sculpteur, plusieurs d'entre nous ont été témoins de son admirable talent et certains de nous possèdent de ses créations. Sylvio avait entrepris d'écrire ses mémoires qu'il a intitulées « La marque d'un Marinier » inspirées de ses livres de bord et ses voyages en mer. Pendant plus de 50 ans, il a navigué sur le fleuve et le Golfe Saint-Laurent, ses tributaires et vers le Sud le long des côtes Est américaines jusqu'en Floride, les Bahamas et les magnifiques plages blanches des Exumas pour lesquelles il gardait des souvenirs impérissables.

Au nom de la direction et des membres de la GCAC(Q) nous voulons exprimer nos plus sincères condoléances à la famille de Sylvio.

Louis Arsenault
Adjoint, communications, zone 02

La Garde côtière auxiliaire étaient représentée par le président sortant Léopold Béchette et sa conjointe Francine, Jacques Mercier et son épouse Jeannine, Robert Leblanc, Louis Arsenault et son épouse Clémence, Jean Caron et son épouse Gisèle et plusieurs autres membres. L'église St-Patrice était remplie. Sylvio était très estimé par les citoyens de Rivière-du-Loup.

REPRÉSENTANTS DE LA ZONE 02 AU TRAVAIL LORS DE L'AGA DU 21 MARS 2015



Représentants de la zone 02 au travail lors de l'AGA du 21 mars 2015

De gauche à droite : Steven Grant, commandant de l'unité 54, Matane; Hubert Castilloux, commandant de l'unité 32, Riverain; Robert « Bob » Leblanc, directeur de la zone 02; Louis Hébert, représentant de l'unité 14, Rimouski; André Pelletier, commandant de l'unité 02, Rivière-du-Loup.

EXPO-NATURE À RIMOUSKI

Texte Louis Arsenault, adjoint aux communications - zone 02

Expo-Nature, une foire de produits et services concernant la chasse, la pêche et autres activités plein-air avait lieu à nouveau cette année au colisée de Rimouski, la fin de semaine du 17 au 19 avril.

Des centaines d'exposants ont attiré des milliers de visiteurs du Bas St-Laurent, de la Gaspésie, la Côte-Nord et du nord du Nouveau Brunswick. La GCAC(Q) était représentée par des membres de l'unité 14, Rimouski, avec un kiosque et la toujours populaire mascotte Bobbie, le petit bateau de la sécurité, qui attire toujours beaucoup d'attention de la part des petits comme des grands.

Louis Arsenault
Adjoint aux communications, zone 02.



Les jeunes attendent que leur ami Bobbie se réveille pour lui parler...



René Bernier explique à des petits visiteurs les recommandations de sécurité nautique et leur remet un cahier à colorier.



De gauche à droite, Jean-François Tremblay, René Bernier, Yves Chabot et Guy Jean de l'unité 14 posent devant le kiosque de la GCAC(Q). Ont également participé au salon, Ted Savage, Louis Hébert et Louis Arsenault.

EXERCICE INTER-AGENCE À RIMOUSKI

La fin de semaine du 25 au 26 avril, un exercice d'aide à l'autorité civile inter-agence a eu lieu au port de Rimouski en collaboration avec la Réserve navale, (Navire Canadien de Sa Majesté (NCSM) D'IBERVILLE. Les autres organismes participants ont été la GRC, les Sauveteurs nautiques de la Métis et l'unité 14 (Rimouski) de la GCAC(Q). Le commandant de l'unité 14, Ted Savage, a été impliqué au niveau de l'organisation et la coordination de l'évènement.

Pendant ces deux jours d'activités, une soixantaine de participants, dont plusieurs cadets de la Réserve navale, ont travaillé ensemble dans le cadre de différents scénarios incluant collision entre navires, fuite de pétrole, enquête de collision, recueil des preuves, déploiement d'estacades, homme à la mer, évacuation médicale, contrôle de pollution, transport de victimes, panne de moteurs, filets pris dans des hélices, alerte à la bombe, attaques terroristes, remorquage, etc.

Nos membres de l'unité 14 ont participé et ont été mis à contribution selon leurs compétences et expérience respective. Malgré une météo plus que maussade, le tout s'est très bien déroulé dans la bonne humeur, la camaraderie et une complicité exemplaire.

Louis Arsenault

Adjoint aux communications – zone 02.



En début de chaque journée, les participants aux exercices conjoints ont reçu des indications sur le programme du jour et échangé sur le déroulement des activités.



Plusieurs embarcations BSA ont été utilisées au cours de la fin de semaine...



Cette embarcation BSA privé - GCAC « Boule Rockette » Rimouski (Métis-sur-Mer) est la propriété de Ted Savage, directeur des communications. Cette photo a été prise lors de l'exercice Inter-Agence à Rimouski. À bord de l'embarcation : Ted Savage, pilotage, René Bernier, Gaston Ledeuil, Guy Jean, tous membres de l'unité 14 Rimouski.

JEAN PAQUIN ADJOINT AUX COMMUNICATIONS DE LA ZONE 03 NOUS INFORME



Félicitations à notre nouveau directeur du Service des communications Ted Savage. Celui-ci prend la relève de François Désy qui occupait le poste.

Plusieurs activités sont en préparation pour l'été. Demandez à votre commandant, il se fera un plaisir de vous informer.

N'oubliez pas le concours de photo, de nouvelles règles ont été mises en place pour faciliter l'inscription. Ce concours permettra à notre organisation de se munir d'une banque de photos, qui facilitera la communication avec l'interne, nos partenaires, et le public, n'oubliez pas de faire parvenir vos photos à madame Claudette Petitpas courriel : petitpasr@videotron.ca.

Nous aurons besoin de bénévoles pour l'activité de la rencontre des jeux inter zones soit pour : l'accueil, le montage du kiosque, la sécurité et autres. Cette activité se tiendra à la marina du port de Québec le 15 août prochain.

Toutes ces activités seront suivies par de nombreux plaisanciers. Les unités seront actives tout l'été.

Nous préparons la saison, pour faciliter mon travail et me permettre de planifier : budget et disponibilité, je vous rappelle la procédure à utiliser.

1 : Obtenir du prestataire de service, soit le demandeur, une demande détaillée de l'évènement, de sa durée et de notre implication (le Service des communications) dans le cadre de cette activité.

2 : Obtenir de la personne ou de l'unité qui fait la demande de prestation de service. Le nombre de membres qui seront appelés à rendre cette prestation de service. Les coûts détaillés de notre implication.

Malheureusement à défaut de recevoir à l'intérieur d'un délai raisonnable, les éléments de cette procédure, cette demande de prestation de service sera refusée.

Rendez-vous des grands voiliers à Boston le 11 et 12 juillet, voici quelques sites à visiter :

<http://www.sailtraining.org/tallships/2015atlantic/TSC2015index.php>

Un peu d'histoire :

<http://www.hermione2015.com/history.html#home>

Facebook et l'Hermione :

<https://www.facebook.com/hermione.voyage>

Pour les cœurs fragiles, mise à l'eau :

<https://www.youtube.com/watch?t=158&v=yDCNanG8L2U>

<https://www.youtube.com/watch?v=EFIGSJp1Sw>

Jean Paquin

Adjoint aux communications zone 03.

LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE S'EST TENUE DU 16 AU 22 MAI 2015

CETTE ANNÉE ENCORE, L'OBJECTIF DE CETTE CAMPAGNE ÉTAIT DE RAPPELER AUX QUELQUE 16 MILLIONS DE PLAISANCIERS CANADIENS DE FAIRE PREUVE DE PRUDENCE SUR NOS EAUX ET DE GARDER EN TÊTE LES CINQ MESSAGES - CLÉS SUIVANTS:

1. Portez un gilet de sauvetage
2. Ne consommez pas d'alcool en bateau
3. Suivez un cours de navigation de plaisance
4. Soyez prêts – vous-même et votre bateau
5. Soyez conscients des dangers de l'immersion en eau froide

Le soutien des médias et la participation des bénévoles, incluant les membres de la Gardecôtière auxiliaire, sont essentiels pour transmettre efficacement le message de la « sécurité nautique » au public et aux plaisanciers. Les bénévoles sont l'épine dorsale de la campagne de la Semaine de la sécurité nautique à l'échelon local.

MESSAGE AUX PLAISANCIERS : PLANIFIER D'AVANCE

Après un été chaud et sec, les niveaux d'eau peuvent s'abaisser et laisser apparaître des obstacles autrefois cachés sous la surface, comme des rochers ou des troncs d'arbre. Il est donc important de connaître les particularités du secteur où vous naviguez de manière à pouvoir garder l'œil sur des débris ou des obstacles qui risqueraient d'endommager la coque de votre bateau lorsque vous filez à bonne vitesse. Sachez où vous êtes en tout temps et soyez à l'affût de tels obstacles tout en tenant compte des niveaux d'eau. Le Service hydrographique du Canada (SHC) est l'organisme gouvernemental qui produit et publie les cartes et publications officielles pour la navigation au Canada. Il offre également des cartes numériques reproduisant toutes les données des cartes papier. Les cartes marines et les publications nautiques sont en vente chez les représentants autorisés. Pour en trouver une liste complète, visitez www.charts.gc.ca.

Ayez à bord des cartes récentes. Sachez comment vous en servir, comment utiliser votre compas et comment y tracer votre itinéraire. De plus, il est important de savoir comment interpréter les tables des marées, ce que signifie les aides à la navigation, les feux et signaux et ce que sont et comment utiliser les avis aux navigateurs. Sachez où se trouvent les obstacles spécifiques à votre secteur, incluant les ponts et les structures aériennes. Restez à l'écart des aires de baignade et des autres embarcations, grandes et petites, qui n'ont pas votre marge de manœuvre. Sachez ce que sont les niveaux d'eau du moment, la direction des courants et les heures des marées basses et hautes et aussi celles de l'étalement.

Amusez-vous et soyez prudents en cette saison nautique!!!

LES JEUX INTERZONES AURONT LIEU AU PORT DE QUÉBEC LE 15 AOÛT 2015

Le Comité des événements spéciaux nous informe que l'activité de Formation Interzone se tiendra à Québec le 15 août prochain. Afin que cette activité soit une réussite, nous demandons la collaboration des directeurs de zone et des commandants. Des informations détaillées concernant les pré-requis, les inscriptions et le déroulement de cet événement vous seront transmis via le Livre de Bord et courriels.

Cet événement sera plus qu'une formation enrichissante. En plus d'être une bonification des connaissances pour les participants, elle permettra d'en faire bénéficier toute la communauté nautique. Bien entendu, les médias seront invités à couvrir cet événement et par le fait même seront aptes à mieux connaître et apprécier les services que notre organisation offre, d'une façon bénévole, au grand public.

Nous croyons que chaque commandant devrait faire quelques petites pratiques et simulations afin de rafraîchir les connaissances et bonnes pratiques de nos membres. Contactez votre adjoint en formation; il pourra vous aider dans votre préparation.

ACCEPTATION DES FEUX À ÉCLATS BLEUS SUR LES EMBARCATIONS DES SERVICES DES INCENDIES

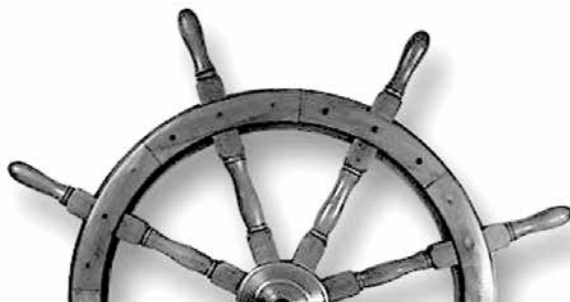
Texte par Hubert Desgagnés, adjoint à la formation, conseiller au contenu, GCAC.



Transports Canada a émis en avril 2014 une directive spéciale autorisant les embarcations des Services municipaux des incendies à montrer le feu bleu à éclats lors d'une mission SAR. Ainsi, même si la règle 45 du Règlement sur les abordages ne reconnaît pas les bâtiments de sauvetage maritime exploités par un Service d'incendie municipal, ces bâtiments seront réputés comme conformes à l'intention de la règle 45, lorsqu'ils utilisent un feu à éclats bleus au Canada pour des raisons de sécurité, lorsqu'ils prêtent assistance à tout bâtiment ou toute autre embarcation, à tout aéronef ou à toute personne qui court un danger grave et imminent et qui nécessite une aide immédiate.

Soulignons que tout bâtiment auquel on permet d'utiliser un feu à éclats bleus comme signal d'identification ou de sécurité n'est pas dégagé de l'obligation de se conformer aux règles de barre et de route établies dans le Règlement sur les abordages.

Le mauvais usage du feu à éclats bleus pourrait nuire à son efficacité en tant que signal de sécurité et d'identification, créer de la confusion ou distraire les exploitants de bâtiment. En outre, aux États-Unis, le feu à éclats bleus n'est permis que sur les bâtiments qui font appliquer la loi. Par conséquent, il faut préciser que le feu ne peut être montré que lorsque le bâtiment prête assistance (c.-à-d. pas pendant une patrouille de sécurité ou un exercice de formation).



SUIS-JE OBLIGÉ???

Par Hubert Desgagnés

À quelques reprises, les commandants des unités se font poser cette question : Suis-je obligé???

Suis-je obligé de suivre tous les cours requis pour obtenir mon SAUVETEUR 1???

La GCAC, par le biais de sa direction de la formation a fait approuver il y a quelques temps déjà, un programme de formation en trois volets, soit SAUVETEUR 1, SAUVETEUR 2 et SAUVETEUR 3, en se donnant des dates cibles pour chaque volet.

Le but de cette réforme de la formation visait à répondre à certaines inquiétudes exprimées tout particulièrement par le Bureau de la Sécurité des Transports (BST) suite aux investigations tenues concernant des accidents mortels impliquant des embarcations de la GCAC. Or, l'aspect de la formation était souvent pointé du doigt.

En 2014, le plan de formation pour le niveau SAUVETEUR 1 comprenait quatre cours, soit : Cartes 1, Modalités d'intervention, Urgence à bord et Matelotage. Certains membres de la GCAC déjà titulaires d'un brevet de compétence décerné par Transports Canada, (habituellement des pêcheurs professionnels des zones 1 et 2) se sont questionnés sur la pertinence de participer à nouveau à une formation qu'ils avaient déjà suivi pour l'obtention de leur brevet.

SYSTÈME D'ÉQUIVALENCE

En février 2014, afin de répondre à cette question, la direction de la formation a entrepris l'examen d'un système d'équivalence. Le principe entourant ce système est relativement simple. Un examen de tous les brevets et certificats commerciaux reconnus par Transports Canada a été effectué afin de déterminer quelle formation les titulaires de ces brevets et certificats avait reçue. Comme certains bénévoles ont également reçu une formation spécialisée de la Garde côtière canadienne et des Forces armées canadiennes, ces formations ont également été examinées.

Par la suite, une grille a été conçue afin d'identifier facilement, quels cours du niveau SAUVETEUR 1 étaient requis et quels cours pouvaient être exemptés. Finalement un processus a été rédigé afin de s'assurer que les équivalences soient accordées selon un procédé juste et similaire pour tous. Le processus d'équivalence doit se faire cas par cas.

OUVRIR UN PDD

La belle saison est arrivée. Le bateau est à l'eau....et pourtant, il fait déjà chaud (+30C à Montréal, +25 à Québec, +10 à Gaspé ou à Havre Saint-Pierre)....

Alors Si vous êtes à l'eau et OPÉRATIONEL et DISPONIBLE pour une mission SAR, n'oubliez pas d'ouvrir un PDD (Plan de disponibilité). Cette année, deux centres SCTM couvrent l'ensemble de notre territoire, soit les centres SCTM de Québec (du Lac Saint-François à l'Île Blanche, près de Rivière-du-Loup) et le centre SCTM de Les Escoumins, qui couvre maintenant l'ensemble de l'estuaire et la partie nord du Golfe Saint-Laurent (la station de

Rivière au Renard ferme ses portes le 29 juin et ce sera VCF Les Escoumins qui couvrira son territoire, incluant les Îles-de-la-Madeleine et la Baie-des-Chaleurs).

Une question a été soulevée récemment concernant les PDD. Est-ce que le fait d'ouvrir un PDD sous-entend que le bénévole (et son bateau) est couvert par la police d'assurance de la Garde côtière? **La réponse est non.** En effet, si les heures de disponibilité ont une incidence sur le calcul des heures de bénévolat admissible pour le crédit d'impôt, il n'en n'est rien pour la couverture de la police d'assurance. Il faut en effet recevoir

PÊCHEURS COMMERCIAUX

Les détenteurs d'un brevet de capitaine de classe 4 et les marins ayant une expérience reconnue par Transports Canada, seront exemptés des cours de CARTE 1, de MATELOTAGE et URGENCE À BORD. Ils devront donc suivre le cours de MODALITÉ D'INTERVENTION et tout autres cours qui pourraient éventuellement être requis, selon l'évolution du programme de formation. Une évaluation après coup sera faite lors d'une rencontre individuelle. Si le tout est positif, le certificat de SAUVETEUR 1 sera alors attribué à la personne en question.

ANCIENS MEMBRES D'ÉQUIPAGE DE LA GCC

Les personnes ayant travaillées sur des navires de la GCC, et tout particulièrement sur les embarcations ou navires de sauvetage, seront exemptés, en principe, des cours théoriques prévus dans le niveau SAUVETEUR 1. Elles pourraient malgré tout être requises de suivre tout nouveau cours, selon l'évolution du programme de formation. Une évaluation après coup sera faite lors d'une rencontre individuelle. Si le tout est positif, le certificat de SAUVETEUR 1 sera alors attribué à la personne en question.

SAUVETEUR 2

En ce qui concerne le niveau SAUVETEUR 2, un système identique d'équivalences sera mis en place.

ÉQUIVALENCES NATIONALES

En ce qui concerne les bénévoles membres en règle des cinq organisations de la GCAC au Canada, advenant qu'un membre déménage dans une autre province, il a été déterminé que les équivalences seront également reconnues et notées dans le dossier de formation du membre qui n'aura pas ainsi à suivre à nouveau les cours déjà réussis dans sa région d'origine.

Hubert Desgagnés

Adjoint à la formation, conseiller au contenu, GCAC.

un numéro de mission ou un numéro d'activité (prévention, formation, activité spéciale, autres) pour que la police d'assurance devienne active. Autrement, le simple fait d'ouvrir un PDD lorsque vous être en transit, ancré ou amarré à un quai, ne change rien au fait que vous n'avez reçu aucune assignation. C'est donc votre propre police d'assurance qui couvre votre embarcation, que vous soyez à bord ou non, que vous ayez ouvert un PDD ou non.

Hubert Desgagnés

Conseiller spécial à la formation

PREMIÈRE FORMATION POUR LES INSTRUCTEURS DE SAUVETEURS 1 ET 2

Texte Laurent De Ladurantaye, instructeur, unité 48 –zone 04

Cette formation se tenait à Pointe-aux-Trembles au Centre Mainbourg le 20 janvier 2015.

Les deux instructeurs étaient Laurent De Ladurantaye, conseiller à la formation SAR de l'unité 48 et Serge Jacques, adjoint à la formation zone 05 de l'unité 20 Lac des Deux - Montagnes.

Les aspirants instructeurs étaient :

Bernard Peissel	unité 08	Lac-St-Louis Est
Danny Brosseau	unité 33	St-Paul-de- l'Île-aux-Noix
Sylvain Gallant	unité 48	Haut-du-Port
Patrick Larouche	unité 20	Lac des Deux-Montagnes
René Gauthier	unité 49	Batiscan
William-Patrick Young	unité 29	Trois-Rivières



Un exercice d'enseignement par commandement; façon d'attacher un soulier sans pointer ni toucher...

PREMIÈRE FORMATION DE SAUVETEUR 2 / CARTE MARINE / OSC À VIE

Texte Serge Jacques et Laurent De Ladurantye, instructeurs.

Samedi, le 31 janvier, le premier cours du module Sauveteur 2, à savoir :

- OSC = On Scene Commander ou Coordonnateur sur place
- Carte marine 2
- Règlements sur les abordages.

Ce cours s'est donné au Centre Mainbourg à Pointe-aux-Trembles et l'instructeur était Serge Jacques, adjoint à la formation de la zone 05.

Les personnes présentes lors de cette première formation étaient :

Alain Beaulieu	unité 03
Mario Caron, directeur zone 04	unité 03
Michel Deschênes, commandant	unité 03
Erick Hovington	unité 03
Mélanie Leathed	unité 03
Nathalie Richard	unité 03
Normand Cassista	unité 06
Mathieu Chénier	unité 06
Marie Forget	unité 06
Steven Forget	unité 06
Harold Pierre	unité 06
Lucie Plante, commandante	unité 06

Sylvain Gallant unité 48

Serge Jacques, instructeur unité 20
Pierre Lefebvre, directeur formation unité 43
Laurent De Ladurantaye, instructeur unité 48



Serge Jacques, adjoint à la formation de la zone 05 agissait comme instructeur avec Laurent De Ladurantaye qui est absent de la photo.

UNE FORMATION POUR LES INSTRUCTEURS

Texte et photo Patrick Gagné, adjoint en formation –zone 03.

Le 6 mars dernier, une formation d'instructeur a été donnée par Serge Jacques et Laurent De Ladurantaye à Québec.

Les participants, certains nouveaux pour ce cours et d'autres ayant déjà une bonne expérience, se sont investis pendant plus de 20 heures pour parfaire leurs notions en tant qu'instructeur. Théories, simulations et pratiques font de ce cours une excellente formation.

Un bon Instructeur se forme continuellement...

Patrick Gagné

Adjoint à la formation – zone 03.



Sur la photo, de gauche à droite : Laurent De Ladurantaye, instructeur, unité 48, Pierre Plante, commandant de l'unité 49, Patrick Gagné adjoint en formation zone 03. Paul Boissinot, unité 04, Jimmy Normand, commandant de l'unité 15, Roger Plante, unité 49, Serge Jacques, instructeur unité 20.

FORMATION DES INSTRUCTEURS CONCERNANT LE COURS DE PREMIERS SOINS TENUE À QUÉBEC

La réunion des instructeurs s'est déroulée à Québec, à l'Hôtel Classique, le 28 février 2015.

Sept (7) membres étaient présents dont 5 instructeurs, 1 directeur de formation et 1 adjoint en formation.

Chaque instructeur a présenté un thème différent concernant les Premiers soins.

Sur la photo : Malika Latreche, présente un protocole très important « SAMPLE » que l'on utilise durant le cours de Premiers soins qui signifie les questions à demander à la victime en premier lieu :

S = Signes, symptômes
A = Allergies
M = Médications
P = Passé médical
L = Le dernier repas
E = Le dernier événement



Le but de cette formation avait pour but d'uniformiser les cours élémentaires en mer à travers les zones et d'introduire quelques principes dérivant du cours de secourisme en mer en préparation du cours de secourisme avancé en mer.

Étaient présents lors de cette réunion :

Pierre Lefebvre	Directeur de la formation	zone 05 - unité 43 Lac-St-Louis Est
Patrick Gagné	Adjoint en formation	zone 03 - unité 04 - Québec
Alexis Leduc Tremblay	Instructeur	zone 01 - unité 34 – Sacré-Cœur
Robert Leblanc	Instructeur	zone 02 - unité 30 – Chaleur
Luc Sergerie	Instructeur	zone 03 - unité 04 - Québec
Marc Talbot	Instructeur	zone 03 - unité 26 - Cap-à-l'Aigle
Malika Latreche	Instructeur	zone 04 - unité -56 - Saint-Lambert

Malika Latreche
Zone 04-Unité 56

COURS DE PREMIERS SOINS : SECOURISME ÉLÉMENTAIRE EN MER

Ce cours s'est donné à Portneuf-sur-Mer les 7 et 8 mars 2015. Luc Sergerie, membre de l'unité 04- Québec était le formateur. Les membres ont apprécié ce cours et ont été très satisfaits de leur apprentissage tout au long de cette fin de semaine.



Luc Sergerie, formateur, André Maltais, membre du Comité de nomination et reconnaissances – zone 01, Gina Larose, Nadine Émond, commandante de l'unité 07 Portneuf-sur-Mer, Frank Dubé et Steeve Dubé membre de l'unité 07.



Luc Sergerie, formateur à l'œuvre. ...



Et c'est la pratique...



Ces cinq membres de l'unité 07 sont réellement concentrés sur l'examen...

FORMATION CONCERNANT LES RÈGLEMENTS SUR LES ABORDAGES POUR LES MEMBRES DE L'UNITÉ 16 – VALLÉE DU RICHELIEU

Texte et photos Monique Parent, commandante de l'unité.

Le cours dénommé « Règlements sur les abordages » fait partie du Sauveteur 2 et se compose des éléments suivants qui se trouvent dans notre Manuel de recherche et sauvetage :

- Règles de barre et de route
- Feux de navigation
- Signaux de manœuvre et signaux d'avertissement
- Signaux de brume
- Responsabilités légales

Ce cours fut donné à St-Hilaire le 7 mars 2015.



Sur la photo, à gauche, Marc Lavoie, André Laramée, Jean-Pascal Leduc, Denis Labonté, Pierre Bourque. À droite, Simon Drouin, Yvan Roy, Jean-René Chicoine, Réjean Hébert, John Cloutier, Paul Malats et Pierre Richard. Le premier debout à droite est Patrick Larouche (instructeur) et l'autre debout près de la TV, est Danny Brosseau (instructeur). Absents sur la photo : Robert Boivin, Pierre Lefebvre, directeur de la formation et Monique Parent, commandante de l'unité qui agissait comme photographe lors de cette formation.

FORMATION SECOURISME ÉLÉMENTAIRE EN MER POUR L'UNITÉ 43 LAC ST-LOUIS-EST BASÉE À LACHINE

Teste Jacques Joubert, unité 43

Les 28 et 29 mars 2015, l'unité 43 de la Garde côtière auxiliaire canadienne, basée à Lachine, poursuit sa formation avant le retour des activités nautiques estivales. Cette formation se donnait au Centre Albert Gariépy de Lachine. Sur la photo, l'unité 43 au complet suit une formation en secourisme approuvée par la Croix- Rouge et Transports Canada.

En cas de problème ou d'une situation d'urgence sur le lac St-Louis, les plaisanciers peuvent compter sur la présence efficace des bénévoles bien entraînés de la Garde Côtière auxiliaire canadienne en appelant la GCAC sur le canal 16 du radio VHF ou en signalant *16 sur le cellulaire.



L'unité 43 après deux jours de formation sur les premiers soins, le RCR et l'usage du défibrillateur.

SERVICE DE LA PRÉVENTION : RAPPORT DE LYNE SOULARD PRÉSENTÉ LORS DE L'AGA 2015

Bonjour à tous. Saison 2014 ! Nous pouvons être fiers de nos conseillers en prévention. Ces derniers ont, grâce à leurs efforts, obtenu de très beaux résultats en ce qui a trait aux différentes activités, telles que : inspections de conformité, Blitz de vérifications de courtoisie dans plusieurs marinas de notre territoire, patrouilles de sécurité, et j'en passe.

Nous sommes, présentement, à recruter de nouveaux conseillers pour les formations qui vont se donner au printemps 2015. Donc, pour les membres qui sont intéressés à devenir conseillers en prévention, doivent en faire part à leur commandant, et ces derniers devront remettre les coordonnées des candidats aux adjoints en prévention de leur zone respective, et ce pour la planification des formations. Pour ce qui est des critères d'admissibilité, un livre de bord a été émis dernièrement à cet effet.



Monsieur Jean Tellier, agent de développements en sécurité nautique, Transports Canada est revenu parmi nous après quelques années d'absence comme instructeur en prévention.

Déjà, en date d'aujourd'hui, plusieurs conseillers, touchés dans les zones 02, 03 et 05 ont déjà eu leurs mises à jour données par Transports Canada, et les commentaires obtenus de ces derniers étaient tous très positifs à ce que cet exercice se reproduise l'an prochain. Pour y avoir assistée, je peux vous assurer que c'était très enrichissant,

et ça nous replonge dans tout ce que nous devons vérifier à bord des embarcations, que ce soient celles des plaisanciers ou encore de BSA corporatifs. Prochainement, il y aura les zones 01 et 04, et ces dernières se feront par l'entremise de nos formateurs/prévention qui ont assisté aux mises à jour faites par Monsieur Tellier.

Le service compte présentement 150 conseillers dont 31 nouveaux qui ont été formés en 2014, sauf qu'il n'y a que 50% qui sont actifs. J'ai bonne espérance que tous y mettront la main à la pâte cette année, soit en priorisant, les quantités et qualités des vérifications de courtoisie, accroître nos présences lors d'activités de démonstration d'équipements de sécurité nautique, ainsi que dans les salons et expositions à caractère nautique

Pour ce qui est des diverses activités traitées par le service de la prévention, voici les résultats pour la saison 2014 :

- Activités de prévention Bobbie (PAB) : 1 mais Bobbie a participé aux Salons Expo-Nature de Chicoutimi & Rimouski
- Inspections de conformité (PCC) : 48
- Activités de démonstration d'équipements de sécurité (PDE) : 11
- Activités de salons et/ou expositions prévention (PEX) : 3, incluant le salon de Trois-Rivières qui s'est tenu en mars dernier.
- Formation des conseillers en prévention (PFR) : 33, incluant les mises à jour des conseillers qui se sont déjà déroulées dans les zones 2-3 et 5. Pour ce qui est des zones 1 et 4, elles devraient se faire sous peu.
- Activités de Vérifications de courtoisie (PIC) : 47 qui ont généré 512 vérifications de courtoisie
- Patrouilles de sécurité (PSN) : 39

Prendre note que nous participerons du 9 au 12 avril au Salon Expo-Nature de Chicoutimi, et celui de Rimouski du 17 au 19 avril

prochain.

Au chapitre des vérifications de courtoisie complétées durant la dernière saison, le bilan se résume à ceci :

- Zone 1 : 53 soit 29 de moins que l'an dernier (82 l'an dernier) perte de 35%
- Zone 2 : 11 versus 0 l'an dernier
- Zone 3 : 91 soit 42 de plus que l'an dernier (49 l'an dernier) soit 85.7% de plus
- Zone 4 : 273 soit 123 de plus que l'an dernier (150 l'an dernier) soit 82% de plus
- Zone 5 : 84 soit 56 de plus que l'an dernier (28 l'an dernier) soit 200% de plus
- Pour un grand total de : 512 par rapport à l'an dernier qui se lisait : 309, soit 203 de plus. En pourcentage : 65.6% de plus que l'an dernier, ce qui est très bon, et j'en suis très satisfaite !

Et pour ce qui est des vérifications des cartes marines, prenez note qu'il y en a eu 486 cette année versus 143 l'an dernier, soit 343 de plus, ce qui donne 40% supplémentaire.

Pour conclure, j'aimerais souligner la participation de la Société Hydrographique du Canada à nos vérifications de courtoisie. Cette participation se traduit d'une façon pratique par la remise de gratifications grandement appréciées de nos conseillers. L'entente est renouvelée pour 2015.

Alors, je souhaite à tous une très belle saison 2015, et ne lâchons surtout pas pour que l'Eau n'ait jamais le goût d'une larme...

Merci à tous !

Lyne Soulard

Directrice du Service de la prévention

NOUVELLE DE LA ZONE 01 – CÔTE-NORD / SAGUENAY

La réunion de la zone 01 s'est tenue le 25 avril dernier. Lucie Lessard, maintenant adjointe en formation, a accepté de faire cette rencontre. André Audet, directeur des opérations était présent. Il faut noter qu'il est directeur de la zone 01 par intérim. Il est à la recherche d'un candidat et il demande aux commandants des unités de le faire savoir à tous les membres de cette zone.

Cette réunion avait lieu à l'Hôtel Motel Pelchat – Les Escoumins.

Les plans d'action 2015 -2016 ont été établis en administration sur différents sujets :

L'adjointe en formation, Lucie Lessard a préparé son plan d'action afin d'assurer un minimum de formations qui seront dispensées dans les différentes unités de sa zone. Le Directeur de la formation, Pierre Lefebvre sera de passage à Chicoutimi pour donner entre autres un cours de Météo. Lucie prévoit aussi des formations pratiques internes pour les différentes unités. Madame Lessard prévoit une année assez chargée côté formation.

Éric Gagné, adjoint en prévention vise un objectif de 90 visites de courtoisie cette année et explique la façon de faire avec le formulaire concernant les visites de courtoisie. Il mentionne également la nécessité de joindre le formulaire au sujet de la carte marine.

L'adjoint en ressources humaines, Alain Trambly mentionne les divers besoins en membres et en BSA pour la zone. Il explique clairement aux commandants des unités le processus d'adhésion des nouveaux membres, en mettant surtout l'accent sur les qualifications que le postulant doit fournir soit en Premiers soins, carte de conducteur d'embarcation de plaisance, et également la carte d'opérateur restreint de radio VHF.

Plusieurs sujets ont été abordés et discutés entre autres, la communication, le Guide du commandant et le port de l'uniforme.

Le directeur des opérations André Audet, demande aux propriétaires d'aviser le plus rapidement possible MRSC et Jocelyn Coulterman, l'officier d'opérations au bureau de Sorel de l'état de préparation de leur navire. Il faut aussi mentionner si le BSA est sur une remorque ou s'il est à l'eau. Monsieur Audet précise aussi qu'il faut aviser lorsque que l'on passe de la remorque à la mise à l'eau.

Les personnes présentes lors de cette réunion ont été très satisfaites des renseignements reçus et elles retirent beaucoup d'apprentissage suite à cette rencontre.



De gauche à droite : Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01, Alain Trambly, adjoint en ressources humaines, Normand Brisson, commandant de l'unité 34, Sacré-Cœur, André Audet, Directeur des opérations, et directeur de la zone 01, par intérim., Lucie Lessard, adjointe en formation, François Désy, commandant de l'unité 11, Baie-Comeau, Nadine Émond, commandante de l'unité 07 Portneuf-sur-Mer, Richard Lévesque, commandant de l'unité 25, Sept-Îles, Éric Gagné, adjoint en prévention zone 01.

NOUVELLES DU DIRECTEUR DE LA ZONE 04 – MARIO CARON

Bonjour à tous,

Encore une fois à la zone 04, beaucoup d'efforts de la part des commandants(es) et de Béatrice Forget (06) l'adjointe aux ressources humaines ont mené à un printemps plein de nouvelles recrues d'excellente qualité. Les formations de premiers soins élémentaires en mer vont bon train, un gros merci à Malika Latrèche (56) formateur Croix Rouge et Richard Bastien (48) adjoint en formation. Donc nos unités seront prêtes en dépit de ce printemps tardif.

La saison morte nous a permis de se ressourcer et plusieurs efforts qui nous amènent à mieux communiquer semblent sur la bonne voie, afin de faciliter la compréhension et la pratique de l'écoute active qui pourront aider à tenter de combler les attentes de chacun, le recrutement et la bonne compréhension

ainsi qu'une bonne attitude qui amèneront nos membres plus expérimentés à faire le transfert d'informations à nos nouvelles recrues de façon efficace et sans prétention, laissant place à un esprit de corps sain et fort à l'intérieur de nos unités. Notre but ultime d'amélioration de nos connaissances et compétences aux opérations, semblent bien compris et nous voyons plusieurs projets intéressants à l'horizon. Toutes ces visions ont pour but de remplir encore plus adéquatement notre principale mission, celle de sauver 100% des vies et être plus efficaces face aux plaisanciers en difficultés, en toute sécurité.

A titre de bénévoles, nous devons travailler en harmonie contre vents et marées. C'est cette vision et cette pratique qui nous amèneront tous à être le meilleur équipier dans notre équipe....

Je souhaite que la force de votre dévotion à notre mission nous amène tous à se réaliser pleinement de façon personnelle

d'abord, qui en retour nous rendra plus unis et performants en équipe et cette façon nous permettra de tous grandir au sein de notre belle organisation. Soyez assurés que nous souhaitons remplir vos attentes lors de votre adhésion à titre de bénévole autant que nous souhaitons de votre part un travail efficace en toute sécurité, dans un esprit d'harmonie et de plaisir.

Je souhaite à tous une excellente saison 2015.



SALON DU BATEAU ET DES SPORTS NAUTIQUES DE MONTRÉAL

Le Salon du bateau et des sports nautiques de Montréal s'est tenu du 5 au 8 février 2015 à la Place Bonaventure à Montréal. et a connu un succès impressionnant. Ce salon était organisé par l'Association Maritime du Québec (AMQ). Le Salon du bateau de Montréal est le plus important évènement de ce genre au Québec. La Garde côtière auxiliaire canadienne était présente lors de ce salon et des membres pouvaient répondre à leurs différents questionnements.

QUELQUES FAITS SAILLANTS DU SALON DU BATEAU 2015

On pouvait voir 450 embarcations différentes dont des yachts de croisière, des bateaux de pêche, des bateaux pontons, des bateaux de wakeboard, des motomarines, des zodiacs, etc. En vedette cette année, le Formula 500 de plus de 1 million de dollars de Jonathan Bernier, gardien des Maple Leafs de Toronto.

- De nombreux rabais et spéciaux et des liquidations d'inventaire proposées par certains concessionnaires.
- Des rencontres avec des professionnels toujours prêts à répondre aux questions relatives à l'achat, au financement et à l'assurance d'une nouvelle embarcation.
- La possibilité de s'initier à la conduite sur les eaux avec le simulateur de l'Escadrille canadienne de plaisance.
- Une assistance record pour écouter et rencontrer des conférenciers de prestige. La Volvo Ocean Race commentée en direct par l'un des plus grands navigateurs au monde, Damian Foxall, vainqueur de l'édition 2011-2012 de cette course. MQ)

Les membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne qui étaient bénévoles lors de cette activité étaient :

André Chouinard, unité 56, Richard Kobel, unité 56, Réjean Lefrançois, unité 56, Robert Desfonds, unité 47, Pierre Lefebvre, unité 43, Marc Lestage, secrétaire, unité 04, Benoît Losier, unité 56, Alexandra Cournoyer, unité 22, Lyne Soulard, unité 06, Lucie Plante, unité 06. Mario Caron, unité 03, Béatrice Forget, unité 03, Jacques Dufresne, unité 03 Jean-Pierre Desautels, unité 43, Paul Malats, unité 16, Malika Latreche, unité 56, Mitchell Mallen, unité 43, Martin Renaud, unité 20, Mario Forget, unité 06.

Contrôleur /Bobbie : Guy Brière, unité 06, Pierre-Yves Hugo St-Laurent, unité 56, Sylvain Gallant, unité 48, Pierre Richard, unité 16.

Responsable : Jocelyn Coulterman, officier des opérations – GCAC. Sorel-Tracy.



Tante Caroline et ses matelots Noisette et Ti-Casse visitent la Garde côtière auxiliaire canadienne et surtout ils sont très heureux de voir Bobbie. Tirée de son émission jeunesse « Les matelots de Tante Caro » diffusée sur le réseau québécois de TV Cogeco, la conteuse et marionnettiste était présente au Salon du bateau et des sports nautiques. Elle a su divertir avec ses histoires et chansons de marins et informer les jeunes familles de ce qu'il faut faire sur les bateaux et surtout sur la sécurité nautique.



Guy Brière adjoint en prévention zone 04 discute avec les parents, tandis que l'enfant est en admiration devant Bobbie....



Un visiteur demande des informations à Robert Desfonds au sujet des qualités requises pour devenir un membre de la GCAC...



Des visiteurs qui connaissent à fond la navigation, André Chouinard, Réjean Lefrançois et Richard Kobel... À l'arrière nous pouvons voir une partie de l'Auxiliaire 1258 basé à St-Lambert. Réjean Lefrançois est le commandant de l'unité 56 – St-Lambert.



Bobbie fait son travail secondé par Béatrice Forget de l'unité 06 – Port de Montréal et aussi adjointe en ressources humaines.

SALON DU BATEAU DE QUÉBEC TENU DU 19 AU 23 MARS 2015

Le Salon du Bateau de Québec a eu lieu du 19 au 23 mars et a été un franc succès, les unités concernées ont relevé le défi avec brio. L'achalandage à notre kiosque a été excellent. Cette année il couvrait une superficie de 1,200 PC et était impressionnant. Nous avons en démonstration un bateau SAR avec son équipement, une table avec tous les accessoires de sécurité tels que veste de flottaison, fusées, etc. Un écran de cinéma maison jouait la vidéo de recrutement en boucle.

Dix-sept membres des trois unités de la région de Québec ont participé à l'événement. Merci à Léopold Béchette, Stéphanie Bleau, Louis Bourdages, David Chouinard, Patrick Gagné, Jean-Patrick Laflamme, Marc-André Leblanc, Sébastien Le Galle, Marc Lestage, Jean Paquin, Pierre-Adrien Pluvinaige de l'unité 04, François Dion de l'unité 27 et Jacques Blackburn, Robert Bouchard, Hélène Diotte, Denis Trépanier, Marc Villeneuve de l'unité 28

qui par leur présence ont rendu possible la participation de la GCAC au salon de cette année. Avec huit membres qui ont répondu présent à l'appel, nous frôlons le 50% de participations pour l'unité.

Je tiens à souligner particulièrement :

- l'organisation de Jean Paquin, notre adjoint en communication, qui cette année a organisé et coordonné la tenue du salon, en plus de contribuer à deux plages horaires ainsi qu'au montage et démontage, belle réussite Jean.
- la contribution exceptionnelle de Marc Lestage qui en plus de convoier le matériel aller/retour de Sorel à Québec, a participé au montage et démontage du kiosque et à des plages horaires pendant le salon.
- Sébastien Le Galle qui a participé à un impressionnant total de sept (7) plages horaires
- Léopold Béchette, Louis Bourdages, David Chouinard qui ont participé à deux plages horaires.

- Merci Anita Pedneault adjointe en ressources humaines pour sa présence avec la famille voir photo.

Vos efforts ont contribué à rehausser la visibilité de l'organisation dans la région de Québec.



Anita Pedneault, adjointe en ressources humaines –zone 03 dans le merveilleux monde de Bobbie.



Jean Paquin, l'adjoint aux communications de la zone 03 a assuré la coordination de l'événement.



Le kiosque de la GCAC était parfois bien achalandé durant le Salon chasse et pêche de Québec.



Louis Bourdages s'est occupé de la mise en forme de Bobbie et de faire les présentations. Merlin et Lucas ont très apprécié Bobbie.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 04 – QUÉBEC

Une nouvelle année qui se dessine pleine d'activités : formations pratiques, d'inspection de courtoisie, participation, promotion GCAC.

DATES DES ACTIVITÉS :

30 mai	Blitz Vérification de courtoisie Marina Parc Nautique Lévy
6 juin	Patrouille de sécurité nautique, pour le « Défi des jeunes marins »
6 juin	Blitz Vérification de courtoisie Yacht Club de Québec
13 juin	Blitz Vérification de courtoisie Marina du Port de Québec
20 et 21 juin	Bobbie à l'Aquarium de Québec
4 juillet	Coupe Fémina
19 ou 26 juin	Familiarisation en navigation de nuit à bord d'une embarcation SAR

Juillet (date à déterminer)	Remorquage, récupération d'homme à la mer etc.
15 août	Jeux interzones de la GCAC-Q

Claude nous rappelle : Nous aurons donc besoin de la participation des membres de l'unité pour en faire un succès. Je tiens à préciser qu'il n'est pas nécessaire d'être conseiller en prévention pour y participer. Bien que les vérifications soient réservées aux conseillers accrédités, les tâches connexes tels que montage et tenue du kiosque de renseignements, prise de rendez-vous, etc. peuvent être accomplies par tous les membres de l'unité.



VISITE DES CENTRES SCTM/MRSC ET QRC

Un mot du commandant Claude Fortin suite à la visite des centres SCTM / MRSC envoyé par Jean Paquin, adjoint aux communications –zone 03.

Un petit mot pour vous remercier d'avoir si bien accueilli l'unité 04 Québec de la GCAC vendredi dernier. Les membres de l'unité ont beaucoup apprécié cette visite.

Pour plusieurs, vous avez réussi à clarifier le processus de communication suivi lors d'un incident impliquant un BSA de la GCAC comme unité SAR. Bien qu'il soit enseigné lors de la formation Sauveteur 1, une image vaut mille mots et une visite sur place, encore plus.

Pour les nouveaux membres, il peut être intimidant de communiquer avec Québec Radio Garde Côtière. Ils ont constaté que

derrière la grosse voix professionnelle et précise il y a une personne sympathique qui comprend que les membres ne font pas cela tous les jours. Je suis persuadé qu'ils n'hésiteront plus à ouvrir un plan de disponibilité lorsqu'ils seront sur l'eau.

Cette visite leur a aussi permis de visualiser et de comprendre la distinction entre MRSC, CTM et QRC. De voir le tableau sur le mur avec les ressources disponibles représentées par un rectangle placé sur la carte fait aussi comprendre l'importance d'ouvrir des PDD. La logique qui sous-tend le choix de la ressource appelée apparaît aussi très clairement.

En terminant, un gros merci à toi Hubert pour l'avoir organisée.

Étaient présents :

- Paul Boissinot
- Youri Désaulniers
- Charles Fortin
- Claude Fortin, commandant unité 04
- Lynn Lecours
- Sébastien Le Galle
- Gisèle Michaud
- Hubert Desgagnés, Adjoint à la formation et conseiller au contenu – zone 03

Claude Fortin
Commandant de l'unité 04.



Autres équipements du Centre de coordination de la GCC – MRSC/STM.



Les membres de l'unité 04.

NOUVELLES DES UNITÉ 08 - LAC ST-LOUIS OUEST ET DE L'UNITÉ 43 LAC ST-LOUIS FORMATION INTERNE BILINGUE CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ SUR L'EAU TENUE LE 17 JANVIER 2015 À DORVAL

Texte et photo Jean-Pierre Desautels

L'unité 08-Lac St-François –Ouest et l'unité 43 – Lac St-François-Est sont les deux (2) premières unités au Québec à bénéficier d'une formation qui vise à informer les plaisanciers sur les équipements de sécurité obligatoires qu'ils doivent avoir à bord de leur embarcation. Cette formation fut transmise dans les deux langues (français et anglais) Les formateurs étaient Jean-Pierre Desautels en français et William Gallant en anglais, de l'unité 43 Lachine. Ils ont fait un travail remarquable selon les dires des membres présents.

Dix-sept (17) membres assistaient à cette formation.

Cette réunion s'est tenue à l'Association de voile des Forces Canadiennes Montréal. L'AVFC est un club d'entraide et repose sur les efforts volontaires de ses membres en matière de gouvernance, l'exploitation et la maintenance. Le club est financé par les cotisations des membres, les droits de mouillage, et les ventes au bar etc. Il est soutenu administrativement par le Programme de soutien du personnel BFC Montréal (PSP).

Plusieurs de leurs membres sont aussi membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne, avec qui nous avons des liens étroits. Dans le passé, nous avons mené des exercices conjoints de sauvetage avec eux, la police de Montréal et les services d'incendie.



Les membres des unités 08 et 43 présents lors de cette première formation.

PREMIER COURS DE SAUVETEUR 01 DONNÉ EN LANGUE ANGLAISE QUI SE TENAIT À BAIE D'URFÉ

Une première. Le cours de Sauveteur 1 a été dispensé en langue anglaise les 24, 25 et 26 avril derniers. Cette formation s'est tenue à Baie d'Urfé.

Les personnes qui ont assisté à cette formation sont :

Hadrian Corning	unité 43
Wolfgang Perstinger	unité 18
Kenneth Forse	unité 08
Onur Bodur	unité 08
Bianca Grohmann	unité 08
Stephen Gruber	unité 08
Karl-Éric Metzger	unité 08
Deirdre Ware	unité 08
Bernard Peissel	unité 08, instructeur
Richard Bastien	unité 48, instructeur
Robin Bell	unité 43, instructeur
Serge Jacques	unité 20, adj. formation
Pierre Lefebvre	unité 43, directeur formation
Sandor Csank	unité 08, instructeur



Les membres sont vraiment absorbés dans leur cours



Les élèves s'appliquent au travail sur la carte sous la supervision de l'instructeur.



LES BÉNÉVOLES DE L'UNITÉ 08 SONT RECONNUS PAR LA VILLE DE BAIE D'URFÉ



De gauche à droite : Stephen Gruber, Bernard Peissel, Kurt Brandt, Wolfgang Perstinger, Marie France Marcotte, Karl-Eric Metzger, la mairesse Maria Totino, Kenneth Forse, Deirdre Ware.

La ville de Baie d'Urfé a reconnu le travail indispensable des ses bénévoles.

Le 16 avril dernier, toute l'équipe de la Garde côtière auxiliaire canadienne- Québec – Unité 08 a été invitée par la Maire Maria Totino afin de célébrer avec tous les autres bénévoles de la ville autour d'un vin et fromages. Tous les membres de l'unité 08 sont très reconnaissants de ce beau geste de la part de la Maire Maria Totino et nous la remercions chaleureusement.

Bernard Peissel

Commandant de l'unité 08.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 16 VALLÉE DU RICHELIEU

La réunion printanière de l'Unité 16 s'est tenue le 24 avril dernier. Étaient présents 23 membres de l'Unité, soit Robert Boivin, Thérèse Bouchard, Pierre Bourque, Denis Chagnon, John Cloutier, Michel Coutu, Jacques Couture, David Falardeau, Charles-Étienne Gauthier, Nathalie Gauthier, Denis Labonté, René Lainesse, Sylvie Laflamme, Marc Lavoie, Pierre Lecours, Jean-Pascal Leduc, Dominique Martinet, Paul Malats, Monique Parent, Pierre Richard, Bernard Rochette, Yvan Roy et Claude Scherrer.



Les reconnaissances suivantes furent remises : une plaque de l'Unité 16 pour service exemplaire fut remise à Pierre Bourque pour 11 missions et 140 heures de bénévolat en 2014 (photo ci-jointe) – une plaque de l'Unité 16 en prévention fut remise à Michel Coutu pour ses 24 vérifications de courtoisie en 2014 (photo ci-jointe). Un certificat de mérite fut remis à René Lainesse pour sa grande disponibilité aux « missions sur appel » et son grand professionnalisme- saison 2014. Vu l'absence de Patrick Langlois à notre réunion, un certificat de mérite lui sera remis à notre réunion de l'automne prochain pour la planification des équipes d'urgence – 2014. Des lettres de reconnaissance obtenues lors de l'AGA ont été remises à Jacques Couture, Pierre Bourque, Michel Coutu, et Réjean Hébert (ce dernier étant absent à la réunion, sa lettre lui sera remise à la réunion de l'automne prochain). À noter

que Denis Labonté a reçu un certificat de reconnaissance lors de l'AGA accompagné d'un cadeau pour sa contribution bénévole exemplaire à la réalisation de la Mission de la GCAC (Q) en 2014.

Six (6) nouveaux membres se sont joints à notre unité; il s'agit de David Falardeau, Nathalie Gauthier, Charles-Étienne Gauthier, Dominique Martinet, Pierre Lecours et Sylvie Laflamme. Nous compterons également parmi nous un stagiaire de 15 ans, Maxime Falardeau, le fils de David Falardeau et de Nathalie Gauthier, qui a fait de la navigation océanique pendant 2 ans sur un catamaran de 43', propriété de ses parents, comme équipier autour du monde jusqu'en Nouvelle-Zélande. Les 6 nouveaux membres ont réussi leur Sauveteur 1 de même que Maxime qui a passé son évaluation avec brio. 8 membres de l'unité suivront le cours élémentaire en mer les 9 et 10 mai ainsi que les 13 et 14 juin prochain.

Quatorze (14) membres de l'unité 16 ont suivi le 7 mars dernier le cours de Règlements sur les abordages. 2 membres de l'unité 16, soit Thérèse Bouchard et Paul Malats, suivront la formation de conseillers en prévention les 22, 23 et 24 mai prochain.

Trois (3) membres ont démissionné, soit Ghyslain Beaulne, Normand Perreault et Serge Patoine. Nous les remercions pour les services rendus à l'organisation.

Deux (2) épinglettes de 10 ans de bénévolat au sein de la GCAC (Q) ont été adressées à Pierre Bourque et Réjean Hébert et 1 épinglette de 5 ans de bénévolat au sein de la GCAC (Q) a été adressée à Claude Scherrer.

L'Auxiliaire 1235 a été mis à l'eau le 11 mai dernier : photo ci-jointe du bateau qui est amené à la Marina de St-Mathias par Denis Chagnon. Nous avons débuté les patrouilles de disponibilité le 16 mai.

Bonne saison de navigation à tous.

Monique Parent

Commandante de l'unité 16 – zone 04



Remise à Pierre Bourque d'une plaque de l'unité 16 de service exemplaire pour 11 missions et 140 heures de bénévolat en 2014.



Remise à Michel Coutu d'une plaque de l'unité 16 en prévention pour ses 24 vérifications de courtoisie en 2014.



Mise à l'eau et transfert par Denis Chagnon de l'Auxiliaire 1235 le 13 mai à la Marina St-Mathias.

LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE APPELLE À LA PRUDENCE SUR LE RICHELIEU

Parution dans *Laurier Le Journal* du 15 mai 2015 par Annabelle Leclair

Depuis le 16 mai dernier, l'unité 16 – Vallée-du-Richelieu de la Garde côtière auxiliaire canadienne sillonne les eaux du Richelieu pour aider les plaisanciers en

fâcheuse position et faire de la prévention, afin d'éviter des accidents comme celui qui a emporté Rémy Nolet à Chambly.

«Il faut être prudent, même si tu es un bon navigateur ou un bon nageur. L'eau est à 13 degrés Celsius présentement.

Il faut mettre son gilet de sauvetage, surtout dans les embarcations de six mètres et moins», plaide Monique Parent, commandante de l'unité 16, en faisant référence au drame qui a eu lieu dans le bassin de Chambly au début du mois. L'équipe de bénévoles procédera à des patrouilles sur la rivière en direction du bassin pour tenter de retrouver le corps du jeune homme qui s'est noyé lorsque son canot s'est renversé en raison des forts vents.



L'unité 16 de la Garde côtière auxiliaire canadienne agit beaucoup en prévention auprès des plaisanciers, que ce soit pour la vitesse ou le port du gilet de sauvetage. À bord de l'Auxiliaire 1235, Monique Parent, commandante de l'unité. Photo: Michaël Turcotte

L'unité 16 est formée de 30 bénévoles, qui participent à des activités de prévention et offrent un service de sauvetage 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Lors de la saison 2014, ceux-ci ont passé 321,2 heures sur la rivière, lors de 79 sorties en bateau. Trente-huit missions pour venir en aide aux plaisanciers ou participer à des recherches ont été effectuées, dont 25 après qu'un appel a été fait au Centre de sauvetage de Québec. La majorité des missions consistait à remorquer des bateaux en panne vers la marina la plus près. L'été 2014 a été axé sur la prévention; un total de 118 vérifications de courtoisie, pour s'assurer que l'équipement obligatoire se trouvait bien à bord des bateaux, a été enregistré.

LA PATROUILLE NAUTIQUE CHANGERA LES COMPORTEMENTS

Mme Parent s'est dite heureuse de la mise sur pied de la patrouille nautique de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent, qui a permis d'agir, notamment, contre les nombreux plaisanciers qui circulaient sur la rivière sous l'influence d'alcool. L'unité 16, n'ayant pas de pouvoir coercitif, ne pouvait qu'aviser les

gens en infraction qu'ils mettaient leur vie en danger. D'autres comportements dangereux et illégaux, comme la surcharge des bateaux, ont été punis par des contraventions, ce qui pourrait avoir un impact sur les comportements cette saison, croit la commandante. Au total,



Photo: Michaël Turcotte

38 constats d'infraction ont été donnés par la patrouille nautique, principalement concernant le matériel à bord et les permis de navigation. La patrouille sera de retour sur l'eau le 14 juin.

La Garde côtière auxiliaire est un service subventionné par les Villes.

«On a un budget très serré», explique Monique Parent, en précisant que l'unité doit naviguer dans un contexte de compressions budgétaires. Chacune des 12 Villes riveraines du territoire de l'unité 16 donne 500 \$, et les députés, par l'entremise d'un programme d'aide au bénévolat, donnent quelques centaines de dollars. Dans la dernière année, l'équipe de Monique Parent a perdu 1000 \$ en subventions.

La patrouille nautique de la Régie de police n'a pas le pouvoir d'agir contre la vitesse sur le Richelieu, qui n'est pas réglementée. «Il n'y a pas de limite de vitesse. La police peut seulement arrêter les gens pour conduite dangereuse», explique Monique Parent. Celle-ci salue les efforts des députés, qui font des démarches auprès de la ministre fédérale des Transports, Lisa Raitt. «Le Richelieu, c'est une autoroute pour aller au lac Champlain. C'est compliqué de restreindre la vitesse. Les Villes peuvent passer une résolution, mais c'est le fédéral qui a le dernier mot», déplore-t-elle. L'unité 16, lors de ses patrouilles, s'évertue à avertir les plaisanciers qui naviguent à grande vitesse.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 22 – SOREL-TRACY

Texte et photo Louise Laramée.

Bonjour à vous

Le 16 avril 2015 se tenait la réunion de l'unité afin de se préparer pour la saison estivale.

Lors de cette réunion, nous avons discuté:

- de BSA et de disponibilité 24/7
- des activités en prévention : Familles en fête, courses de voiliers, feux d'artifice
- des formations prévues pour l'unité: Technique de remorquage, Recherche de nuit, Élémentaire en mer et Sauveteur 1
- le port de l'uniforme
- la disponibilité des membres.



Louise Laramée commandante de l'unité 22, Michel Denis, président, Marc Lacouture, membre, Lyne Soulard, directrice du Service de la prévention.

Nous avons recruté 2 nouveaux membres: Réjean Hudon et Yan Maclure. Par contre nous avons 2 démissions: Hélène Duguay et Sylvie Hubert. Merci à vous deux pour les belles années dans l'unité.



Toutes nos félicitations à Monsieur Marc Lacouture pour avoir remporté le Trophée du Président suite à 53 inspections de courtoisie. Bravo!!!

Je vous souhaite une très belle saison, soyez prudents. Continuez votre beau travail avec votre grand professionnalisme. Bonne saison.

Louise Laramée

Commandante de l'unité 22 – Sorel-Tracy



NOUVELLES DE L'UNITÉ 25 – SEPT-ÎLES



Lors d'une réunion de l'unité 25, des plaques ont été remises à Richard Lévesque, commandant de l'unité 25 et à Ghislain Demontigny, membre de cette unité.

Ces deux personnes ont mérité le Prix de reconnaissance de la Garde côtière canadienne, suite à une mission de recherche en mer au large de Port-Cartier dans des conditions météo défavorables d'une durée de 27 heures. Plusieurs intervenants y ont participé également.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 26 – CAP-À-L'AIGLE FORMATION SECOURISME AVANCÉ EN MER

Les membres de l'unité 26, Cap-à-l'Aigle, dirigée par le commandant Éric Gagné ont eu le privilège de suivre la première formation de Secourisme Avancé en Mer. Cette formation, de haut niveau d'une durée de 31 heures, a été donnée par notre Conseiller en premiers soins Marc Talbot. Je tiens à remercier Marc, qui apporte à notre organisation une expérience professionnelle des plus précieuses.



Je félicite également tous les membres de l'unité qui ont suivi et réussi cette formation, soit : Éric Gagné, Jean-François Larocque, Claude Bergeron, Ghislain Duchesne, Dany Truchon, Robert Gagnon et Sébastien Côté.

Patrick Gagné

Adjoint à la formation - zone 03

NOUVELLES DE L'UNITÉ 33 – HAUT- RICHELIEU

Texte et photos Micheline Gravel, commandante de l'unité 33.

Lors de l'ouverture de l'Entrepôt de la Marina Île-aux-Noix, située à St-Paul -de- l'Île-aux-Noix, les membres de l'unité 33 ont participé à une activité de prévention en temps qu'exposant pour la GCAC.



De gauche à droite : Danielle Poitras membre de l'unité 33 et Micheline Gravel, commandante de l'unité 33 –Haut-Richelieu.



Notre embarcation l'Auxiliaire 1225.



De gauche à droite : Lorraine Wilson et Réginald Lizotte, membres de l'unité 33 Haut-Richelieu.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 49 – BATISCAN



La préparation de l'Auxiliaire 1288 pour la saison 2015 est finalisée. L'inspection est planifiée avant la fin de semaine du 16 mai ainsi que la visite de Jocelyn Coulterman. La mise à l'eau est prévue dès que les grandes marées de mai seront terminées, c'est-à-dire fin de mai.

Pour ce qui est des activités planifiées durant la saison 2015: Nous serons présents pour la présentation des feux artifices de Batiscan, le 23 juin en soirée, comme par les années antérieures, la demande écrite de la Ville doit arriver sous peu. Il y aura aussi, la Classique internationale de canot à Trois-Rivières que nous couvrons depuis près de 15 ans.

La fin de semaine du 12, 13 et 14 juin aura lieu une formation Sauveteur 1 à Batiscan.

Du côté recrutement, nous accueillerons un nouveau membre dans les prochains jours. J'ai rencontré l'adjointe de la zone 03 Anita Pedneault. Les formulaires ont été envoyés au Service des ressources humaines. C'est avec fierté que l'unité 49 compte maintenant parmi ses membres 3 formateurs, René Gauthier, Roger et Pierre Plante.

D'autres activités sont au programme: inspections de courtoisie, une demande pour escorter une ou plusieurs nageuses sur la distance de notre territoire de l'Île Carignan jusqu'aux rapides Laviollette - Portneuf est à l'étude. Ce secteur peut-être à risque dans ce genre d'activité. Notre connaissance du territoire et de son comportement dû aux marées, sont des atouts non négligeables pour la sécurité de ces athlètes.

Présentation de l'organisation de la GCAC aux journalistes de revues et journaux locaux, ceci nous permettra d'établir un contact avec nos partenaires et public, ce qui sans aucun doute, facilitera nos campagnes de levée de fonds.

Comme par les années passées nous ne cesserons pas de passer notre message en prévention chaque fois que l'occasion se présentera. La prévention est un moyen de sauver des vies.

Pierre Plante

Commandant de l'unité 49 – Batiscan.

SALON DE CAMPING, CHASSE ET PÊCHE DE TROIS-RIVIÈRES

Texte et photos Pierre Plante, commandant de l'unité 49.



Lise Laflamme membre de l'unité 49 et Pierre Plante, commandant de l'unité 49 - Batiscan

Ce salon se tenait au Centre sportif Alphonse Desjardins à Trois-Rivières du 26 au 29 mars dernier. On pouvait y retrouver 150 exposants. Ce fût une réussite en ce qui concerne notre organisation considérant cette clientèle spécialisée de chasseurs et pêcheurs de tous les âges.

Comme à chaque année, il y a certaines questions qui reviennent concernant les équipements obligatoires qu'ils doivent avoir à bord de leurs bateaux. Un certain intérêt en particulier au sujet les vêtements de flottaison pour les jeunes enfants et pour la veste gonflable.

Plusieurs se sont rendus compte qu'ils se sont procurés ce genre de VFI à un prix spécial, mais que ce n'était pas vraiment l'affaire du siècle. Alors, en s'informant à notre kiosque ils ont constaté que le VFI était US Coast Guard et non approuvé au Canada. Ces personnes étaient certainement déçues mais contentes d'avoir appris la bonne information et ont promis qu'elles y regarderaient de plus près lors de leur prochain achat.

Un autre fier de nous montrer qu'il venait de se procurer deux VFI pour lui et sa conjointe. Il a dit « regardez comme ils sont de bonne qualité. Je les ai même identifiés afin de ne pas les confondre avec d'autres car ils se ressemblent tous ». Nous avons alors tous vu la déception sur son visage lorsque William Patrick Young lui expliqua quand écrivant avec un marqueur il venait de ruiner ses deux VFI car les solvants dans l'encre endommageront le tissu de ses VFI et les rendront inutilisables.

Pour ma part j'ai encore plus réalisé les changements importants au niveau des bateaux de pêche. Nous sommes très loin du temps où cette clientèle utilisait des embarcations de type canot ou chaloupe de 12 pieds avec un moteur de 5 HP. Nous sommes maintenant complètement ailleurs avec des embarcations de 20 pieds et des moteurs de 150 HP.

Notre organisation devra s'ajuster afin d'être proactive et répondre au besoin de mise à niveau des connaissances en navigation des pêcheurs qui optent pour ce type d'embarcation et qui de plus, en font des amateurs nomades qui se déplacent des eaux intérieures vers le fleuve. Il faut penser que ceci comporte des changements en ce qui concerne les règlements provinciaux et fédéraux et également la présence de la navigation commerciale et la sécurité nautique pour les autres embarcations.

Merci à tous les membres qui ont donné de leur temps pour faire en sorte de pouvoir diminuer le plus possible les accidents nautiques sur nos plans d'eau en leur donnant de précieux conseils.

Merci à Roger Plante, Lise Laflamme, René Gauthier, Claude Gariépy de l'unité 49, Normand Bédard, de l'unité 05, Jean-Guy Roy, unité 29 et William Patrick Young, commandant de l'unité 29 qui ont répondu aux questions des pêcheurs chasseurs et adeptes de camping et ont si bien représenté notre organisation lors de cette activité.



Lise Laflamme avec un fan de Bobbie qui est tout fier de son « tattoo »



De gauche à droite : René Gauthier, William Patrick-Young et Pierre Plante.

Pierre Plante

Commandant de l'unité 49 - Batiscan

COURS DE SECOURISME ÉLÉMENTAIRE EN MER

Texte et photos Pierre Plante, commandant de l'unité

L'unité 49 Batiscan était l'hôte qui recevait lors de cette formation les unités 29 Trois-Rivières et l'unité 05 Nicolet le 8 décembre 2014.



William-Patrick Young reçoit les bons soins de l'instructeur Luc Sergerie.



De gauche à droite : Normand Bédard, Claude Gaboury, Serge Massé, René Gauthier, William-Patrick Young, Lise Laflamme, Alexandra Germain, Pierre Wibaut.

Le formateur Luc Sergerie de l'unité 04 – Québec a su satisfaire les membres présents par les nombreuses explications lors de ce cours. Toutes les personnes présentes ont profité du grand vécu de Luc dans ce domaine

Étaient présents :

Ghislain Arsenault	unité 29
Serge Massé	unité 29
Michel Bédard	unité 05
Dominique Pépin	unité 29
Normand Bédard	unité 05
Pierre Plante	unité 49
Lise Laflamme	unité 49
Roger Plante	unité 49
Claude Gariépy	unité 49
Pierre Wibaut	unité 05
René Gauthier	unité 49
William Patrick Young	unité 29
Alexandra Germain	unité 49

Merci à Luc pour son grand dévouement et merci également aux membres pour leur implication.

Pierre Plante

Commandant de l'unité 49 – Batiscan.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 56 — ST-LAMBERT

Texte et photos Réjean Lefrançois



Lors du dernier Salon du bateau à la Place Bonaventure, c'est le bateau Auxiliaire 1258 qui était en exposition au kiosque de la GCAC. Équipé de deux mannequins à bord du bateau en tenue de mission et d'un troisième qui montait la garde à l'entrée du kiosque, ils ont attiré de nombreux visiteurs du salon qui s'informaient sur l'organisation et dont plusieurs ont manifesté l'intérêt de devenir bénévoles. En conséquence, plusieurs fiches de demandes d'adhésion ont été remplies.

L'unité 56 s'est dotée de huit (8) membres, ce qui porte maintenant à quinze (15) le nombre d'effectifs pour répondre aux différentes missions de cette dernière.

Le 30 et le 31 mai dernier, le commandant organisait des exercices de recherche et de sauvetage, de jour et de nuit, afin d'initier les nouveaux membres à ces opérations.

Dans le cadre du Festival du nautisme qui se tiendra les 4 et 5 juillet, le commandant Réjean Lefrançois, en collaboration avec le directeur de zone Mario Caron, a concocté un projet de simulation de sauvetage pour le public et les médias, afin de faire connaître le travail et les différentes étapes des opérations en recherche et de sauvetage de la GCAC.

L'évènement regroupera plusieurs intervenants dont la participation des membres de l'unité 56, de la Voie maritime, du Service d'incendie de La Prairie, des ambulanciers et des embarcations de la GCAC et possiblement de la Garde côtière régulière.

L'évènement se tiendra au parc du Havre de Saint-Lambert à partir de la base de l'unité 56.

Je vous souhaite une bonne saison.

Réjean Lefrançois

Commandant de l'unité 56 – St-Lambert.



QUELQUES PHOTOS PRISES LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS :



RECHERCHE ET SAUVETAGE — BAIE DE FUNDY

Texte et photos Pierre Boisvert, retraité GCC

Pour les mordus d'histoire maritime – domaine SAR –, voici le résultat de ma dernière recherche sur l'existence des postes de sauvetage de Little Wood Island, N.-B., et de Bay View, N.-É.

Je sais que la baie de Fundy est un peu loin de chez-nous, mais il est important à mon avis de se souvenir qu'il y a eu beaucoup de gens avant nous qui ont contribué, directement ou indirectement, au développement de l'organisation Recherche & Sauvetage, que nous connaissons aujourd'hui...

LES POSTES DE LITTLE WOOD ISLAND ET DE BAY VIEW

La baie de Fundy, qui peut être comparée à un bras de mer, se situe au nord du golfe de Maine, entre la côte du Nouveau-Brunswick et le littoral ouest de la Nouvelle-Écosse. Depuis son embouchure, d'une largeur d'environ 41 milles, son plan d'eau s'étend vers l'intérieur dans une direction NE, sur une distance d'environ 90 milles.



LA BAIE DE FUNDY

Parsemé d'îles et d'îlots, de récifs et de hauts-fonds, sur les deux côtés de son embouchure, ce plan d'eau est surtout caractérisé par ses marées de très grande amplitude -- parmi les plus grandes du monde -- provoquant des courants variables et puissants. Sujettes à de fréquentes périodes de brume intense, ces eaux dangereuses ont longtemps été le théâtre de plusieurs naufrages, particulièrement au temps de la navigation à voile.

Saint-Jean, N.-B., seul grand port bordant la baie de Fundy, était – et, demeure – le centre du commerce maritime dans cette région. La construction navale et le commerce du bois d'œuvre furent pendant longtemps les principales activités de ce port de mer qui entretenait

des liens commerciaux étroits avec la Grande-Bretagne.

Libre de glaces pendant les mois d'hiver, alors que le Saint-Laurent était fermé à la navigation. Pendant des décennies, Saint-Jean fut le « port d'hiver » du Canada, autant pour le transport de passagers, que pour les cargaisons de toutes sortes. Lors de la Première Guerre, ses installations furent beaucoup utilisées pour l'exportation du grain et pour l'approvisionnement des troupes canadiennes outre-mer.

Riches en poissons et crustacés, ainsi que de plusieurs espèces de mammifères marins, les eaux de la baie de Fundy ont toujours été sillonnées par d'innombrables navires et embarcations de pêche commerciale.

Les premiers postes de sauvetage desservant l'entrée de la baie de Fundy furent établis par le ministère de la Marine et des Pêcheries dans les années 1890, le long du littoral SW de la Nouvelle-Écosse, notamment au petit port côtier de Westport, sur l'île Brier, et à Baker's Cove, situé à l'entrée du port de Yarmouth, où des équipages bénévoles étaient utilisés. Puis vinrent l'établissement des postes de

l'île de Grand Manan, N.-B., vers 1900, et de Bay View, N.-É., en 1912.

Outre la période entre 1914 et 1922, durant laquelle la responsabilité de gestion du Service de sauvetage fut transférée au Service naval (Marine royale canadienne), l'administration des postes de sauvetage de la baie de Fundy relevait de l'Agence de la Marine à Saint-Jean.

L'ÎLE DE GRAND MANAN, N.-B. / SEAL COVE

Dans la partie ouest de l'entrée de la baie de Fundy, vis-à-vis la ligne de démarcation entre l'état du Maine et le Nouveau-Brunswick, se situe l'île de Grand Manan. À peu près 22 milles du continent, l'île, entourée de ses nombreux écueils et bancs de récifs, occupent presque la moitié de la largeur de l'entrée de la baie de Fundy. Plus de 300 anciennes épaves jonchent ses fonds marins.



L'ÎLE DE GRAND MANAN, N.-B., À L'ENTRÉE DE LA BAIE DE FUNDY

La date exacte de l'affectation d'une première embarcation de sauvetage à cet endroit demeure un peu floue.

Chose certaine, toutefois, au cours de l'année 1901, le gouvernement du Dominion confirmait au Secrétaire d'État aux colonies de Grande-Bretagne que le ministère de la Marine et des Pêcheries assurait le fonctionnement de 27 embarcations de sauvetage, dont 10 sur les Grands Lacs et 17 autres sur le littoral atlantique. La disponibilité d'une telle embarcation à Seal Cove, petit port de pêche sur la côte SW de l'île de Grand Manan, y était spécifiquement mentionnée.



GRAND MANAN - SEAL COVE - OUTER WOOD ISLAND

Comme la plupart des embarcations de sauvetage utilisées à cette époque au Canada (et aux États-Unis), nous pouvons supposer que celle assignée à Seal Cove était un surfboat en bois, de type Beebe-McLellan, d'une longueur de 25 pieds, équipée de rames (6) et de voiles. Réputé comme étant insubmersible, ce modèle d'embarcation, adapté par le Service de sauvetage des États-Unis pour le sauvetage côtier, était muni de caissons de flottabilité et d'un dispositif à écopage automatique. Même avec des rameurs en grande forme physique, ces embarcations avaient tout de même leurs limites...!

Ce n'est qu'en 1908 que le ministère de la Marine et des Pêcheries faisait construire à Seal Cove un abri pour son embarcation de sauvetage. Du même coup était nommé un capitaine en permanence, en la personne de Harry Harvey (1873-1946), natif de Grand Manan. Un équipage était formé au besoin par des marins-pêcheurs bénévoles, résidant au village.

Un an plus tard, un important naufrage, qui fit les manchettes, changea un peu le cours de l'histoire...

Vers 01h00 durant la nuit du 25 octobre 1909, alors que soufflait un vent de tempête du NE, un cargo anglais (S.S. HESTIA) en provenance de Liverpool, G.-B., faisant route vers le port de Saint-Jean avec une cargaison de charbon et de fer (ainsi qu'un lot de bouteilles de Scotch Whiskey !), s'éventrait sur un dangereux banc de récifs, situé à environ 8 milles au large de l'île de Grand Manan, entraînant 35 pertes de vies.

Les secours n'arrivèrent que 2 jours plus tard. Seulement 6 survivants purent être rescapés dans des conditions extrêmes.

L'enquête sur ce naufrage, qui visait uniquement à déterminer la cause de l'accident, laissa plusieurs questions sans réponse et qui firent l'objet de débats à la Chambre des communes. Le ministère

n'eut guère le choix que d'examiner les circonstances entourant le naufrage, et la façon, dont les secours, furent apportés.

Une des conclusions tirées de cette analyse fut que, malgré tous les efforts déployés par les riverains et les sauveteurs de Seal Cove, l'emplacement du poste de sauvetage n'était pas situé au meilleur endroit, stratégiquement parlant, et que les capacités de son embarcation étaient insuffisantes.

LITTLE WOOD ISLAND (OUTER WOOD ISLAND)

Dès janvier 1910, le ministère recevait l'approbation du gouvernement pour la relocalisation du poste de sauvetage sur la petite île de Outer Wood, aussi connue localement sous le nom de « Little Wood Island », située à quelques milles au large du village de Seal Cove, mais toujours dans le secteur SW de l'île de Grand Manan.

Plus près des bancs de récifs qui constituent un danger pour la navigation se rendant au port de Saint-Jean, il était acquis que l'équipage du bateau de sauvetage serait plus en mesure d'apporter son aide en cas de besoin.

Le site choisi pour l'établissement de la nouvelle installation fut à proximité de Shag Head, à l'extrémité NE de l'île, qui offrait une anse protégée où le bateau pouvait être maintenu au mouillage en tout temps, même pendant les mois d'hiver. Trop accidentée, la berge ne se prêtait pas à la construction d'une rampe de lancement.

Le gouvernement autorisait donc une enveloppe de 9 300 \$ pour l'achat d'un bateau de sauvetage motorisé; l'achat d'un terrain; la construction d'un abri à embarcation; la construction d'un logement d'habitation pour le capitaine; et, l'établissement d'une ligne téléphonique avec le phare de Gannet Rock, ainsi qu'avec le village de Seal Cove. On confia au capitaine Harvey la responsabilité du nouveau poste de sauvetage qui pouvait maintenant compter sur un équipage permanent, à la solde du gouvernement.

D'une superficie de 29 pieds x 34 pieds, le bâtiment principal comprenait le logement du capitaine; un dortoir pour les membres d'équipage; une cuisine; etc., ainsi qu'un local pour accueillir temporairement les naufragés.

Construit à Sorel, Qué., le nouveau bateau de sauvetage choisi était une embarcation du type Beebe-McLellan, un « surfboat »

de 25-4 pieds, à écopage automatique et muni d'un moteur à essence, 3 cylindres - 12 c.v., attelé sur 2 hélices. L'embarcation, qui avait les mêmes dimensions que la précédente, était de construction légère et pouvait se déplacer à 6-7 nœuds.



UN « SURFBOAT » MOTORISÉ 25-4 PIEDS, BEEBE-MCLELLAN

Durant les mois d'hiver, le bateau de sauvetage était substitué à une goélette à moteur, plus apte à prendre la mer par gros temps et pouvant abriter les naufragés rescapés au besoin.

En 1916, l'embarcation de 25 pieds cédait sa place à une plus grosse unité, fabriquée par la compagnie ELCO (Electric Launch Co.) de Bayonne (N.J.), au coût approximatif de 10 000 \$ - identique à celle livrée au poste de Bay View, 2 ans plus tôt.

D'une longueur hors tout de 36-2 pieds, par 8-10 pieds de largeur, le bateau était un modèle adapté par le Service de sauvetage de la US Coast Guard. Munie d'un moteur à essence à 4 cylindres, d'une puissance de 60 c.v., de marque MIANUS (modèle B.60), l'embarcation était équipée d'un dispositif de redressement automatique et pour l'évacuation de l'eau embarquée par gros temps.



L'EMBARCATION DE SAUVETAGE DE LITTLE WOOD ISLAND

En dehors des périodes d'entretien, d'exercices et des missions de sauvetage, le bateau était sollicité deux fois par mois pour transporter des provisions, de l'eau potable et le courrier aux stations de phares de Machias Seal Island, Gannet Rock et Cheney Passage, toutes situées à l'intérieur d'un rayon de 20 milles. Occasionnellement, l'équipage était appelé à effectuer des évacuations

médicales vers l'hôpital de St. Stephen, N.B., sur le continent.

En 1943, dans le cadre des programmes gouvernementaux visant à relancer l'économie d'après-guerre, le ministère des Transports formulait sa demande pour remplacer ses 4 principales embarcations de sauvetage motorisées : Bamfield et Tofino, sur la côte du Pacifique; et, Little Wood Island et Bay View, dans la baie de Fundy; ainsi que des fonds pour mettre à niveau ses installations existantes.

À ce moment-là, force était de constater que l'embarcation de Little Wood Island (construite en 1916) était rendue à la fin de sa vie utile et devait être condamnée. Les pièces de son moteur furent utilisées sur le bateau en poste à Bay View et la vieille coque fut amenée à Saint-Jean, où elle fut remise sur le quai de l'Agence. Ayant cumulé 36 années de service, c'est à ce moment-là que le capitaine Harvey choisit de prendre sa retraite; il décédait 2 ans plus tard.

Au bout du compte, l'approbation du budget pour l'année fiscale 1948-49 autorisait le ministère à procéder à la construction d'une seule embarcation - celle destinée à Little Wood Island - et confirmait la disponibilité d'une partie des fonds nécessaires pour les travaux de construction et de réparation aux postes de sauvetage existants. En juillet 1949, le Chantier maritime de Saint-Laurent de l'île d'Orléans, avait un contrat en main pour la construction d'une embarcation motorisée de 36 pieds, prévue pour Little Wood Island.

Cependant, à peu près au même moment que le contrat fut octroyé, le bateau de sauvetage de Tofino sur la côte Ouest était devenu inopérant à cause de son moteur qui, « usé jusqu'au bout », devait être remplacé. Dans son analyse de la situation, le ministère en est venu à la conclusion que, vu l'âge avancé de l'embarcation (construite en 1913), il ne semblait pas logique d'acheter un nouveau moteur et l'installer sur un vieux bateau qui sera lui aussi à remplacer bientôt... Dans le but d'éviter des coûts futurs, le ministère préféra accorder la priorité au remplacement de l'embarcation de Tofino.

Entre temps, en août 1950, à la demande du ministère, le gouvernement autorisait la construction de deux bateaux de sauvetage supplémentaires. Une modification apportée au contrat initial avec le chantier de Saint-Laurent prévoyait maintenant la livraison au cours de l'été 1951, de 2 autres bateaux en bois de 36 pieds, dont le premier pour Bay View, et le deuxième, pour Bamfield.

La concrétisation de la construction du nouveau bateau pour Bay View, dit « moderne » et capable d'un plus grand rayon d'action, ainsi qu'un arrangement opérationnel conclu avec le ministère des Pêches pour que les navires de ce ministère participent aux missions de recherche et de sauvetage dans ce secteur lorsque requis, ouvraient maintenant la voie à la fermeture du poste de sauvetage de Little Wood Island, rendant cette décision beaucoup plus acceptable aux yeux des pêcheurs de la baie de Fundy.

C'est ainsi que le ministère des Transports mit fin aux opérations de Little Wood Island. Complètement abandonnées depuis, il ne reste plus rien aujourd'hui des anciennes installations du poste de sauvetage sinon que les fondations du bâtiment principal en décrépitude...

DIGBY, N.-É. / BAY VIEW

En février 1912, le ministère de la Marine et des Pêcheries était autorisé à investir 18 000 \$ pour l'établissement d'un nouveau poste de sauvetage permanent à Digby, N.-É., y compris l'acquisition d'un bateau de sauvetage motorisé.

Huit mois plus tard, le ministère acceptait une offre d'une entreprise locale au montant de 9 890 \$, pour la construction du bâtiment principal (en bois), qui devait servir d'abri à la nouvelle embarcation de sauvetage et de logement pour l'équipage.

Le lieu de construction choisi fut à Bay View, petite localité située vers la mer, à environ 5 milles de la ville de Digby (comté de Digby). Le site était physiquement situé sur le côté ouest du passage connu sous le nom de Digby Gut, qui permet à la navigation en provenance de la baie de Fundy de pénétrer dans le bassin d'Annapolis. Ce passage en eaux profondes (0.4 mille de large, sur 3 milles de long) est emprunté régulièrement par le traversier qui relie le port de Saint-Jean à la ville de Digby.



LE BASSIN D'ANNAPOLIS - DIGBY - DIGBY GUT

Le ministère confia la responsabilité du nouveau poste de sauvetage à un marin pêcheur de Digby, du nom de J.W. Hayden,

qui occupait également les fonctions de capitaine d'embarcation (coxswain).

Le bateau affecté au poste de Bay View fut acquis en 1914 de la firme américaine ELCO (Electric Launch Co.), de Bayonne (N.J.), pour environ 10 000 \$. Ce modèle d'embarcation, adapté par le Service de sauvetage de la US Coast Guard, était identique au bateau qui avait déjà été fourni pour le poste de sauvetage de Bamfield, C.-B., en 1907.

D'une longueur hors-tout de 36-2 pieds et 8-10 pieds de large, l'embarcation était munie d'un moteur à essence à 4 cylindres, de marque Mianus (modèle B.60), d'une puissance de 60 c.v.. Ce modèle d'embarcation, de construction solide, était considéré comme un canot « tout temps, insubmersible et inchavirable », ayant la capacité de se redresser et d'évacuer automatiquement l'eau embarquée par gros temps. Sa vitesse était d'environ 7 nœuds.

Le bâtiment principal du poste de sauvetage avait été construit sur 2 étages. Au premier niveau se trouvait l'abri pour le bateau, équipé d'un petit atelier mécanique; des espaces dédiés à une chaudière à vapeur et au treuil utilisé pour haler l'embarcation; des toilettes et une salle de douches; et, un coffre d'entreposage pour le charbon. Le 2^e étage était occupé par un dortoir pour les membres d'équipage; une chambre séparée pour le capitaine; une cuisine, avec garde-manger; une aire de repos avec salle à manger; et, un poste pour les communications radio et téléphoniques.

Le revêtement extérieur du bâtiment était peint en blanc et, à l'intérieur, les planchers, les murs et les escaliers étaient tous vernis... de quoi à garder bien occupés tous les membres de l'équipage !

Une alimentation en eau potable provenant d'un puits artésien était assurée par une canalisation à partir d'un réservoir situé sur un terrain avoisinant, à environ 1000 pieds de distance du bâtiment.

Entre 18-20 tonnes de charbon étaient consommées annuellement pour le chauffage; la chaudière à vapeur, qui alimentait le treuil à vapeur utilisé au halage de l'embarcation; et, le poêle de cuisine. La mise à sec de l'embarcation se faisait par l'entremise d'une rampe de lancement, inclinée sur une pente de 6%, fixée sur des assises en bois et en béton. Un berceau roulant, sur lequel l'embarcation prenait place, était guidé sur 2 rails en fer, qui trouvaient leur point de départ dans l'abri et qui se rendaient jusqu'à la ligne d'eau de la marée basse, soit une longueur d'environ 300 pieds.

En temps normal, à cause de l'amplitude des marées (jusqu'à 28 pieds) on préférait garder le bateau à flot, afin de réduire le temps d'intervention. Conséquemment, le bateau était amarré (amarre de 4 po.) à un corps-mort en face du poste de sauvetage et l'équipage utilisait un doris en bois de 14 pieds était utilisé pour s'y rendre.

Vers 1925, le poste de sauvetage eut droit à une rénovation complète de son bâtiment principal et de ses annexes, ainsi qu'à une mise à neuf de ses équipements. L'équipage, qui était considéré comme « en fonction sur un navire de Sa Majesté », était composé de 7 hommes, dont le capitaine, un mécanicien et 5 matelots.

Le salaire mensuel en 1925 était alors de 60\$ pour le capitaine; de 50\$ pour le mécanicien; et de 35\$ pour les membres d'équipage. En plus de leur traitement régulier, tous avaient droit à une allocation de subsistance de 300\$ par année. Pour chaque exercice de sauvetage, ils recevaient 2,00\$ en plus d'être admissibles à une prime lorsqu'il y avait des vies de sauvées.

Tout comme il se faisait pour les gardiens de phare, le ministère des Transports fournissait tout dont ce que l'équipage avait besoin pour effectuer l'entretien du bateau et des installations : peinture, pinceaux, outils, clous, vis, bois d'œuvre, cordages, sceaux, balais, vadrouilles, etc. Étaient fournis également : le charbon, les articles divers pour l'équipage tels les habits de pluie, bottes, literie, serviettes, cafetière, ustensiles, vaisselle, jusqu'au... papier cul !

C'est au capitaine que revenait la tâche fastidieuse de dresser un inventaire à la fin de chaque année et préparer une liste détaillée (voire même, très détaillée) pour son renouvellement.

Lorsque le bateau de Little Wood Island fut condamné, autour de 1943-44, les pièces de son moteur furent utilisées sur celui du bateau en poste à Bay View, afin de le maintenir en marche. En mars 1944, malgré plusieurs réparations et des ennuis mécaniques répétés, il était devenu évident que l'achat d'un nouveau moteur, au coût estimé de 1 560 \$ (+ frais d'installation, etc.), était rendu nécessaire pour remplacer celui installé en 1929.

Le capitaine reçut l'autorisation de procéder à la location d'un bateau de remplacement pendant environ 8 mois, le temps requis pour commander un nouveau moteur. En mai 1945, un moteur à essence à 6 cylindres, de marque Red Wing, (modèle « Hiawatha Special »), d'une puissance maximale de 90 c.v., muni d'une transmission avec un rapport de réduction 2 : 1, étaient installés.

Mis à l'essai, on détermina que le nouveau moteur consommait en moyenne 5 gallons/heure, à une vitesse de croisière de 7 nœuds, ce qui procurait à l'embarcation un rayon d'action d'environ 60-70 milles, soit l'équivalent de 22 heures de marche. La consommation d'essence pouvait doubler avec un remorquage, diminuant du même coup l'autonomie de l'embarcation.

Malgré la dernière installation d'un nouveau moteur, il n'en demeurait pas moins que le bateau de Bay View (construit en 1914) avait plus d'une trentaine d'années de service, et que le temps était venu de planifier son remplacement, tout comme celui de Little Wood Island, et ceux en poste à Tofino et à Bamfield, sur la côte du Pacifique.

Dans cette optique, l'Administration centrale des Services de la marine à Ottawa procéda à un examen des activités passées des bateaux de sauvetage pour la période 1936-1946. En ce qui a trait à l'embarcation de Bay View, les statistiques indiquaient que l'équipage avait répondu à 617 appels à l'aide, provenant en majorité de pétoncliers de Digby - manque de carburant ou panne mécanique - qui se sont soldés par des remorquages. Les événements impliquant le sauvetage de personnes en détresse étaient rarissimes... Il faut dire que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les goélettes de pêche à voiles étaient en voie de disparition; la motorisation des embarcations de pêche était grandement répandue; et que le système d'aides à la navigation s'était beaucoup amélioré.

Malgré ce questionnement, tout à fait légitime dans les circonstances, le ministère opta pour le remplacement prioritaire de l'embarcation de Bay View, vu la décision récente et précipitée de mettre fin au poste de sauvetage de Little Wood Island. En août 1950, le Chantier maritime de Saint-Laurent, Î.-O., se voyait octroyée la construction d'un bateau de sauvetage motorisé de 36 pieds pour Bay View, et d'un deuxième, pour Bamfield, à être livrés au cours de l'été 1951.

Immatriculé au numéro officiel 193829, sous le nom de BAYVIEW LIFEBOAT, le nouveau bateau était chargé à bord d'un train du Canadien National le 2 août 1951, en direction de Saint-Jean, N.-B.

Une semaine plus tard, on le mettait à l'eau à l'aide d'une grue, au quai de la Marine. Son moteur diesel à 4 cylindres, de marque General Motors (modèle 4-71 RC48), d'une puissance maximale de 113 c.v. @ 2000 rpm, assorti d'une transmission hydraulique, fut mis à l'essai. Après quelques ajustements et modifications mineures effectués par un représentant de la compagnie, l'embarcation appareillait pour Digby.



LE BAYVIEW LIFEBOAT

Une vitesse de croisière de 8 nœuds, dans un rayon de 90 milles nautiques

Une fois la nouvelle embarcation en poste, le dessus des structures pontées fut peint orange vif afin que le bateau puisse être mieux repéré du haut des airs lors d'opérations conjointes avec les aéronefs et hélicoptères de secours du ministère de la Défense.

Quant au vieux bateau de sauvetage de Bay View (construit en 1914), « usé à la corde », on le ramena à l'agence de Saint-Jean où il fut remis pour quelque temps, dans l'éventuelle possibilité qu'il puisse être remis en état pour être utilisé comme embarcation de travail. Les coûts jugés onéreux, il fut déclaré « surplus » par la Corporation de disposition des biens de la Couronne en mai 1954. Mis en vente au prix de 600 \$, c'est un pêcheur de Kentville, N.-É., qui l'aurait acheté pour la somme de 200 \$...

Ce n'est qu'une fois arrivé sur place, qu'il fut constaté que le nouveau bateau (près de 20 000 lb) était trop lourd pour la structure de la rampe de lancement en place, qui n'était plus « jeune »... Loin d'être une situation idéale, il fallait donc garder le bateau au mouillage en permanence, ce qui rendait son entretien plus difficile. La rampe de lancement ne servira désormais qu'au transport du charbon à partir de la rive jusqu'au hangar à embarcation.

MOT DE LA RÉDACTRICE

Notre nouveau directeur du Service des communications monsieur Ted Savage a préparé un plan d'action dans le but d'améliorer nos communications internes et externes.

Merci à notre nouveau directeur Ted Savage pour le bon travail accompli et pour ses textes produits en français et en anglais. Merci également aux deux adjoints en poste, Louis Arsenault adjoint de la zone 02 et Jean Paquin adjoint de la zone 03, à Lucie Lessard, adjointe par intérim de la zone 01 ainsi qu'à Marc Lestage qui est, pour le Service des communications, un atout très précieux. Il nous aide beaucoup par ses conseils judicieux et aussi par ses textes.

Nous avons maintenant un nouvel adjoint pour la zone 04, Benoît Losier, qui par son expérience, sera une ressource pour le Service des communications. Nous recherchons toujours un adjoint (e) en communication pour la zone 05.

Il ne faut pas oublier les membres du conseil d'administration et les directeurs des différents services ainsi que les employés du bureau de Sorel, Nancy Dufault, (SAM) service aux membres, Jocelyn

Le 10 mai 1962, l'Agent de la Marine à Saint-Jean recevait une directive en provenance du bureau-chef d'Ottawa afin que le bateau de sauvetage soit peint aux nouvelles couleurs de la Garde côtière : la coque blanche devait être peinte en rouge (Lightship Red) ; les dessus de cabines, d'orange à blanc; et le pont et autres boiseries demeuraient rouge. De plus, l'embarcation de Bay View devait maintenant faire partie intégrante des effectifs de l'organisation de Recherche et Sauvetage de la côte Est. Dorénavant, il n'était plus question de procéder à des opérations de sauvetage sans l'implication du Centre de coordination de sauvetage de Halifax.

Au début des années 1960, le gouvernement avait décrété une période d'austérité, et le ministère des Transports était appelé à réduire le coût de ses opérations. C'est dans ce contexte que les activités du bateau de sauvetage de Bay View furent examinées à la loupe... une fois de plus.

Les statistiques pour l'année 1961-62 démontraient que l'équipage n'avait été appelé qu'à 27 reprises -- toutes pour des opérations de remorquage d'embarcations de pêche - aucune vie en danger. C'est alors que l'Agent de la Marine à Saint-Jean proposa la fermeture du poste de sauvetage de Bay View; une mesure d'économie d'environ 28 000 \$ par année...

Même si cette proposition fut considérée sous le sceau de la confidentialité, il n'en fallut pas plus pour que, quelques mois plus tard, les rumeurs aillent bon train quant à une fermeture probable du poste de sauvetage. De plus, avec la mise en service à l'été 1963 de 2 nouveaux patrouilleurs de 95 pieds pour la côte Atlantique (RALLY et RAPID), il était clair que les jours de la « chaloupe renversante » de Bay View étaient comptés.

Sachant que la fermeture du poste de sauvetage était une décision politique controversée, le gouvernement retardait l'annonce de la mauvaise nouvelle. Finalement, le 17 avril 1970, un Avis aux navigateurs (1970 - No.16) confirmait la fermeture du poste de sauvetage de Bay View et la mise en service d'un nouveau bateau de sauvetage en acier de 44 pieds, désigné CG 102, en poste à l'île Brier (Westport), en bordure du littoral de la Nouvelle-Écosse, à l'entrée de la baie de Fundy.

Depuis 2001, c'est une embarcation du type ARUN, du nom de COURTENAY BAY, qui assure essentiellement la couverture primaire des besoins SAR dans la baie de Fundy, de pair avec des navires de la Garde côtière en mode multitâches et des unités de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Quant aux anciennes installations du poste de sauvetage de Bay View (terrain, bâtiments, etc.), elles furent déclarées excédentaires le 8 septembre 1970, et mises en vente. Le BAYVIEW LIFEBOAT fut alors transféré au Collège de la Garde côtière, à Sydney, N.-É., pour servir à la formation des élèves-officiers où, quelques années plus tard, il finira ses jours sur la grève...

Aujourd'hui, il n'y a plus aucune trace de l'existence du poste de sauvetage de Bay View, autre que le bâtiment principal de 2 étages, qui a depuis été complètement rénové et transformé en maison de location d'été pour les touristes.

Recherche et compilation
Pierre F. Boisvert

Coulterman, officier d'opérations et le directeur général, Louis Melançon qui font un excellent travail.

Merci à tous les commandants d'unité et aux membres qui me fournissent des textes. Le journal Le Dauphin est votre journal n'hésitez pas à communiquer avec vos adjoints, ils pourront vous aider.

N'oubliez surtout pas la nouvelle chronique SAVIEZ-VOUS QUE... Monsieur Marc Lestage, secrétaire de l'organisation est le responsable de cette chronique, je vous invite à lui transmettre vos idées et propositions. (voir page 24)

Je vous souhaite un agréable été et surtout soyez prudents!

Claudette Petitpas, rédactrice





CHOIX & EXPERTISE

BOATHOUSE

724 boul Montréal-Toronto, Dorval (QC), H9S 1A1

Tél: (514) 631-8503 | Téléc. (514) 631-9113

Boathouse.ca

